

**DIAGNOSTIC TERRITORIAL**

# Analyse des Besoins Sociaux du Pays Grenadois

*CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU PAYS GRENADOIS*

Juin 2012



# REMERCIEMENTS

---

Nous tenons dans un premier temps à remercier les élus et professionnels du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et de la Communauté de Communes du Pays Grenadois ainsi que les communes membres et leur CCAS, qui ont concouru à la pertinence et à la légitimité de ce travail, par leur participation active et leur disponibilité.

Cette étude est le fruit d'échanges constructifs avec les acteurs locaux. Nous remercions donc les organismes partenaires pour leur collaboration :

- En permettant la réalisation de cette démarche
  - La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)
  - Le Conseil Général des Landes
  - Le Centre de Gestion des Landes
  - L'Union départementale des CCAS et CIAS
  - L'Université de Pau et des Pays de l'Adour
  - Le cabinet d'étude COMPAS-TIS
  
- En délivrant des informations statistiques :
  - Les différents services du CIAS et de la Communauté de Communes du Pays Grenadois
  - L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)
  - La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
  - Les différents services du Conseil Général des Landes
  - La Maison Landaise des Personnes Handicapées (MLPH)
  - La Mutualité Sociale Agricole des Landes (MSA)
  - La Caisse d'Allocations Familiales des Landes (CAF)
  - Le Pays Adour Chalosse Tursan
  - La Direccte
  
- En participant aux groupes de travail
  - Les élus et le personnel du Pays Grenadois
  - Les acteurs Institutionnels et associatifs du territoire

Enfin, nous tenons à exprimer nos remerciements à l'ensemble des personnes que nous avons rencontré, pour la disponibilité dont elles ont fait preuve et pour le temps qu'elles nous ont consacré.

# ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

## CIAS DU PAYS GRENADOIS

### DIAGNOSTIC TERRITORIAL

---

Les Centres Intercommunaux d'Action Sociale jouent un rôle croissant dans la mise en œuvre des politiques sociales au niveau local. Dans ce contexte, le CIAS du Pays Grenadois a décidé de mettre en œuvre une démarche d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) qui est une obligation annuelle pour les CCAS et CIAS.

En effet, conformément à l'article 1<sup>er</sup> du décret du 6 mai 1995 du Code de l'Action Sociale et des Familles, « *les centres communaux et intercommunaux d'action sociale procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de la population qui relève d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration* ».

Outre l'obligation réglementaire, l'Analyse des Besoins Sociaux, représente un enjeu majeur dans sa mise en œuvre, malgré un défi méthodologique. La démarche constitue en effet un prodigieux levier de développement social local et de développement partenarial pour les territoires.

Si cette première véritable Analyse des Besoins Sociaux réalisée sur le Pays Grenadois se veut perfectible et à enrichir chaque année, elle a néanmoins vocation à être un outil d'aide à la décision, et à répondre à plusieurs grands objectifs :

- Améliorer la connaissance de chacun des publics et du territoire,
- Fonder l'action sociale sur une réflexion sérieuse, permettant d'optimiser l'adéquation entre l'offre de services et les besoins,
- Instaurer une dynamique partenariale sur des enjeux partagés,
- Apporter un soutien aux choix politiques menés à court, moyen et long terme,
- Etre un outil de communication et permettre une meilleure connaissance de l'action du CIAS auprès des habitants et acteurs du territoire

La première étape de la démarche est le temps de l'observation quantitative et qualitative, nécessaire à la connaissance des besoins sociaux. Différents types de données et d'indicateurs doivent ont donc été choisies avant d'être mis en forme au sein de d'un « diagnostic territorial ». Le document présenté ci-dessous structure l'information afin de rendre comparables et analysables les données recueillies.

On distingue trois différents types de données :

- Les données existantes (internes au CIAS, ou publiées)
- Les statistiques (recensement de population de l'INSEE, statistiques des partenaires)
- Le recueil direct d'information (rencontre avec les maires, les partenaires institutionnels, associations...)

Une fois la collecte des données réalisée, il est important de choisir les bons indicateurs afin d'appréhender l'organisation et la compréhension des informations. Dans le cadre de la comparaison des données dans le temps ou dans l'espace, il s'agit d'accompagner la lecture de la donnée par une analyse. En effet un indicateur ne peut apporter à lui seul une explication suffisante. Sa valeur doit être restituée dans l'histoire et le contexte du territoire pour être correctement expliquée. Par conséquent, l'implication des acteurs du territoire en lien avec la problématique de la thématique est indispensable.

Le diagnostic territorial présenté permet d'associer un chiffrage à une connaissance générale des évolutions sociales déjà appréhendées par les acteurs du territoire et à une meilleure mise en perspective des besoins locaux.

# Méthode

## Choix d'indicateurs

Les indicateurs présentés dans ce document ont été conçus pour comprendre la réalité économique et sociale du territoire de la façon la plus fine possible. Ils permettent notamment la comparaison entre les territoires, en signalant les plus fragiles et les plus dynamiques.

L'utilisation des données implique cependant quelques précautions, pour plusieurs raisons :

- certaines populations n'apparaissent pas ou quasiment pas dans les enquêtes. Le recensement de la population de l'Insee mesure mal par exemple la population sans logis, les gens du voyage, ou les étrangers sans papier notamment. Les enquêtes sur les revenus ne prennent pas en compte les personnes vivant en collectivité, en particulier les personnes âgées vivant en maison de retraite ou les étudiants en cité universitaire, etc.
- on ne dispose pas d'indicateurs dans tous les domaines. On ne connaît par exemple la population active d'une commune qu'avec un retard de deux ans environ.

## Exploitation principale et exploitation complémentaire

Les exploitations statistiques du recensement de la population s'effectuent en deux temps de manière à mettre à disposition, le plus rapidement possible, l'essentiel des résultats.

- La première exploitation statistique dite " principale " est exhaustive, c'est-à-dire qu'elle traite la totalité des bulletins individuels et des feuilles de logement.
- La seconde exploitation statistique dite " complémentaire " permet d'affiner les caractéristiques de l'emploi et de procéder à l'analyse détaillée de la composition des ménages et des familles. L'exploitation complémentaire procède, en revanche, par sondage au quart.

En conséquence, une différence observée entre une valeur à l'exploitation principale et cette même valeur à l'exploitation complémentaire est-elle dûe uniquement à la différence de taux de sondage entre ces deux exploitations.

Les données CAF font généralement référence l'exploitation principale alors que nous avons parfois choisi d'étudier certaines thématiques avec l'exploitation complémentaire (les ménages et familles).

## Recensement

L'INSEE a rénové sa méthode de recensement à l'issue du recensement de 1999. Par cette nouvelle méthode, des informations régulières et récentes seront produites chaque année depuis 2006. Cette modernisation s'est accompagnée de changements qui appellent des conseils d'utilisation adaptés. Ainsi, les effectifs inférieurs à 200 individus, et plus particulièrement inférieurs à 50, doivent être maniés avec précaution au risque de ne pas être significatifs. Aussi, les comparaisons entre territoires sur de faibles effectifs ne sont pas souhaitables et les comparaisons entre petites communes du territoire sont à prendre avec précaution.

Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de logements représentant 8 % de leur population. Ainsi, chaque année, l'enquête annuelle constitue un échantillon de 14 % des personnes vivant en France. A partir de 2008, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte dans le nouveau recensement ce qui permet d'élaborer puis de diffuser les résultats complets du recensement.

A compter de fin 2008, le recensement fournit, chaque année, des résultats à partir des informations collectées lors des cinq enquêtes annuelles les plus récentes<sup>2</sup>. Les populations légales 2008 sont entrées en vigueur le 1er janvier 2011. Leur date de référence statistique est le 1er janvier 2008.

Les populations légales sont désormais actualisées chaque année. Toutefois, les enquêtes de recensement étant réparties sur cinq années, il est recommandé de calculer les évolutions sur des périodes d'au moins cinq ans. Pour l'instant, la référence pour le calcul des évolutions reste donc le recensement de 1999.

# Table des matières

## TERRITOIRE

<i>Découpage territorial</i> .....	10
<i>L'action sociale territoriale</i> .....	12
<i>Les structures sur le Pays Grenadois</i> .....	13

## CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE

<i>Les populations</i> .....	14
▪ Population légale .....	14
▪ Evolution de la population municipale .....	14
<i>Les mouvements de la population</i> .....	16
▪ Soldes migratoires et naturels .....	16
▪ Les nouveaux arrivants .....	17
○ Les nouveaux arrivants par commune .....	17
○ Nouveaux arrivants par tranche d'âge .....	18
○ Nouveaux arrivants par catégorie socio-professionnelle .....	18
▪ Les migrations communales .....	19
<i>La structure par âge</i> .....	20
▪ Pyramide des âges .....	20
○ Comparaison 1999-2008 .....	20
○ Comparaison Pays Grenadois, Landes .....	21
▪ Classes d'âge .....	22
<i>Les ménages</i> .....	23
▪ Population des ménages .....	23
▪ Taille des ménages .....	23
▪ Personnes vivant seules .....	24
▪ Equipement automobile .....	24
▪ Offre de logement et maintien de la population .....	24

## LOGEMENT

<i>Le parc de logement</i> .....	25
▪ Evolution du parc de logement .....	25
▪ Statut d'occupation .....	25
▪ Taille des logements .....	26
▪ Combustibles utilisés .....	26

▪ Le parc social locatif.....	27
▪ Bénéficiaires d’une allocation logement .....	27
▪ Date d’aménagement des ménages.....	28
<b>La construction de logements .....</b>	<b>28</b>
▪ Date de construction des résidences principales .....	28
▪ Evolution des permis de construire.....	28
▪ Amélioration de l’habitat .....	28

## REVENUS

<b>Revenus fiscaux par unité de consommation-.....</b>	<b>29</b>
▪ Répartition des revenus mensuels par décile .....	29
▪ Revenus médians mensuels.....	29
▪ Ecart inter-déciles.....	30
▪ Evolution du revenu médian .....	30
<b>Imposition .....</b>	<b>31</b>
▪ Impôt sur le revenu des foyers fiscaux .....	31
<b>Consommation des ménages .....</b>	<b>32</b>
<b>Allocataires CAF .....</b>	<b>33</b>
▪ Taux de couverture et allocataires CAF .....	33
▪ Structure familiale des allocataires.....	33
▪ Bénéficiaires du RSA .....	34
▪ Les allocataires à bas revenus.....	34

## FORMATION

<b>Les niveaux de formation.....</b>	<b>35</b>
<b>Evolution des bas et hauts niveaux de formation.....</b>	<b>35</b>
▪ Les niveaux de formation par sexe.....	36
▪ Les niveaux de formation par tranche d’âge.....	36

## SITUATION ECONOMIQUE

<b>L’emploi au lieu de travail.....</b>	<b>37</b>
▪ Résidentialisation de l’emploi .....	37
▪ Catégories des emplois au lieu de travail .....	38
<b>L’activité économique.....</b>	<b>39</b>
▪ Les établissements.....	39
▪ Les entreprises.....	39

<b>L'activité des résidents</b> .....	<b>40</b>
▪ Taux d'activité .....	40
▪ Stabilité de l'emploi .....	40
▪ Catégories socio-professionnelles.....	41
<b>La mobilité professionnelle</b> .....	<b>42</b>
<b>Le chômage</b> .....	<b>43</b>
▪ Indice de chômage/ Demandeurs d'emploi.....	43
▪ Structure du chômage.....	44

## SERVICES

<b>Les services de proximité</b> .....	<b>45</b>
○ Commerces de proximité.....	45
○ Attractivité des services .....	45

## SANTE

<b>Les services de santé</b> .....	<b>46</b>
▪ Les professionnels de santé.....	46
▪ Médecins généralistes.....	47
○ Densité de généralistes.....	47
○ Attractivité des généralistes .....	47
○ Distance au généraliste le plus proche .....	47
▪ Infirmiers.....	48
○ Attractivité des infirmiers .....	48
▪ Kinésithérapeute .....	48
○ Attractivité des kinésithérapeutes.....	48
▪ Dentistes .....	48
○ Attractivité des dentistes.....	48
<b>Les ressortissants de la sécurité sociale</b> .....	<b>49</b>
▪ La caisse primaire d'assurance maladie.....	49
▪ La Mutualité Sociale Agricole .....	49

## FAMILLES

<b>Les structures familiales</b> .....	<b>50</b>
▪ Situation matrimoniale .....	50
▪ Familles avec enfants de moins de 25 ans .....	50

## ENFANCE/JEUNESSE

<b>Les équipements et services</b> .....	<b>52</b>
<b>La petite enfance</b> .....	<b>52</b>

▪ <b>Les naissances</b> .....	<b>52</b>
▪ <b>Les modes de garde</b> .....	<b>53</b>
○ Les aides versées par la CAF.....	53
○ Les assistantes maternelles sur le territoire .....	53
○ Les modes de garde sur le département .....	54
○ Le centre de loisirs communautaire.....	55
▪ <b>Scolarisation</b> .....	<b>56</b>
○ Les regroupements pédagogiques intercommunaux .....	56
○ La mobilité scolaire des 3-10 ans .....	56
▪ <b>Activité des parents</b> .....	<b>57</b>
▪ <b>Taux de couverture de la CAF</b> .....	<b>57</b>
<b>Les jeunes</b> .....	<b>58</b>
▪ <b>Population</b> .....	<b>58</b>
▪ <b>Le lieu de vie des jeunes</b> .....	<b>59</b>
▪ <b>Scolarisation des jeunes</b> .....	<b>60</b>
○ Taux de scolarisation.....	60
○ Mobilité scolaire des 11-17 ans .....	60
▪ <b>Les jeunes non scolarisés</b> .....	<b>60</b>
▪ <b>L'emploi des jeunes</b> .....	<b>61</b>
▪ <b>La mission locale des Landes</b> .....	<b>61</b>
▪ <b>Le Point Information Jeunesse et l'Espace Jeunes</b> .....	<b>62</b>
○ Le Point Information Jeunesse (PIJ) .....	62
○ L'Espace Jeunes.....	62
<b>PERSONNES AGEES</b>	
<b>Services et associations pour les personnes âgées</b> .....	<b>63</b>
<b>La population âgée</b> .....	<b>63</b>
▪ <b>Structure par âge</b> .....	<b>63</b>
▪ <b>Projection de la population âgée</b> .....	<b>65</b>
<b>L'isolement des personnes âgées à domicile</b> .....	<b>67</b>
▪ <b>Les personnes vivant seules</b> .....	<b>67</b>
▪ <b>Mobilité des personnes âgées</b> .....	<b>67</b>
<b>Le lieu de vie des personnes âgées</b> .....	<b>68</b>
<b>Le niveau de vie des personnes âgées</b> .....	<b>69</b>
<b>La population âgée dépendante</b> .....	<b>70</b>
▪ <b>Les bénéficiaires de l'APA à domicile</b> .....	<b>70</b>
▪ <b>Projection de la population âgée dépendante</b> .....	<b>70</b>

▪ Les personnes âgées en établissement.....	71
▪ Les services à la personne .....	72
<b>Les animations pour personnes âgées .....</b>	<b>73</b>
▪ Les clubs du 3 <sup>ème</sup> âge .....	73
▪ Les jeudis bleus.....	73
▪ Le Service Animation du Conseil Général des Landes.....	73
▪ Les ateliers du Bien Vieillir .....	73
<b>Information des personnes âgées.....</b>	<b>74</b>
▪ Le numéro vert Im 'âge .....	74

## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

<b>Les droits accordés par la MLPH.....</b>	<b>75</b>
▪ Les demandes en cours de validité .....	75
▪ Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap .....	75
<b>Les prestations de la CAF .....</b>	<b>76</b>
▪ L'allocation aux adultes en situation de handicap .....	76
▪ L'allocation aux enfants en situation de handicap .....	76
<b>La prestation d'invalidité .....</b>	<b>76</b>
<b>Le Foyer d'Accueil Médicalisé et Foyer de Vie de Bascons .....</b>	<b>76</b>

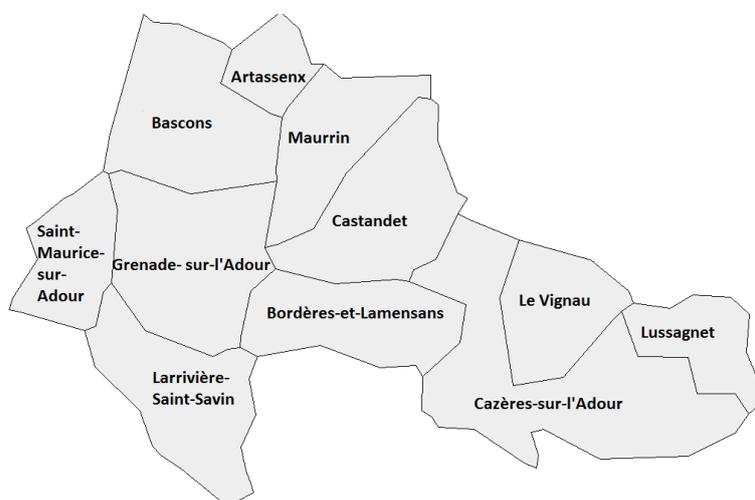
## Territoire

### Découpage territorial



Source: CIAS du Pays Grenadois

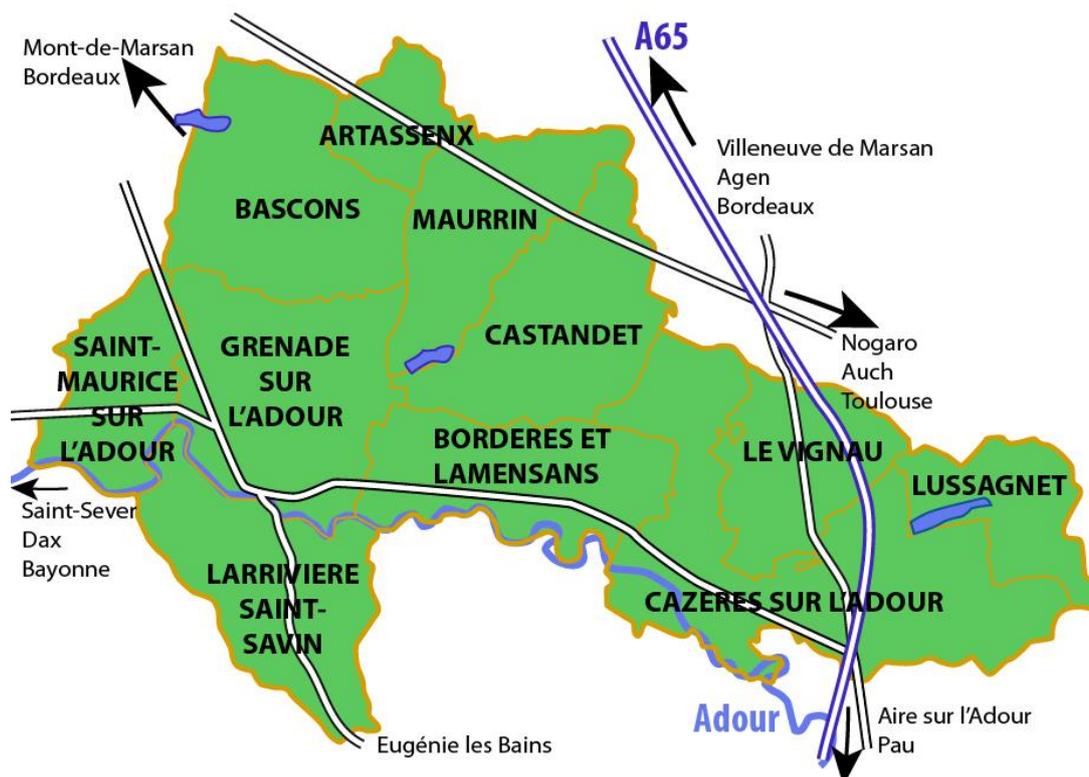
Située au sud-est du département des Landes, le Pays Grenadois s'étend sur une superficie de 167 km<sup>2</sup> et compte en moyenne 46 habitants au km<sup>2</sup>.



Source: CIAS du Pays Grenadois

Depuis le 1er janvier 1999, la Communauté de Communes du Pays Grenadois a succédé au SIVOM. Elle regroupe les 11 communes du canton ; il s'agit d'Artassenx, Bascons, Bordères-et-Lamensans, Castandet, Cazères-sur-l'Adour, Grenade-sur-l'Adour, Larrivière Saint Savin, Lussagnet, Maurrin, Saint-Maurice sur-Adour et Le Vignau.

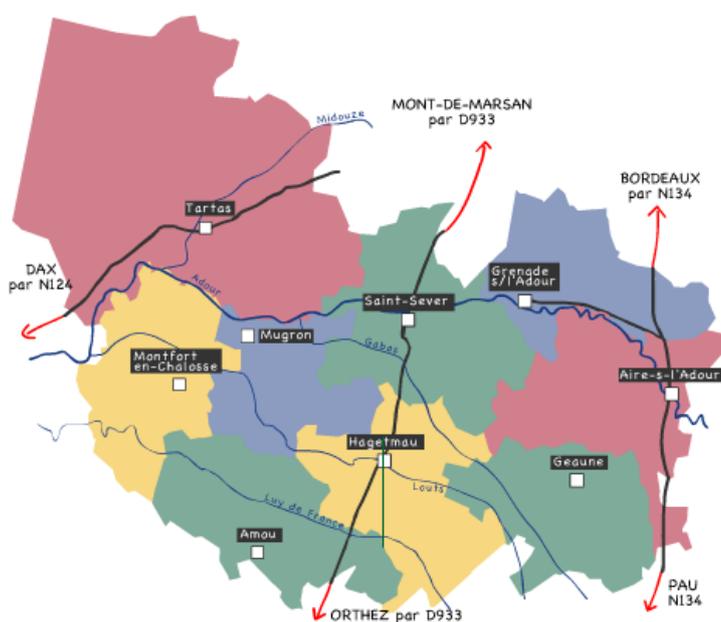
Le Pays Grenadois est structuré autour d'un pôle urbain principal, Grenade sur l'Adour (2468 habitants), et d'un pôle urbain secondaire Cazères sur l'Adour (1 130 habitants).



Source: Communauté de Communes du Pays Grenadois

Située au cœur de la Gascogne, la Communauté de Communes du Pays Grenadois occupe une position privilégiée entre l'Océan Atlantique (environ 100 km) et les Pyrénées (120 km).

Au carrefour du Bas-Armagnac, du Marsan et du Tursan, le territoire trouve son unité principale autour de l'Adour. Non loin de Mont-de-Marsan (14 kilomètres) le chef-lieu de canton, Grenade-sur-l'Adour, se trouve à équidistance de Dax et de Pau (environ 65 kilomètres). La communauté de communes est également desservie par de grands axes de circulation routière et se trouve à proximité de l'A65.



Source: Site Pays Adour Chalosse Tursan

La Communauté de Communes du Pays Grenadois a adhéré au Pays Adour Chalosse Tursan en 2002. Composé également des intercommunalités d'Aire-sur-l'Adour, Geaune, Saint-Sever, Hagetmau, Montfort en Chalosse, Mugron, Amou et Tartas ainsi que de la commune de Pécorade, le Pays a été reconnu périmètre d'étude. Depuis il s'est investi dans une démarche de construction d'un projet de territoire cohérent. La Communauté de Communes a donc signé la Charte de Pays, document de référence qui détermine la stratégie du territoire en matière de développement socio-économique, de gestion de l'espace et d'organisation des services.

## L'action sociale territoriale

L'action sociale sur le Pays Grenadois est inscrite dans les compétences optionnelles de la Communauté de Communes.

**L'action sociale initiale à la création de la Communauté de Communes le 1<sup>er</sup> janvier 1999 comprenait :**

- Le soutien ou mise en œuvre d'actions sociales complémentaires des CCAS à caractère communautaires
- La gestion des relais d'assistantes maternelles

**Le 10 avril 2006, développement de l'action sociale avec :**

- Le soutien financier aux organismes de portage de repas à domicile
- Le soutien financier au Centre de Loisirs Sans Hébergement
- La mise en œuvre des actions d'intérêt communautaire contenues dans les « contrats enfance et temps libre », ainsi que tout autre contrat de même nature qui s'y substituerait. Sont d'intérêt communautaire les actions ci-après :
  - Gestion du Relais Assistantes Maternelles
  - Mise en œuvre et gestion du Point Information Jeunesse
  - Actions de coordination enfance-jeunesse
  - Gestion de l'Espace Jeune
  - Mise en œuvre et gestion d'un lieu d'accueil parents-enfants

**Création du CIAS au 1<sup>er</sup> mai 2008** par la communauté de Communes, qui sera chargé de la mise en œuvre des actions ci-dessous :

- La gestion et la mise en œuvre du service de portage de repas à domicile
- La gestion du service de téléalarme
- La gestion et la mise en œuvre du service d'aide à domicile : aide-ménagère, auxiliaire de vie, garde de jour
- La gestion du point relais CAF
- La gestion d'un service de « petits travaux de jardinage »
- La gestion de prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains »
- La gestion et la mise en œuvre d'une « assistance administrative à domicile »
- La gestion de secours alimentaire et d'urgence
- L'attribution de participations à destination des communes pour l'organisation de repas, colis ou goûter pour les personnes âgées
- La gestion du Point Relais Emploi
- La mise en œuvre des actions d'intérêt communautaire contenues dans les contrats « enfance » et « temps libre » ainsi que tout autre contrat de même nature qui s'y substituerait. Sont d'intérêt communautaire les actions listées ci-après :
  - Gestion du Relais Assistantes Maternelles
  - Mise en œuvre et gestion d'un Point Information Jeunesse
  - Actions de coordination enfance-jeunesse
  - Gestion de l'Espace Jeunes
  - Mise en œuvre et gestion d'un lieu d'accueil enfants-parents
  - Soutien financier au Centre de Loisirs Sans Hébergement

**1<sup>er</sup> janvier 2010** : Gestion par le CIAS du Centre de Loisirs Sans Hébergement auparavant géré par la commune de Grenade.

## Les structures sur le Pays Grenadois

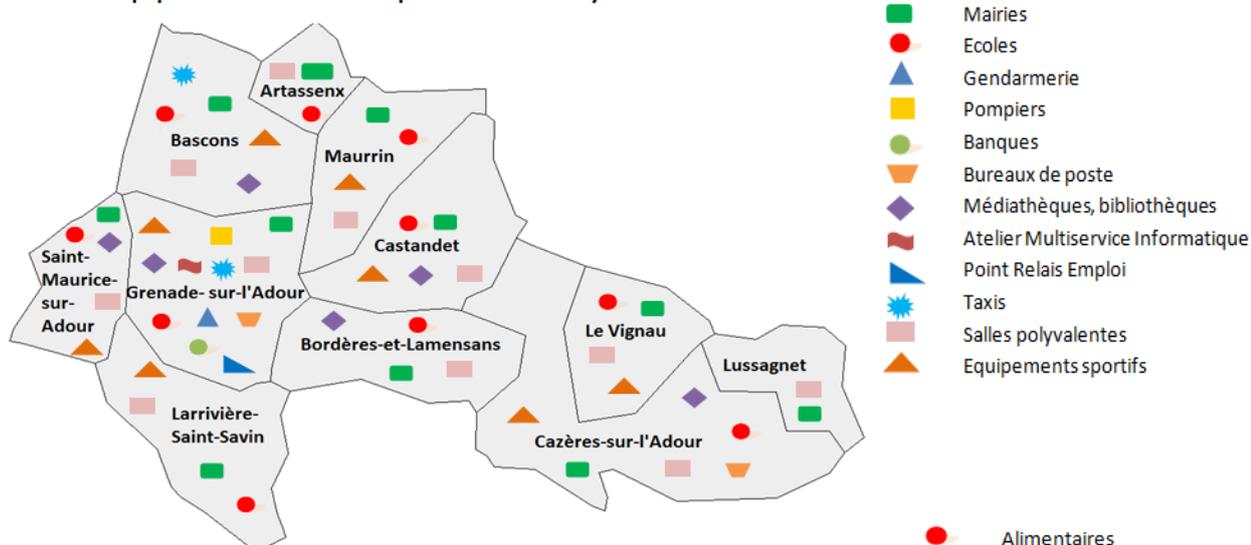
Sur le territoire du Pays Grenadois, existent de nombreuses structures à destination de tous les publics dont les principales sont:

- un Relais Assistantes Maternelles (RAM)
- un Accueil de Loisirs
- un Point Information Jeunesse et un Espace Jeunes
- deux services d'aide à domicile proposés par le CIAS et l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)
- un EHPAD
- un foyer de vie pour personnes handicapées,
- un Atelier Multiservice Informatique (AMI)
- un Point Relais Emploi
- deux médiathèques et trois bibliothèques

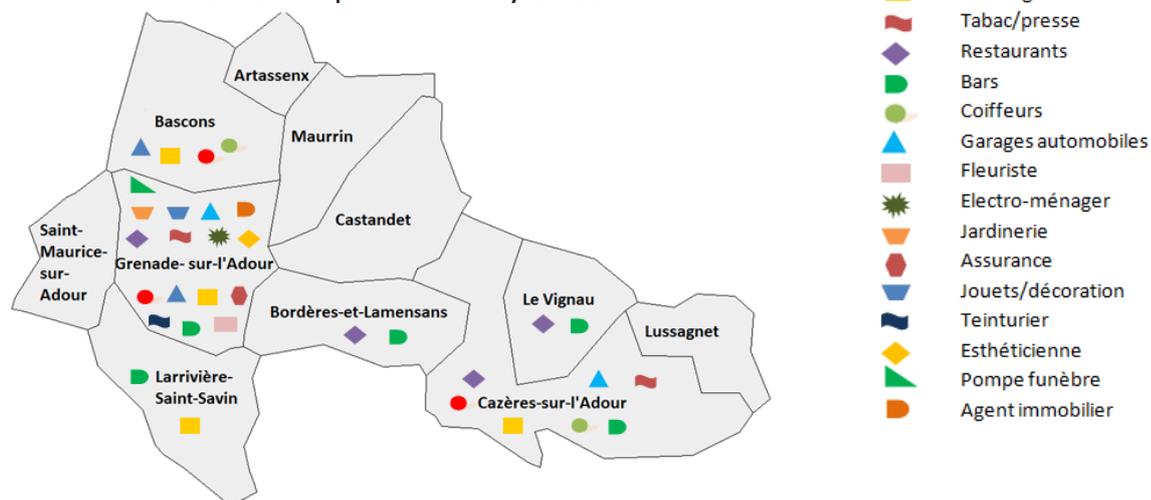
Les services sociaux du Conseil Général des Landes sont également présents via les permanences des assistantes sociales de secteur, de la PMI et des référents RSA.

Enfin, la vie associative est particulièrement développée sur le territoire du Pays Grenadois. En effet, plus d'une centaine d'associations sont recensées tant dans le domaine sportif, de l'animation et des loisirs, que dans le domaine social et culturel.

### Equipements et services de proximité sur le Pays Grenadois



### Commerces de proximité sur le Pays Grenadois



## Contexte démographique

### Les populations

#### Evolution des populations légales 1999-2008

Communes	Population municipale en 2008	Population municipale en 1999	Evolution de la population municipale 1999-2008		Population totale en 2008	Population totale en 1999	Evolution de la population totale 1999-2008		Population comptée à part	
			Effectifs	%			Effectifs	%	1999	2008
Artassenx	248	244	+ 4	1.6%	255	250	+ 5	2.0%	6	7
Bascons	933	867	+ 66	7.6%	961	896	+ 65	7.3%	29	28
Bordères-et-Lamensans	351	344	+ 7	2%	363	348	+ 15	4.3%	4	12
Castandet	404	413	- 9	- 2.1%	416	428	- 12	- 2.8%	15	12
Cazères-sur-l'Adour	1130	862	+ 268	31%	1158	881	+ 277	31.4%	19	28
Grenade-sur-l'Adour	2468	2265	+ 203	8.9%	2522	2305	+ 217	9.4%	40	54
Larrivière-Saint-Savin	586	577	+ 9	1.5%	594	589	+ 5	0.8%	12	8
Lussagnet	79	82	- 3	- 3.6%	79	84	- 5	- 6.0%	2	0
Maurrin	453	385	+ 68	17.6%	461	395	+ 66	16.7%	10	8
Saint-Maurice-sur-Adour	607	509	+ 98	19.2%	630	523	+ 107	20.5%	14	23
Le Vignau	465	385	+ 80	20.7%	474	390	+ 84	21.5%	5	9
<b>Pays Grenadois</b>	<b>7724</b>	<b>6933</b>	<b>+ 791</b>	<b>11.4%</b>	<b>7913</b>	<b>7089</b>	<b>+ 824</b>	<b>11.6 %</b>	<b>156</b>	<b>189</b>
<b>Landes</b>	<b>373 142</b>	<b>327 066</b>	<b>+ 46076</b>	<b>14.0%</b>	<b>386 160</b>	<b>340 975</b>	<b>+ 45185</b>	<b>13.2%</b>	<b>13 909</b>	<b>13 018</b>
<b>Aquitaine</b>	-	-	-	<b>9.3%</b>	-	-	-	<b>8.7%</b>	-	-
<b>France métropolitaine</b>	-	-	-	<b>6.2%</b>	-	-	-	<b>6.0%</b>	-	-

Source: INSEE-RP 1999, 2008

La **population municipale** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile...

La **population comptée à part**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

#### ■ Population légale

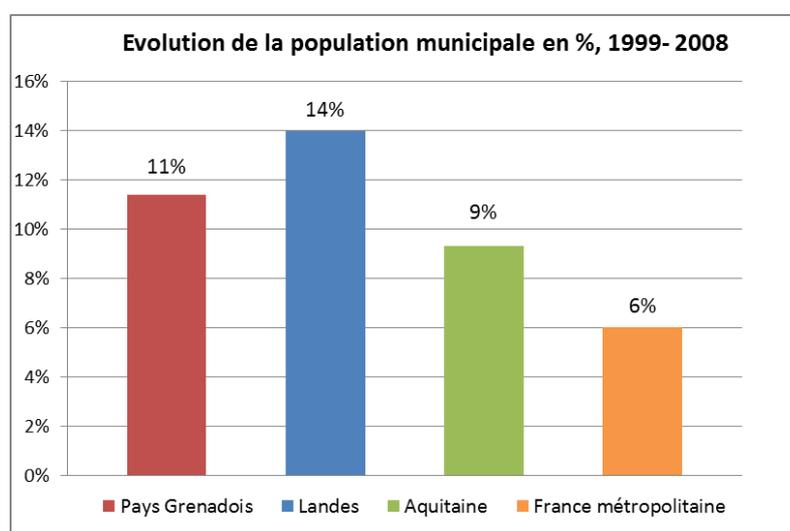
7724 personnes ont leur résidence habituelle sur le Pays Grenadois en 2008.

Le Pays Grenadois a gagné 791 habitants entre 1999 et 2008 et sa population a ainsi augmenté de 11,4% sur cette période (soit 1,2% par an).

L'évolution de la population sur le Pays Grenadois est deux fois plus importante qu'au niveau national même si elle reste plus faible que dans les Landes.

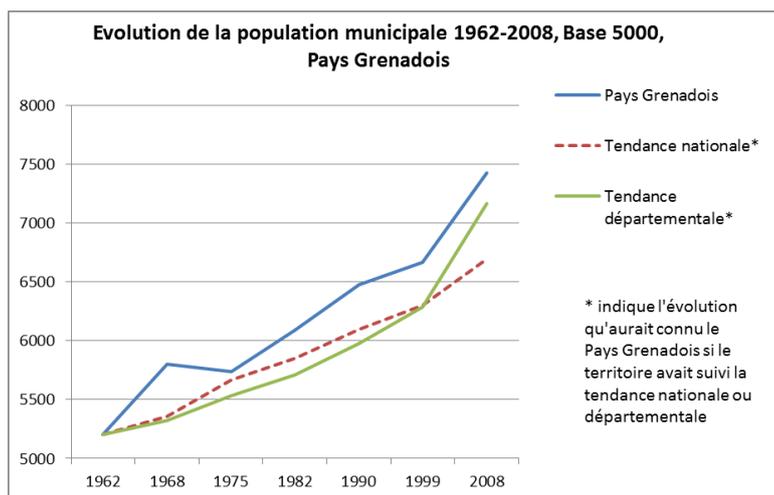
Par ailleurs, en 2020, selon les estimations de projection de la population, le Pays Grenadois devrait compter 8211 habitants, soit une évolution de 6% par rapport à la population de 2008.

#### ■ Evolution de la population municipale



Source: INSEE RP-2008

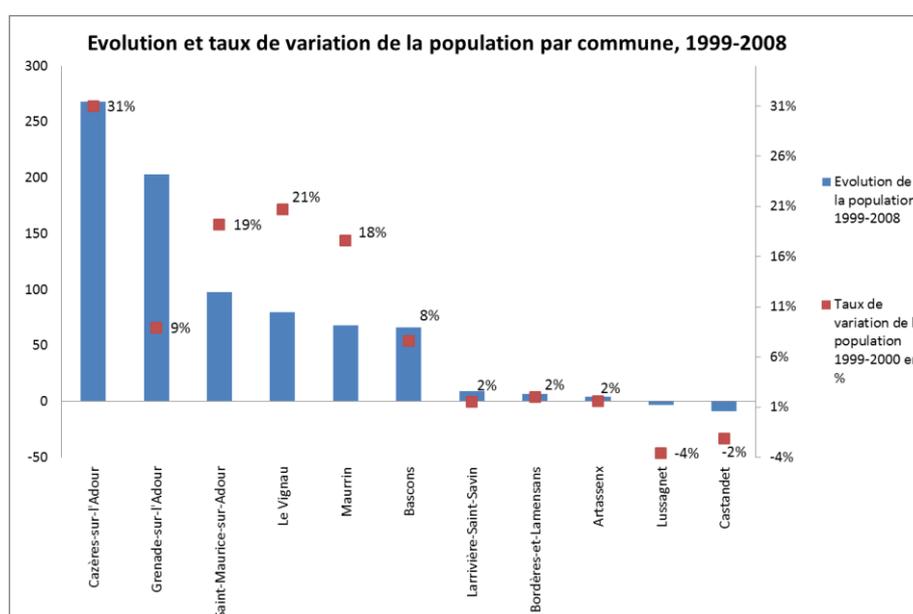
Le pays Grenadois a vu sa population augmenter de 11% entre 1999 et 2008 contre 14% pour le département des Landes, 9% pour l'Aquitaine et 6% pour la France Métropolitaine.



Source: INSEE RP 1962 à 2008

La population du Pays Grenadois est passée de 5203 habitants en 1962 à 7724 habitants en 2008. Si l'évolution de la population du territoire avait par exemple suivi la tendance nationale, sa population serait de 6964 habitants en 2008.

Sur le territoire, la plus grande variation de population a été observée entre 1962 et 1968. En effet, le Pays Grenadois a vu sa population augmenter de 2,5 % par an sur cette période.



Source: INSEE RP-1999,2008

C'est la commune de Cazères qui connaît la plus forte évolution de sa population entre 1999 et 2008. En gagnant 268 habitants elle a vu sa population augmenter de 31% sur la période. Toutes les autres communes ont connu un taux de variation positif allant de 2% à 21%, et seules deux communes ont connu un taux de variation légèrement négatif.

**Tendance nationale : l'évolution de la population française**

La population française de métropole est passée de 62,8 millions à 65,4 millions d'habitants entre 2010 et 2012, selon l'INSEE, une hausse qui représente 2,6 millions d'habitants supplémentaires. Depuis les années 2000, la France gagne entre 350 et 450 000 habitants chaque année.

Ce phénomène est lié à trois principaux facteurs. Tout d'abord, la fécondité a moins baissé en France que dans d'autres pays. Elle a atteint 1,65 enfant par femme en 1993 et a remonté ensuite pour atteindre désormais deux enfants par femme en moyenne. En même temps, l'espérance de vie à la naissance continue à progresser, au rythme d'environ un trimestre par an. Enfin, le solde migratoire est plus soutenu depuis les années 2000.

Cette hausse de la population a de nombreuses conséquences sur les infrastructures, des écoles à l'offre de soin. Combinée à la baisse de la taille moyenne des ménages, elle impose un maintien élevé de construction de logements.

## Les mouvements de la population

### ▪ Soldes migratoires et naturels

#### Evolution de la population sans doubles comptes, du solde naturel et du solde migratoire, Pays Grenadois

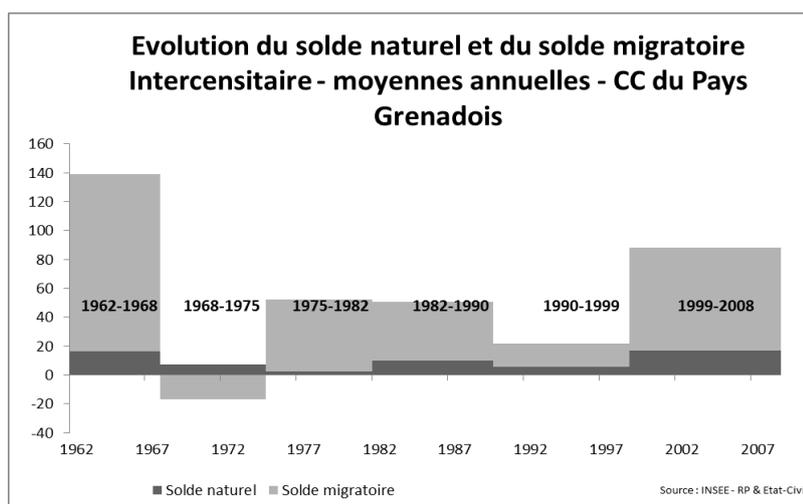
Recensements	Population municipale		Solde naturel		Solde migratoire		Taux d'évolution annuelle moyenne de la population sans doubles comptes en %	
	Population	Taux d'évolution annuelle moyenne en %	Solde intercensitaire	Moyenne annuelle	Solde intercensitaire	Moyenne annuelle	Pays Grenadois	France Métropolitaine
1962	5 203							
		2,5%	+98	+16	+737	+123	2,5%	1,1%
1968	6 038							
		-0,2%	+50	+7	-118	-17	-0,2%	0,8%
1975	5 970							
		0,9%	+16	+2	+350	+50	0,9%	0,5%
1982	6 336							
		0,8%	+81	+10	+322	+40	0,8%	0,5%
1990	6 739							
		0,3%	+53	+6	+141	+16	0,3%	0,4%
1999	6 933							
		1,2%	+151	+17	+640	+71	1,2%	0,7%
2008	7 724							

\*La population municipale de 2007 se compare à la population sans doubles comptes des recensements précédents

Source : INSEE - RP & Etat-Civil

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.



Le solde naturel est l'une des composantes de l'évolution de la population. Il correspond à la différence entre les naissances et les décès. Sur le Pays Grenadois, depuis 1962 il est toujours positif. Le solde naturel le plus favorable correspond à la période 1999-2008 où 17 naissances de plus que les décès ont été recensées chaque année. Le solde naturel le moins favorable correspond à la période 1975-1982 où 2 naissances de plus que les décès ont été recensées chaque année.

Le solde migratoire, deuxième composante de l'évolution de la population, est le plus important. Il correspond à la différence entre les arrivées et les départs de populations. Sur le Pays Grenadois, selon les périodes de recensement il est positif ou négatif. Le solde migratoire le plus favorable correspond à la période 1962-1968 où 123 nouveaux habitants de plus que ceux partis ont été recensés chaque année. Le solde migratoire le moins favorable correspond à la période 1968-1975 où 17 départs de plus que les nouveaux arrivants ont été recensés chaque année. En moyenne sur la période 1999-2008, 71 nouveaux habitants de plus que ceux partis ont été recensés chaque année sur le Pays Grenadois ce qui explique principalement l'évolution de la population sur la période.

**Tendance nationale : solde naturel et solde migratoire**

Au cours des dix dernières années, le solde naturel est passé de 209 à 255 000 habitants supplémentaires par an, selon l'INSEE. La hausse est d'importance puisque ces 46 000 personnes supplémentaires représentent une progression de 23 %. Elle est liée à la remontée de la fécondité (+ 44 000 naissances annuelles sur la période) et au maintien de la hausse de l'espérance de vie (- 2 000 décès annuels). Plus des trois quarts de la progression annuelle de la population est liée au solde naturel.

Le solde migratoire correspond à l'écart entre l'immigration (les étrangers qui s'installent durablement en France) et l'émigration (les résidents français qui s'installent à l'étranger). Depuis 10 ans, ce solde est en hausse. En 2003 et 2004, il a dépassé les 100 000 personnes, niveau que la France n'avait pas connu depuis les années 1970. Le solde migratoire annuel cumulé a atteint 900 000 entrées dans les années 2000, contre 600 000 dans les années 1990. Depuis 2007, le solde s'est à nouveau réduit (+ 70 000 par an). Ces chiffres doivent être considérés comme des ordres de grandeur : on connaît les entrées (légalisées) mais on ne dispose pas d'informations précises sur les sorties, qui sont estimées de façon très approximative.

- Les nouveaux arrivants

- *Les nouveaux arrivants par commune*

**Les nouveaux arrivants par commune - lieu de résidence 5 ans auparavant**

	Personnes de 5 ans et plus		Poids des nouveaux arrivants parmi les personnes de 5 ans et plus en 2008 en %	Personnes de 5 ans et plus		Population de 5 ans et plus en 2008
	Habitant la même commune en 2003	Nouvellement arrivées sur leur commune de résidence		Changeant de logement dans leur commune	Taux de rotation au sein de la commune en %	
Artassenx	161	70	<b>30%</b>	7	<b>4%</b>	230
Bascons	694	183	<b>21%</b>	37	<b>6%</b>	877
Bordères-et-Lamensans	284	51	<b>15%</b>	2	<b>1%</b>	336
Castandet	293	89	<b>23%</b>	7	<b>2%</b>	382
Cazères-sur-l'Adour	687	369	<b>35%</b>	73	<b>12%</b>	1056
Grenade-sur-l'Adour	1642	679	<b>29%</b>	196	<b>14%</b>	2321
Larivière-Saint-Savin	415	142	<b>25%</b>	19	<b>5%</b>	557
Lussagnet	60	15	<b>19%</b>	15	<b>32%</b>	75
Maurrin	307	108	<b>26%</b>	30	<b>11%</b>	415
Saint-Maurice-sur-Adour	447	133	<b>23%</b>	19	<b>4%</b>	581
Le Vignau	334	101	<b>23%</b>	34	<b>11%</b>	435
<b>Pays grenadois</b>	<b>5324</b>	<b>1941</b>	<b>27%</b>	<b>437</b>	<b>9%</b>	<b>7265</b>
<b>Landes</b>	-	-	<b>28%</b>	-	<b>13%</b>	-
<b>France métropolitaine</b>	-	-	<b>24%</b>	-	<b>15%</b>	-

\*Parmi les personnes de 5 ans et plus

Source: INSEE RP-2008

**Taux de rotation** au sein de la commune rapporte la population changeant de logement au sein de sa commune de résidence entre 2003 et 2008 à la population de 5 ans et + habitant la même commune en 2003 et 2008

27 % de la population du Pays Grenadois en 2008 ne résidait pas sur la même commune en 2003. Plus concrètement, en 2008, une personne sur quatre qui habite sur le Pays Grenadois y vit depuis moins de 6 ans.

La part des nouveaux arrivants sur le Pays Grenadois est légèrement inférieure à celle observée sur les Landes, mais supérieure à celle observée sur la France Métropolitaine.

Aussi, 437 personnes ont changé de logement au sein de leur commune de résidence entre 2003 et 2008 ce qui représente une rotation au sein du parc de logements de 9%. Comparé aux deux autres territoires, on bouge peu à l'intérieur des communes. En effet sur le département, le taux de rotation au sein de la commune est de 13% et il est de 15% en France Métropolitaine.

### ○ Nouveaux arrivants par tranche d'âge

#### Les nouveaux arrivants par âge - lieu de résidence 5 ans auparavant

Les personnes de ...	Population en 2008	Restées sur leur commune de résidence depuis 2003	Nouvellement arrivées sur leur commune de résidence	Poids des nouveaux arrivants en %
5-14 ans	1019	650	369	36%
15-24 ans	738	513	225	30%
25-54 ans	3149	2054	1095	35%
55 ans et plus	2363	2111	252	11%
<b>Total personnes de 5 ans ou plus</b>	<b>7269</b>	<b>5328</b>	<b>1941</b>	<b>27%</b>

\*Parmi les personnes de 5 ans et plus

Source: INSEE RP-2008

Parmi les personnes nouvellement arrivées sur leur commune de résidence, on recense 369 personnes de 5 à 14 ans, 225 personnes de 15 à 24 ans, 1095 personnes de 25 à 54 ans et 252 personnes de 55 ans et plus.

C'est chez les 55 ans et plus que le renouvellement de population est le plus faible, avec 11% de cette classe d'âge nouvellement arrivée.

Les 5-14 ans ainsi que les 25-54 ans sont les deux classes d'âge les plus importantes dans le poids des nouveaux arrivants. Ce sont donc principalement des familles avec enfants qui viennent s'installer sur le Pays Grenadois.

### ○ Nouveaux arrivants par catégorie socio-professionnelle

#### Les nouveaux arrivants par catégorie socio-professionnelle - lieu de résidence 5 ans auparavant

Les personnes ...	Population en 2008	Restées sur leur commune de résidence depuis 2003	Nouvellement arrivées sur leur commune de résidence	Poids des nouveaux arrivants en %
Agriculteurs exploitants	133	125	8	6%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	171	123	48	28%
Cadres et professions intellectuelles sup.	289	221	68	24%
Professions intermédiaires	819	479	340	42%
Employés	1071	674	397	37%
Ouvriers	1001	665	336	34%
Retraités	1853	1601	252	14%
Autres sans activité professionnelle	1828	1235	593	32%
<b>Total personnes de 15 ans et plus</b>	<b>7165</b>	<b>5123</b>	<b>2042</b>	<b>28%</b>

\*Parmi les personnes de 15 ans et plus

Source: INSEE RP-2008

Si l'on s'attache à la part des nouveaux arrivants parmi les différentes catégories socio-professionnelles, on repère la plus forte proportion de nouveaux arrivants chez les « professions intermédiaires » avec 42% de personnes qui ne résidaient pas sur les mêmes communes 5 ans auparavant. Par ailleurs, on dénombre 32% de nouveaux arrivants appartenant à la catégorie « employés ».

Ces données peuvent être expliquées par les catégories socio-professionnelles auxquelles appartiennent les militaires (« cadres et professions intellectuelles supérieures », « professions intermédiaires » et « employés »), ainsi que par l'ouverture du centre pénitentiaire de Pémégnan sur l'année 2008.

## ▪ Les migrations communales

### Migrations communales (estimations 2008)

		ARRIVEES	DEPARTS
<b>Total Pays Grenadois</b>		<b>5474</b>	<b>5474</b>
<b>Cantons limitrophes</b>	Mont de Marsan	364	353
	Aire sur l'Adour	184	86
	Saint Sever	76	72
	Villeneuve	17	77
	<b>Total</b>	<b>641</b>	<b>588</b>
<b>Autres cantons Landais</b>		128	180
<b>Départements limitrophes</b>		188	284
<b>Autres départements</b>		703	320
<b>Total</b>		<b>7134</b>	<b>6846</b>

\***Arrivées** : Personnes qui habitent sur le Pays Grenadois et qui habitaient il y a 5 ans ...

\***Départs** : Personnes qui habitent il y a 5 ans sur le Pays Grenadois et qui habitent aujourd'hui ...

Source : Insee, fichier détail 2008

#### Les arrivées

Sur 7134 personnes habitant le Pays Grenadois en 2008, 5474 personnes y habitaient également 5 ans auparavant (76%).

Parmi les personnes nouvellement arrivées sur le territoire, 641 proviennent d'un canton limitrophe dont 364 de la Communauté de Communes de Mont de Marsan, 184 de celle d'Aire sur l'Adour, 76 du canton de Saint Sever et 17 du canton de Villeneuve.

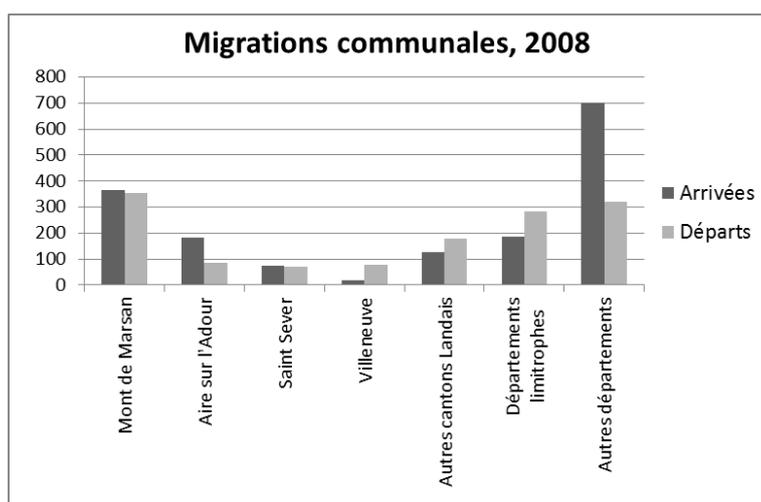
Aussi 128 habitants du Pays Grenadois habitaient il y a 5 ans sur un autre canton des Landes, et 188 personnes proviennent d'un département limitrophe.

Enfin, 703 personnes proviennent d'un autre département (10%).

#### Les départs

Concernant les personnes qui habitaient le Pays Grenadois il y a 5 ans, plus de 500 sont parties dans les communautés de communes d'Aire sur l'Adour, de Mont de Marsan ou de Saint-Sever, et 257 dans une autre commune des Landes.

Environ 284 personnes ont déménagé dans un département limitrophe, dont environ 144 vers la Gironde, et plus de 300 personnes sont parties dans un autre département.



Source : Insee, fichier détail 2008

Enfin, deux

sur le Pays Grenadois d'un autre département de France métropolitaine entre 2003 et 2008, que de personnes qui sont parties du Pays Grenadois vers un autre département.

#### Synthèse des arrivées et des départs

On recense une centaine de personnes de plus qui sont arrivées d'un canton limitrophe sur le Pays Grenadois que de personnes qui sont parties du Pays Grenadois pour aller vivre sur un canton limitrophe au territoire. Cependant, les départs sont plus importants que les arrivées concernant les autres cantons landais ou les départements limitrophes.

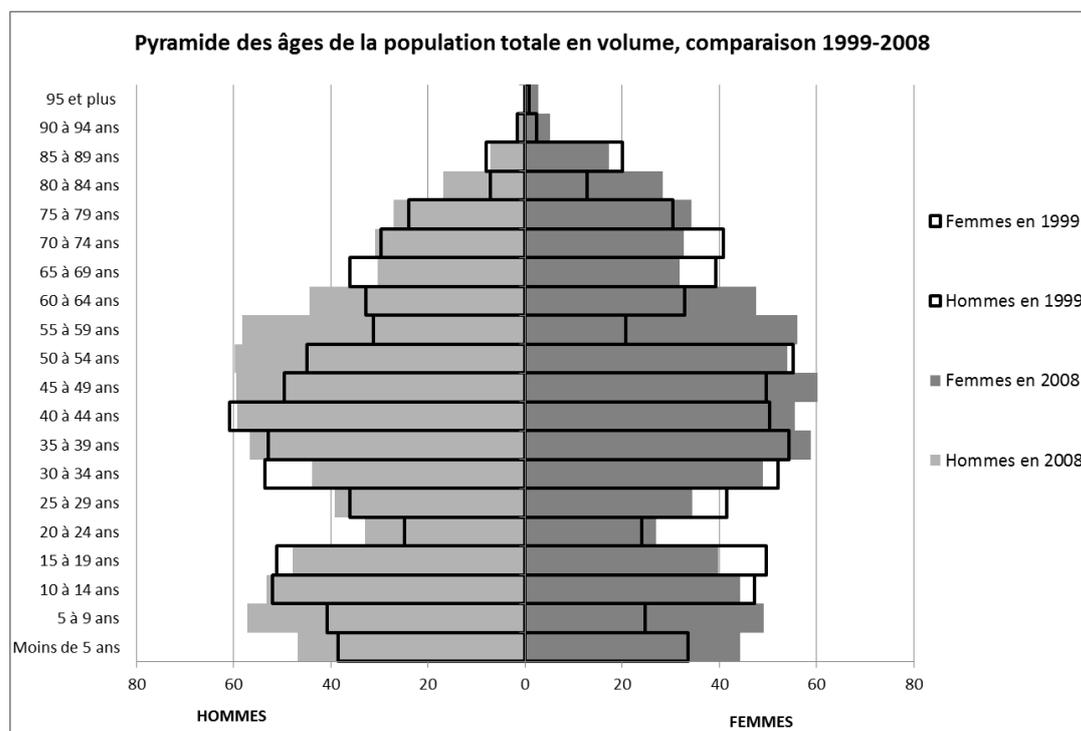
fois plus de personne sont arrivées

## La structure par âge

### ▪ Pyramide des âges

#### ○ Comparaison 1999-2008

La pyramide des âges : représentation graphique de la répartition par âge et par sexe de la population. Elle est composée de deux histogrammes, l'un pour les hommes (à gauche) et l'autre pour les femmes (à droite). Les effectifs de chaque âge sont représentés des plus jeunes au plus vieux, de haut en bas. La forme de la pyramide est influencée par la fécondité, la mortalité et les migrations.



Source : INSEE : RP-1999, 2008

#### **Méthode : la pyramide des âges**

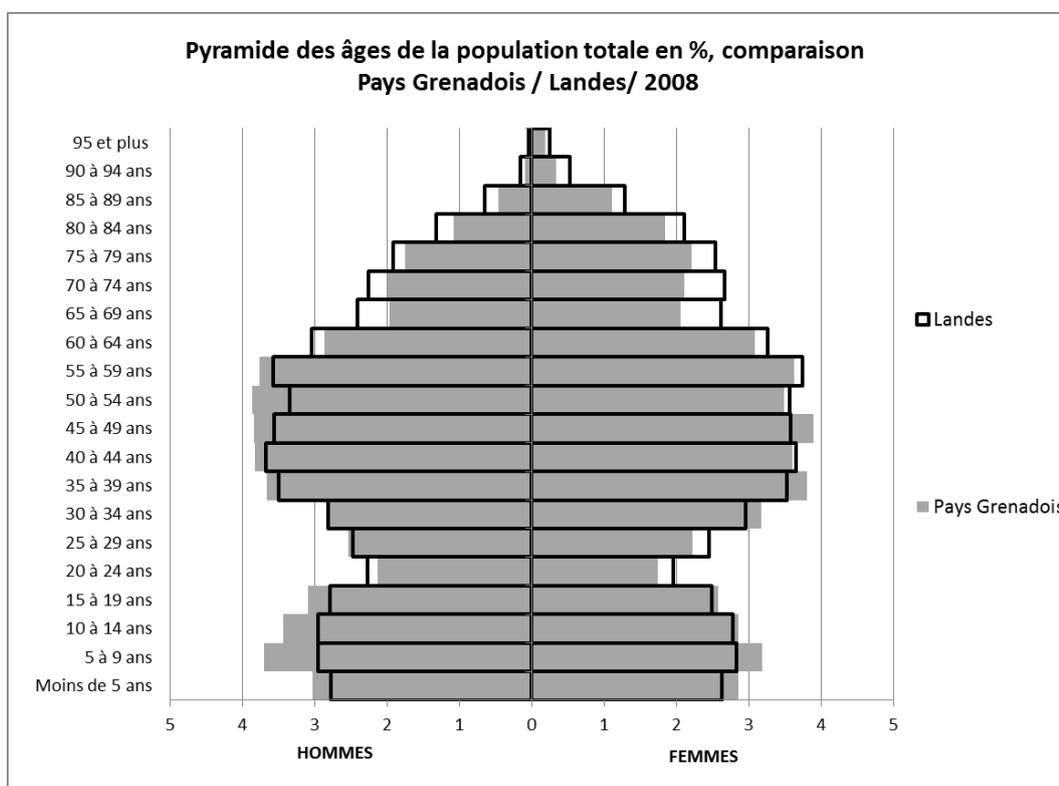
La pyramide des âges est une représentation graphique de la répartition par âge et par sexe de la population pour une année donnée. Elle est composée de deux histogrammes, l'un pour les hommes (à gauche), l'autre pour les femmes (à droite). Les effectifs de chaque âge sont représentés par une barre, des plus jeunes aux plus vieux, de haut en bas. La forme de la pyramide est influencée par la fécondité, la mortalité et les migrations.

Cette représentation permet de lire graphiquement les grands événements démographiques. Tout en haut, on remarque l'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes, les secondes étant beaucoup plus nombreuses. Ensuite, on voit très nettement le gonflement lié au baby-boom : les plus âgés des enfants de cette période ont 65 ans. On note enfin la baisse des naissances enregistrée au milieu des années 1970 et la relative stabilité depuis.

La comparaison des pyramides des âges du territoire entre 1999 et 2008 confirme une proportion de jeunes de moins de 15 ans plus importante aujourd'hui. On observe également une présence plus forte des 35-39 ans et des 45-65 ans. Ce gain de population paraît assez équilibré sur les personnes en âge de situation familiale et correspond donc bien à la réalité des mouvements de population.

Aussi, entre 1999 et 2008, le Pays Grenadois a perdu, chez les femmes comme chez les hommes, de la population entre 15 et 20 ans mais aussi entre 30 et 35 ans et entre 65 et 70 ans. La faible proportion des 20-25 ans correspond au départ des jeunes, partis étudier ou commencer leur vie professionnelle ailleurs.

○ *Comparaison Pays Grenadois, Landes*

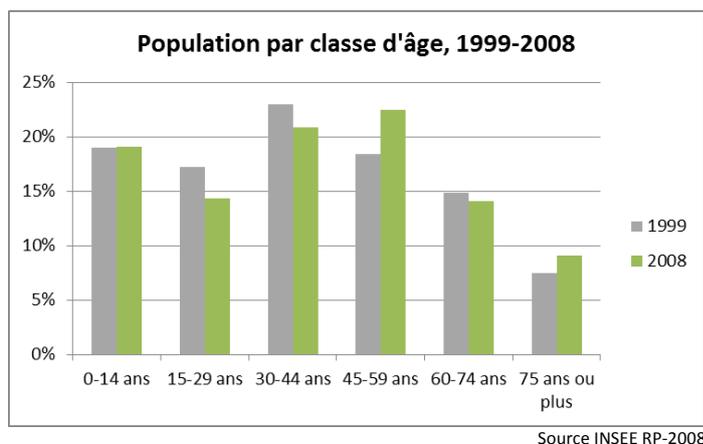


Lorsque l'on compare la pyramide des âges du Pays Grenadois à celle des Landes, deux spécificités propres au territoire apparaissent.

En effet, pour le groupe d'âge des 0-10 ans, on constate une part de jeunes plus importante en 2008 sur le Pays Grenadois que sur le département et notamment une supériorité d'hommes

Aussi, concernant les 65 ans et plus, les représentations de population sur le Pays Grenadois sont inférieures à celles des Landes.

## ■ Classes d'âge



### Population par âge 1999-2008

Communes	Poids de la population de moins de 20 ans en 2008 (en %)	Evolution de la pop de moins de 20 ans entre 1999 et 2008		Poids de la population de plus de 75 ans en 2008 (en %)	Evolution de la pop de 75 ans et plus entre 1999 et 2008		Indice de jeunesse en 2008 (moins de 20 ans / 60 ans et plus)
		Effectifs	%		Effectifs	%	
Artassenx	24%	+ 20	50%	5%	+ 7	119%	1,3
Bascons	26%	+ 42	21%	7%	+ 10	20%	1,4
Bordères-et-Lamensans	23%	+ 13	19%	10%	+ 18	100%	0,9
Castandet	26%	+ 9	10%	9%	+ 8	27%	1,2
Cazères-sur-l'Adour	25%	+ 65	30%	10%	+ 17	18%	1,0
Grenade-sur-l'Adour	25%	- 27	-4%	10%	+ 79	48%	1,0
Larivière-Saint-Savin	25%	+ 15	12%	12%	+ 9	16%	1,0
Lussagnet	26%	+ 4	28%	6%	+ 1	22%	1,0
Maurrin	24%	+ 25	30%	9%	+ 10	34%	1,1
Saint-Maurice-sur-Adour	24%	+ 28	23%	8%	+ 15	49%	1,1
Le Vignau	23%	+ 29	36%	8%	+ 9	31%	1,0
<b>Pays Grenadois</b>	<b>25%</b>	<b>+ 224</b>	<b>13%</b>	<b>9%</b>	<b>+ 184</b>	<b>35%</b>	<b>1,1</b>
Landes	22%	-	17%	11%	-	22%	0,8
France métropolitaine	25%	-	2%	9%	-	30%	1,1

Source INSEE RP-1999, 2008

Sur le Pays Grenadois en 2008, les moins de 20 ans représentent 25% de la population totale et les 75 ans et plus représentent 9%.

Comparé au département des Landes, le poids de la population de moins de 20 ans est plus important sur le Pays Grenadois tandis que le poids des plus de 75 ans y est plus faible. Cependant, le Pays Grenadois se situe dans la tendance nationale avec les mêmes représentations de ces tranches d'âge, que la France Métropolitaine.

Entre 1999 et 2008, le Pays Grenadois a vu sa population de moins de 20 ans augmenter de 13% (contre 17% pour les Landes), et sa population de 75 ans et plus, augmenter de 35% (contre 22% pour le département).

La structure par âge observée sur le Pays Grenadois génère un indice de jeunesse de 1,1 égal à l'indice de jeunesse métropolitain et légèrement supérieur à celui des Landes. Cela signifie que la part des plus de 60 ans est légèrement supérieure à celle des moins de 20 ans. L'indice de jeunesse paraît assez équilibré sur les différentes communes du territoire. Avec un indice de jeunesse de 1,4 et de 1,3 les communes de Bascons et d'Artassenx ont cependant une population plus jeune que les autres communes.

## Les ménages

### ▪ Population des ménages

#### Nombre de ménages selon la structure familiale, 1999-2008

	Nombre de ménages	
	1999	2008
Hommes seuls	272	344
Femmes seules	368	392
<b>Total ménages une personne</b>	<b>640</b>	<b>737</b>
Couples sans enfant	912	1037
Couples avec enfants	1020	1057
Familles monoparentales	192	196
<b>Total ménages avec famille</b>	<b>2124</b>	<b>2290</b>
<b>Autres ménages sans famille</b>	<b>45</b>	<b>68</b>

Source: INSEE RP-1999, 2008

### ▪ Taille des ménages

#### Evolution de la taille moyenne des ménages

	Taille moyenne des ménages		Nombre de ménages	
	1999	2008	1999	2008
Artassenx	2,3	2,5	88	101
Bascons	2,6	2,6	308	345
Bordères-et-Lamensans	2,7	2,5	120	135
Castandet	2,4	2,5	148	155
Cazères-sur-l'Adour	2,5	2,5	344	448
Grenade-sur-l'Adour	2,5	2,3	912	1048
Larrivière-Saint-Savin	2,6	2,4	212	234
Lussagnet	3,6	2,7	20	31
Maurrin	2,7	2,5	140	172
Saint-Maurice-sur-Adour	2,7	2,5	184	239
Le Vignau	2,5	2,6	144	184
<b>Pays Grenadois</b>	<b>2,6</b>	<b>2,5</b>	<b>2620</b>	<b>3095</b>
<b>Landes</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>	-	-
<b>France métropolitaine</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>	-	-

Source: INSEE RP-1999, 2008

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale.

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée: - soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; - soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage.

La taille moyenne des ménages reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

On recense en 2008, 3095 ménages sur le Pays Grenadois pour une population de 7711 habitants. Les ménages d'une personne ont évolué de 15% sur la période tandis que les ménages avec famille ont évolué de 8%. Environ autant de couples avec enfants que de couples sans enfant sont recensés sur le territoire en 2008.

En 2008, le nombre moyen de personnes par ménage sur le Pays Grenadois est de 2,5 alors qu'il n'est que de 2,3 dans les Landes et en France métropolitaine.

En 2008, les données concernant la taille moyenne des ménages, restent très homogènes sur les différentes communes et présentent une réelle dynamique familiale.

#### Tendance nationale : la taille des ménages baisse

Le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 2,9 à 2,3 entre le milieu des années 1970 et 2007. Deux grands facteurs influencent cette évolution : les modifications de la structure par âge de la population et du mode de formation des couples. Vers la cinquantaine, s'amorce le départ des enfants : les ménages âgés sont de taille réduite et leur part dans l'ensemble s'accroît, ce qui joue sur la taille moyenne des ménages. En même temps, les jeunes attendent plus longtemps pour former un couple et les couples qui existent se défont plus souvent qu'autrefois.

La diminution de la taille des ménages a un effet massif dans le domaine du logement. Si l'on compte 2,88 personnes par ménage (comme en 1975), 63 millions de personnes ont besoin de 21,9 millions de logements. Avec 2,3, il en faut 27,4 millions, d'où une partie de la pénurie de ces dernières années.

L'INSEE prévoit que la taille moyenne devrait approcher les deux personnes par ménage en 2030, accroissant encore la demande. L'évolution pourrait être moins accentuée pour deux raisons : d'une part, la fécondité remonte depuis 10 ans, d'autre part les scolarités ne s'allongent plus, ce qui devrait stabiliser l'âge de la formation des couples. Quoi qu'il en soit, le besoin en logement, notamment pour les jeunes adultes en couple, restera l'un des enjeux sociaux forts des années qui viennent.

- Personnes vivant seules

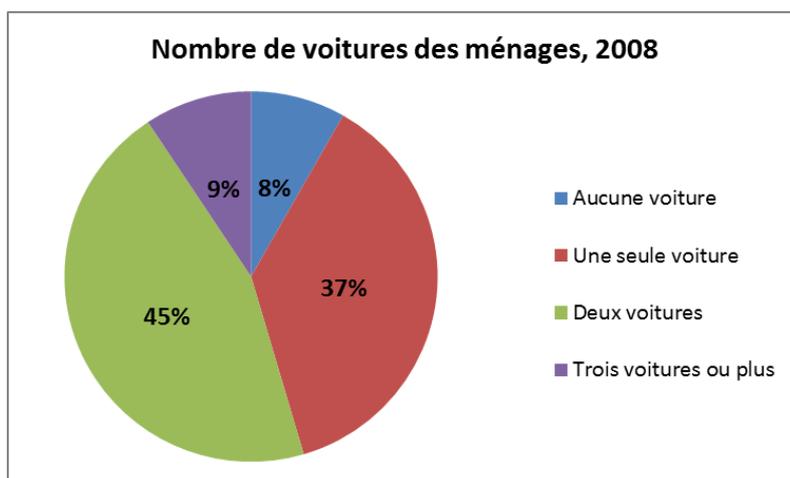
Personnes vivant seules par âge, 2008

20-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-54 ans	55-64 ans	65 à 79 ans	80 ans ou plus
28	28	88	116	116	204	128
4%	4%	12%	16%	16%	29%	18%

Source: Insee-RP-2008, FICHER Détail

Concernant les personnes vivant seules, 47% ont plus de 65 ans. Une partie de la population jeune ou en âge de situation familiale vit donc également seules.

- Équipement automobile



Source: INSEE RP-2008

Environ 250 ménages ne possèdent pas de voiture sur le territoire.

- Offre de logements et maintien de la population

L'évolution du nombre de ménages est étroitement liée l'évolution du nombre de logements.

En effet, plus le nombre de ménages augmente, plus est nécessaire de construire de nouveaux logements. Par conséquent, si un territoire souhaite accroître sa population, la construction de nouveaux logements est une nécessité pour pouvoir accueillir cette nouvelle population.

Un ménage étant égal à une résidence principale il faut globalement 1% de nouveaux logements par an pour maintenir la population. En effet, la séparation des ménages et le vieillissement de la population entraînent la perte de 1% de ménage par an.

Avec 2620 ménages en 1999, 26 logements par an soit 234 logements sur 9 ans, auraient dû être construits pour maintenir la population. Or 482 résidences principales ont été créés entre 1999 et 2008 ce qui explique l'augmentation de la population. En effet entre 1999 et 2008 le territoire a gagné 791 habitants et 472 ménages.

Avec 3095 ménages en 2008, il faudrait créer 30 logements par an, soit 270 logements pour maintenir la population d'ici 2017. Ce n'est qu'au-delà de 270 logements que le territoire accueillera de nouveaux habitants et que la population augmentera.

## Logement

### Le parc de logement

#### Evolution du parc de logement

##### Le parc de logements en 1999 et 2008

	Total des logements en 2008	Résidences principales	Résidences secondaires et logements occasionnels	Logements vacants	Evolution des logements 1999-2008		Evolution des résidences principales 1999-2008	
					Effectifs	%	Effectifs	%
Artassenx	110	101	3	5	+16	17%	+15	17%
Bascons	376	345	12	19	+41	12%	+34	11%
Bordères-et-Lamensans	147	135	3	8	+18	14%	+17	15%
Castandet	181	155	18	8	+17	10%	+9	6%
Cazères-sur-l'Adour	506	447	14	45	+124	32%	+103	30%
Grenade-sur-l'Adour	1181	1053	25	103	+164	16%	+139	15%
Larrivière-Saint-Savin	271	238	9	24	+38	16%	+27	13%
Lussagnet	36	29	3	4	+8	29%	+6	27%
Maurrin	191	177	3	11	+42	28%	+35	25%
Saint-Maurice-sur-Adour	265	242	6	17	+62	31%	+58	31%
Le Vignau	200	181	14	4	+45	29%	+37	26%
<b>Pays Grenadois</b>	<b>3465</b>	<b>3105</b>	<b>110</b>	<b>250</b>	<b>+575</b>	<b>20%</b>	<b>+482</b>	<b>18%</b>
Landes	-	-	-	-	-	23%	-	22%
France métropolitaine	-	-	-	-	-	11%	-	12%

Source: INSEE RP-1999, 2008

En 2008, le Pays Grenadois comprenait 3465 logements dont 3105 résidences principales soit 90% des logements et 7% de logements vacants.

Entre 1999 et 2008, le Pays Grenadois a gagné 20% de logements supplémentaires et 18% de résidences principales.

**Le statut d'occupation** définit les situations juridiques des ménages concernant l'occupation de leur résidence principale. On distingue quatre statuts principaux :

- le statut de propriétaire
- le statut de locataire
- le statut de logé gratuitement
- le statut de fermier-métayer.

##### Statut d'occupation des logements entre 1999 et 2008

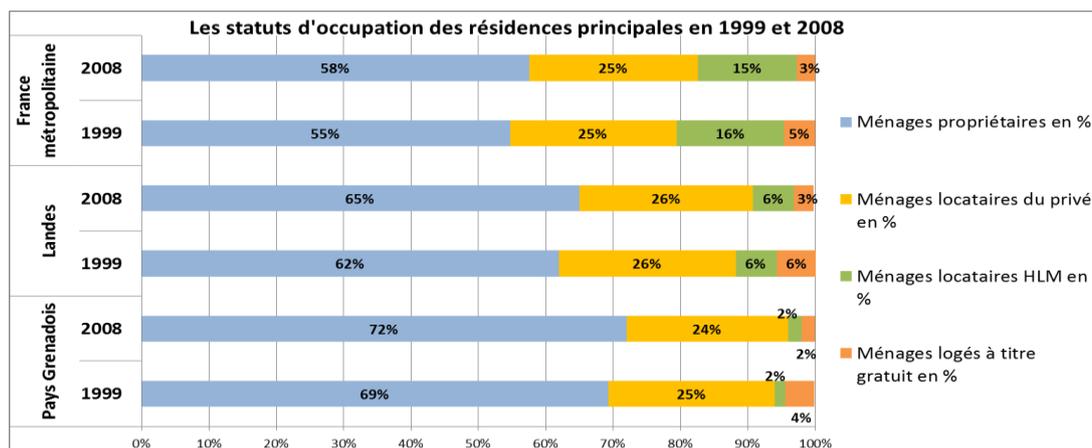
	Nombre de résidences principales en 2008	Poids des propriétaires en 2008	Evolution des propriétaires entre 1999 et 2008	Poids des locataires en 2008	Evolution des locataires entre 1999 et 2008
Artassenx	101	71%	16%	25%	47%
Bascons	345	78%	16%	20%	3%
Bordères-et-Lamensans	135	85%	12%	13%	21%
Castandet	155	86%	14%	12%	0%
Cazères-sur-l'Adour	447	70%	29%	28%	70%
Grenade-sur-l'Adour	1053	60%	23%	45%	23%
Larrivière-Saint-Savin	238	80%	26%	18%	-14%
Lussagnet	29	83%	26%	10%	50%
Maurrin	177	78%	30%	20%	38%
Saint-Maurice-sur-Adour	242	85%	33%	12%	21%
Le Vignau	181	84%	24%	15%	69%
<b>Pays Grenadois</b>	<b>3105</b>	<b>72%</b>	<b>23%</b>	<b>26%</b>	<b>25%</b>
Landes	-	65%	27%	32%	29%
France métropolitaine	-	58%	18%	40%	14%

Source: INSEE RP-1999-2008

#### Statut d'occupation

En 2008, sur le Pays Grenadois, parmi 3105 résidences principales, 72% étaient occupées par des propriétaires et 26% par des locataires.

Entre 1999 et 2008, le poids des propriétaires sur le Pays Grenadois a augmenté de 23% et celui des locataires de 25%.



Source: INSEE RP-1999, 2008

Entre 1999 et 2008, le poids des propriétaires et des locataires a augmenté sur le Pays Grenadois. Concernant les ménages locataires d'un logement HLM, ils sont peu nombreux sur le territoire en 2008 (2%) et leur poids est resté stable entre 1999 et 2008.

Les ménages logés à titre gratuit ont aussi diminué contrairement à la tendance départementale.

### ■ Taille des logements

Taille des logements en 1999 et 2008

	Nombre de résidences principales en 2008	Poids des petites résidences principales (1 ou 2 pièces) en %		Poids des résidences principales de 5 pièces ou plus en %	
		1999	2008	1999	2008
Artassenx	101	0%	4%	58%	60%
Bascons	345	3%	3%	61%	67%
Bordères-et-Lamensans	135	2%	1%	81%	67%
Castandet	155	4%	4%	61%	65%
Cazères-sur-l'Adour	447	3%	3%	54%	61%
Grenade-sur-l'Adour	1053	12%	13%	46%	47%
Larivière-Saint-Savin	238	4%	5%	65%	60%
Lussagnet	29	4%	7%	74%	51%
Maurrin	177	3%	1%	61%	68%
Saint-Maurice-sur-Adour	242	1%	1%	58%	67%
Le Vignau	181	1%	2%	59%	64%
<b>Pays Grenadois</b>	<b>3105</b>	<b>6%</b>	<b>6%</b>	<b>56%</b>	<b>58%</b>
<b>Landes</b>	-	<b>9%</b>	<b>10%</b>	<b>46%</b>	<b>48%</b>
<b>France métropolitaine</b>	-	<b>19%</b>	<b>18%</b>	<b>32%</b>	<b>35%</b>

Source: INSEE RP-1999, 2008

Entre 1999 et 2008, le poids des petites résidences principales qui est resté stable (6%), reste inférieur aux territoires de comparaison. Ce faible taux semble pouvoir poser des difficultés pour les jeunes couples, les personnes vivant seules et les personnes âgées. En effet 737 personnes vivent seules sur le territoire alors que l'on dénombre que 191 résidences de 1 ou 2 pièces.

A l'inverse, le poids des résidences principales de 5 pièces et plus a augmenté et reste supérieur aux données départementales et nationales.

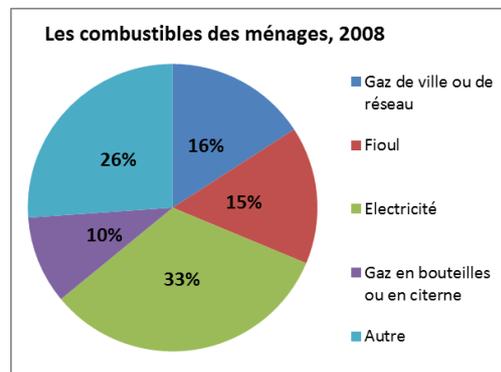
Surface des résidences principales

Moins de 40 m <sup>2</sup>	De 40 à 100 m <sup>2</sup>	100 m <sup>2</sup> ou plus
110	1349	1646
4%	43%	53%

Source: INSEE RP-2008

### ■ Combustibles utilisés

L'électricité est le combustible le plus utilisé sur le territoire. Parmi les 26% de la catégorie « autre », il est fort probable qu'un grand nombre de personnes se chauffe au bois. Enfin, 16 % des habitants du Pays Grenadois utilisent le gaz et 15% le fioul. La part importante de l'électricité pose la question du coût de l'énergie au sein des foyers et doit être mise en lien avec l'état et l'amélioration des logements.



Source: INSEE RP-2008

**Le Parc social locatif** varie fortement selon les sources. Un bailleur social ne propose pas uniquement des habitations à loyer modéré, et un certain nombre de logements sociaux ne sont pas détenus par des organismes HLM. Les enquêtes auprès des ménages, comme le recensement, posent aussi problème car le locataire ne connaît pas toujours le statut précis de son propriétaire.

**L'Allocation de Logement Familiale (ALF)** est attribuée aux familles avec enfants à charge ou ayant à charge un ascendant ou un proche parent infirme et aux jeunes couples mariés sans enfant à charge qui n'entrent pas dans le champs d'application de l'APL.

**L'Allocation de Logement Social (ALS),** s'adressait initialement à des personnes âgées de plus de 65 ans, des personnes handicapées, des jeunes travailleurs âgés de moins de 25 ans. Elle a cependant été étendue progressivement à toute personne non éligible à l'ALF ou APL.

**L'aide Personnalisée au Logement (APL),** s'adresse à toute personne locataire d'un logement neuf ou ancien qui a fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'Etat.

■ Le parc social locatif

**Logements sociaux**

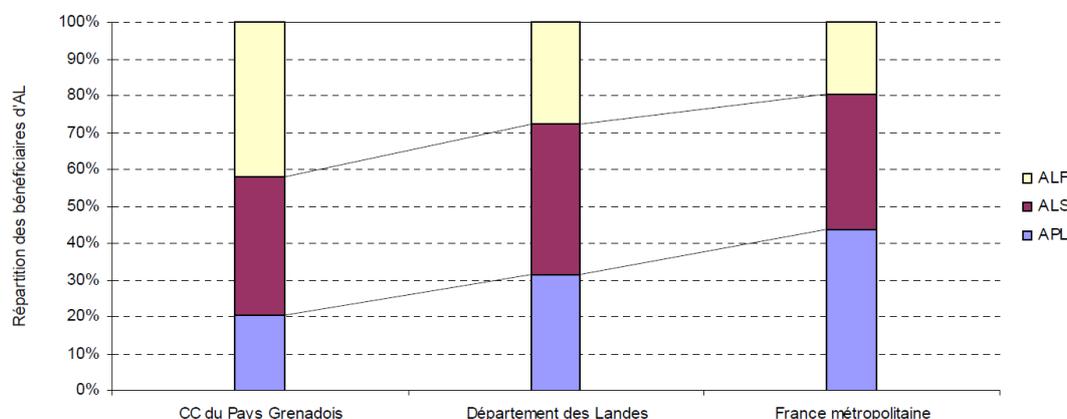
	Logements sociaux		Part des logements sociaux parmi les résidences principales en %		Evolution des logements sociaux 1999-2008	
	1999	2008	1999	2008	Nombre	%
<b>Pays Grenadois</b>	<b>41</b>	<b>62</b>	<b>1,5</b>	<b>1,9</b>	<b>+ 21</b>	<b>51,2</b>

Source: INSEE RP-2008

Sur le département des Landes, entre 1999 et 2008, les logements sociaux ont évolué de 54% Selon l'enquête "Territoire, population et fiscalité des Landes" réalisée par l'Association des Maires des Landes, il y aurait 20 logements sociaux sur le territoire du Pays Grenadois, tous recentrés sur Grenade sur l'Adour.

**Tendances nationales : Un parc social moins accessible**

Entre 1999 et 2009, le parc de logements sociaux a nettement progressé en France, passant de 3,9 à 4,3 millions, indique une étude réalisée par le Crédoc. Mais l'offre totale de logement sociaux disponibles dans l'année a baissé, passant de 500 à 430 000 entre 1999 et 2008. Ce phénomène est lié à la diminution de la mobilité. Compte tenu des difficultés à se loger, de moins en moins de locataires quittent le parc social : l'offre liée à la mobilité est passée de 450 à 400 000 logements par an. Logiquement, la part de nouveaux ménages - ceux qui sont entrés depuis moins de trois ans - se réduit, de 33 à 27 % entre 2000 et 2009. Ceci pénalise en particulier les jeunes ménages, dont la part est passée de 15 à 10 % entre 2000 et 2009. Au total, selon le Crédoc, deux millions de dossiers de demandes de logements sociaux demeurent en souffrance.



Source : CAF des Landes, 31/12/2011

■ Bénéficiaires d'une allocation logement

367 allocataires bénéficient d'une aide au logement sur le Pays Grenadois, soit près de 2 allocataires sur 5. Ce taux monte cependant à 50% en ce qui concerne le département des Landes et concerne plus de la moitié des allocataires en France Métropolitaine.

Compte tenu du caractère familial marqué par le territoire, la proportion de bénéficiaires est surreprésentée par rapport au département des Landes et de la France.

### ▪ Date d'aménagement des ménages

Date d'aménagement des ménages					
Moins de 2 ans	Entre 2 et 4 ans	Entre 5 et 9 ans	Entre 10 ans et 29 ans	Entre 20 et 29 ans	Depuis 30 ans ou plus
331	547	543	540	499	645
11%	18%	17%	17%	16%	21%

Source: INSEE, RP-2008

Si plus de 20% des ménages ont aménagé depuis plus de 30 ans sur le territoire, 11% d'entre eux ont tout de même aménagé depuis moins de deux ans.

## La construction de logements

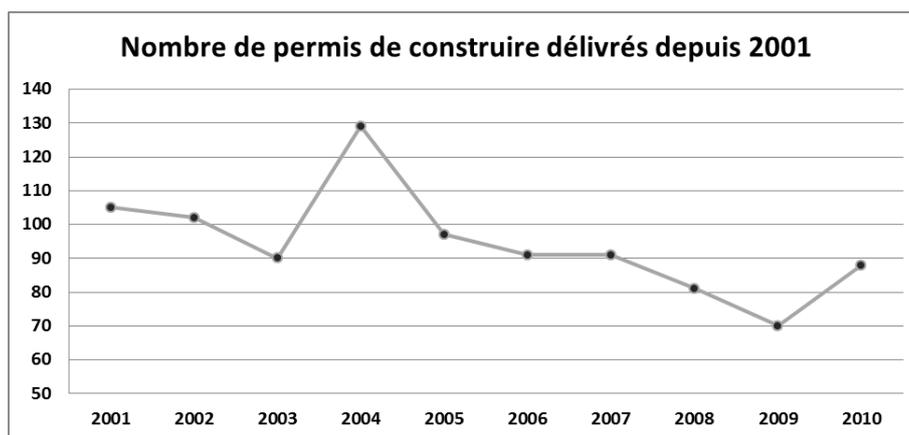
### ▪ Date de construction des résidences principales

Date de construction des résidences principales			
Avant 1949	Entre 1949 et 1974	Entre 1975 et 1989	Entre 1990 et 2003
926	638	746	687
31%	21%	25%	23%

Le poids des résidences principales construites entre 2004 et 2008, est estimé à 31%.

Source: INSEE, RP-2008

### ▪ Evolution des permis de construire



Source: SITADEL 2001-2010

Le nombre de permis de construire sur les logements et les locaux concerne les nouvelles constructions et les travaux sur constructions existantes.

C'est en 2004, que le nombre de permis de construire délivrés fut le plus élevé avec 129 au total sur le Pays Grenadois. Dans les années suivantes s'en est suivie une diminution du nombre de permis de construire, mais depuis 2010, le nombre de permis de construire délivré est de nouveau en hausse.

### ▪ Amélioration de l'habitat

De 2006 à 2010, la Communauté de Communes a mis en place une opération d'amélioration de l'habitat :

- 69 propriétaires occupants ont pu mettre aux normes leur logement, améliorer leur confort et les adapter.
- 23 logements destinés à la location ont été réhabilités, 9 en loyer libre et 14 en loyer maitrisé (10 logements vacants ont été remis sur le marché).

## Revenus des ménages

### Revenus fiscaux par unité de consommation- (avant redistribution)

Le revenu fiscal par unité de consommation divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unité de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Selon le système utilisé par l'INSEE, le premier adulte vaut 1 part (donc 1 unité de consommation), les autres personnes de 14 ans et plus valent 0,5 part et les enfants de moins de 14 ans, 0,3 part.

L'écart interquartiles est une mesure de dispersion qui s'obtient en faisant la différence entre le premier et le troisième quartile.

Le revenu médian d'une population donnée est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, et autant gagnent d'avantage.

#### ■ Répartition des revenus mensuels par décile

Répartition par déciles des revenus fiscaux mensuels des ménages, 2009

	Population fiscale en 2008	1er décile	2ème décile	1er quartile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	3ème quartile	8ème décile	9ème décile
Artassenx	264	-	-	-	-	-	1474	-	-	-	-	-
Bascons	878	-	-	-	-	-	1581	-	-	-	-	-
Bordères-et-Lamensans	358	-	-	-	-	-	1483	-	-	-	-	-
Castandet	411	-	-	-	-	-	1513	-	-	-	-	-
Cazères-sur-l'Adour	1126	-	-	-	-	-	1416	-	-	-	-	-
Grenade-sur-l'Adour	2440	690	980	1065	1145	1331	1453	1619	1805	1926	2055	2522
Larrivière-Saint-Savin	619	-	-	-	-	-	1431	-	-	-	-	-
Lussagnet	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maurrin	443	-	-	-	-	-	1586	-	-	-	-	-
Saint-Maurice-sur-Adour	615	-	-	-	-	-	1488	-	-	-	-	-
Le Vignau	490	-	-	-	-	-	1404	-	-	-	-	-
CC du Pays Grenadois	7717	704	983	1079	1162	1334	1475	1649	1836	1953	2110	2539
Landes	381779	676	956	1062	1160	1339	1508	1692	1908	2042	2202	2744
Aquitaine	-	606	911	1027	1134	1329	1518	1724	1968	2119	2306	2922
France métropolitaine	-	556	874	1000	1114	1324	1529	1752	2019	2187	2395	3097

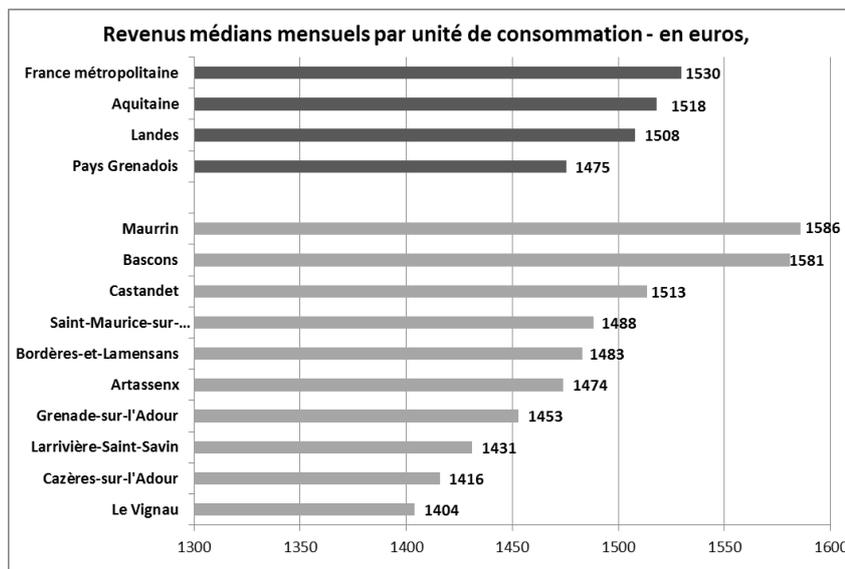
Source: INSEE, RP-2008, 2009

Les revenus fiscaux des ménages du territoire du Pays Grenadois sont légèrement inférieurs à ceux des autres territoires de comparaison.

L'écart inter-quartiles (le 3<sup>ème</sup> quartile – le 1<sup>er</sup> quartile) est de 874 euros sur le Pays Grenadois alors qu'il est de 980 euros dans les Landes et de 1 187 euros en France métropolitaine.

Le Pays Grenadois est donc un territoire moins marqué par les inégalités.

#### ■ Revenus médians mensuels

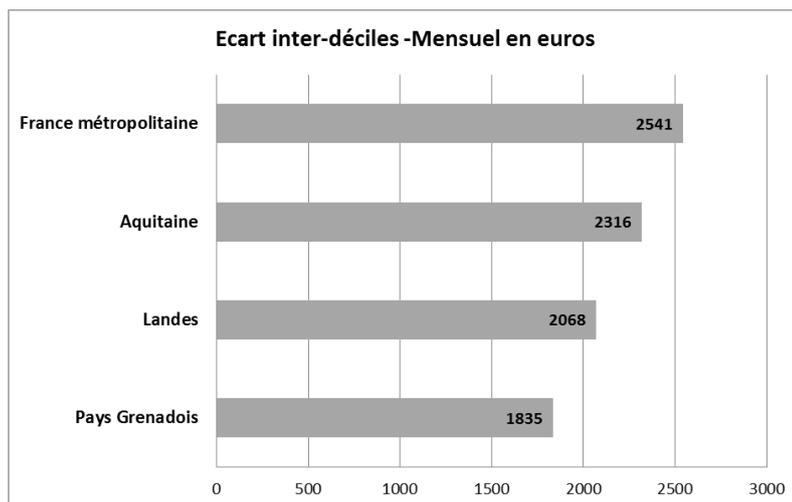


Source: INSEE, 2009

Le revenu médian du Pays Grenadois est inférieur à celui observé sur les autres territoires mais seulement un écart de 55 € sépare le revenu médian du Pays Grenadois à celui de la France métropolitaine. Au sein du Pays Grenadois un écart de 182 € existe entre le revenu médian des deux extrémités.

■ Écarts inter-déciles

L'écart inter-déciles est la différence entre le neuvième et le premier décile. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, et le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% des plus pauvres.



Source: INSEE 2009

L'écart entre les 10% des ménages les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 1835 euros sur le Pays Grenadois. Concrètement, cela signifie que les 10 % les plus riches gagnent 1835 euros par mois de plus que les 10 % les plus pauvres.

Par comparaison aux autres territoires, le Pays Grenadois comprend donc une population moins hétérogène s'agissant des niveaux de ressources.

■ Évolution du revenu médian

**Médianes mensuelles des revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (2001-2009)**

	2001	2009	Evolution 2001-2008	
Artassenx	1188	1474	+286	24%
Bascons	1194	1582	+388	32%
Bordères-et-Lamensans	1103	1483	+380	34%
Castandet	1134	1513	+379	33%
Cazères-sur-l'Adour	1077	1416	+339	31%
Grenade-sur-l'Adour	1149	1454	+305	27%
Larivière-Saint-Savin	1114	1431	+317	28%
Lussagnet	-	-	-	-
Maurrin	1259	1586	+327	26%
Saint-Maurice-sur-Adour	1265	1488	+223	18%
Le Vignau	1042	1405	+363	35%
<b>Pays Grenadois</b>	<b>1149</b>	<b>1474</b>	<b>+325</b>	<b>28%</b>
<b>Landes</b>	<b>1195</b>	<b>1509</b>	<b>+314</b>	<b>26%</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>1221</b>	<b>1530</b>	<b>+309</b>	<b>25%</b>

Entre 2001 et 2008, le revenu médian du Pays Grenadois a augmenté de 325 € ce qui est supérieur à l'évolution dans les Landes et en France métropolitaine.

Au sein du Pays Grenadois, les pourcentages d'évolution vont de 18% à 35%.

Source: INSEE, 2001-2009

**Tendance nationale : l'évolution des revenus et de la pauvreté**

Le niveau de vie médian s'élève à 1 580 euros au niveau national, selon les résultats de l'enquête sur les revenus publiés par l'INSEE (données 2008). Les inégalités se creusent : entre 1998 et 2008, le rapport entre le niveau de vie moyen des 10 % les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres est passé de 6 à 6,7 ; l'écart entre ces deux tranches est passé de 35 à 45 700 euros.

Le seuil de pauvreté s'élève à 791 euros si l'on considère l'équivalent de la moitié du revenu médian et de 949 euros si l'on fixe la barre de 60 % du revenu médian. Dans un cas, on compte 4,3 millions de pauvres (7 % de la population), dans l'autre 7,8 millions (13 %). Le taux et le nombre de pauvres ont considérablement baissé dans les années 1970 et au début des années 1980. Si l'on fixe le seuil de pauvreté à la moitié du revenu médian, le taux de pauvreté a diminué de 14 % à 7 % entre 1970 et 1990. Le nombre de pauvres est alors passé de 6,5 à 4,2 millions.

Depuis, la pauvreté stagne ou augmente légèrement. Mais, cette stagnation constitue à elle seule un contraste fort vis-à-vis des progrès précédents. Les moyennes cachent des évolutions divergentes : la pauvreté augmente nettement depuis quelques années chez les jeunes.

## Imposition

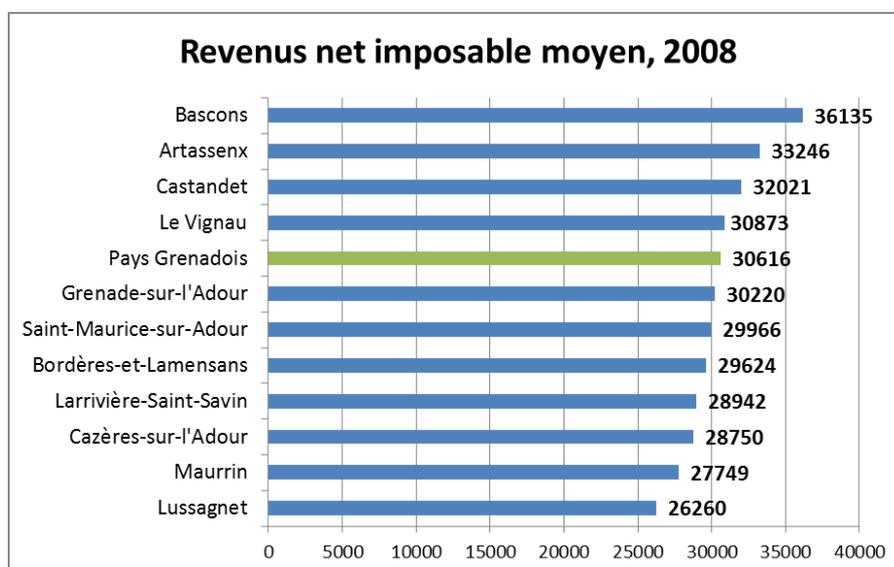
- Impôt sur le revenu des foyers fiscaux

### Impôts sur le revenu des foyers fiscaux, 2008

	Ensemble des foyers fiscaux	Revenus net déclaré moyen	Impot moyen	Part des foyers fiscaux imposables	Revenus net imposable moyen des foyers fiscaux imposables
Artassenx	149	22001	867	55%	33246
Bascons	478	24353	1210	55%	36135
Bordères-et-Lamensans	196	19688	427	49%	29624
Castandet	221	21253	603	53%	32021
Cazères-sur-l'Adour	626	19496	429	51%	28750
Grenade-sur-l'Adour	1345	20763	704	52%	30220
Larrivière-Saint-Savin	329	19765	472	51%	28942
Lussagnet	43	17565	129	44%	26260
Maurrin	254	20118	502	58%	27749
Saint-Maurice-sur-Adour	296	21668	538	56%	29966
Le Vignau	263	19374	426	45%	30873
<b>Pays Grenadois</b>	<b>4200</b>	<b>20829</b>	<b>643</b>	<b>52%</b>	<b>30616</b>
Landes	-	21199	792	52%	31691
Aquitaine	-	21763	960	52%	33081
France métropolitaine	-	23450	1251	54%	35008

Source: INSEE RP-2008

En moyenne 52% des ménages sont imposables sur le Pays Grenadois pour un impôt moyen de 643 €. Si la part de foyers fiscaux imposables reste la même que sur le département des Landes, un écart de 149 € existe entre l'impôt moyen des deux territoires.



Source: INSEE RP-2008

Concernant le revenu net imposable moyen des foyers fiscaux imposables en 2008, des disparités existent entre des différentes communes du Pays Grenadois. Un effet un écart de 9875 € sépare les deux extrémités.

## Consommation des ménages

### Coefficients budgétaires, 2010

	Coefficients budgétaires (1)
	2010
Alimentation et boissons non alcoolisées	13,4
<i>dont produits alimentaires</i>	12,3
Boissons alcoolisées et tabac	3,2
Articles d'habillement et chaussures	4,4
Logement (2), chauffage, éclairage	25,6
Équipement du logement	5,8
Santé (dépenses à la charge des ménages)	3,9
Transports	14,0
Communications	2,8
Loisirs et culture	8,6
<i>dont appareils électroniques et informatiques</i>	1,8
Éducation (dépenses à la charge des ménages)	0,9
Hôtels, cafés et restaurants	7,0
Autres biens et services	11,0
<b>Dépenses de consommation des ménages</b>	<b>100,0</b>

(1) Le coefficient budgétaire représente la part de la dépense en valeur consacrée à un bien ou un service particulier dans la dépense de consommation des ménages.

(2) y compris les loyers dits « imputés »

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

Au niveau national, la plus grande part de dépense des ménages est consacrée aux dépenses de « logement, chauffage, éclairage » avec 25%. 13% des dépenses sont également consacrées à « l'alimentation et boissons non alcoolisées » et 14% au « transport ».

En 2010, la dépense de consommation des ménages repart (+ 1,3 % en volume, après + 0,1 % en 2009) ; elle soutient la reprise économique. Ce redémarrage s'accompagne d'une baisse du taux d'épargne. En effet, la consommation des ménages progresse plus vite que leur pouvoir d'achat : ce dernier augmente de 0,8 % après + 1,3 % en 2009, sa hausse étant freinée par la remontée des prix (+ 1,2 % après - 0,6 %). Le regain de la consommation concerne quasiment tous les postes. En particulier, les dépenses d'alimentation et d'habillement repartent à la hausse, de même que celles en hôtels, cafés et restaurants. Les dépenses de chauffage accélèrent sous l'effet d'un hiver puis d'un automne particulièrement froids. A contrario, les achats d'automobiles neuves subissent un contrecoup lié à la baisse de la prime à la casse, et les souscriptions en assurance-vie marquent le pas après avoir bondi en 2009.

## Allocataires CAF

Les allocataires des **Caisses d'Allocations Familiales (CAF)** sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation en regard de leur situation familiale et/ou monétaire.

La notion d'**allocataire** est une notion de foyer/ménage et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles).

**Une famille monoparentale CAF** est définie par la présence d'au moins un enfant à charge au sens des prestations familiales ainsi que par l'absence d'un conjoint au foyer.

**Un allocataire isolé** est définie par la non présence d'un conjoint ou d'une conjointe et par la non présence d'enfants à charge.

### ■ Taux de couverture et allocataires CAF

#### Allocataires et personnes couvertes CAF, 2011

	Nombre total d'allocataires	Nombre de personnes couvertes	Nombre de personnes couvertes par allocataire
<b>Pays Grenadois</b>	969	3028	3,1
<b>Landes</b>	-	-	2,7
<b>France Métropolitaine</b>	-	-	2,7

Source : CAF, 2011

La taille des ménages allocataires est importante sur le territoire du Pays Grenadois avec en moyenne 3,1 personnes par allocataire.

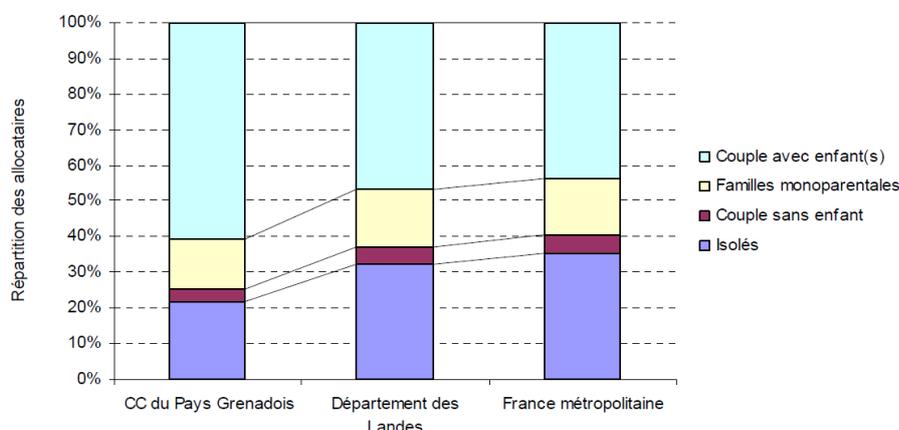
#### Taux de couverture des ménages, 2008

<b>Nombre de ménages *</b>	3105
<b>Nombre d'allocataires CAF</b>	990
<b>Taux de couverture des ménages</b>	32%

Source: INSEE RP 2008 (exploit. Princ.) et CAF 2008

En 2008, la CAF couvrait moins d'un ménage sur 3 sur la Communauté de Communes du Pays Grenadois.

### ■ Structure familiale des allocataires



Source : CAF des Landes, 2011

La population allocataire du Pays Grenadois est marquée par une forte représentation des familles (75% des allocataires ont au moins un enfant à charge). 134 familles monoparentales dont 21 avec 3 enfants ou plus sont couvertes ainsi que 590 couples avec enfants dont 131 avec 3 enfants ou plus. En revanche, la représentativité des personnes « isolées » est faible lorsque qu'on la compare aux deux autres territoires.

## ■ Bénéficiaires du RSA

**Le Revenu de Solidarité Active (RSA)** entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2009, remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et l'Allocation de Parent Isolé (API), pour les personnes privées d'emploi. Le RSA est constitué de 3 composantes :

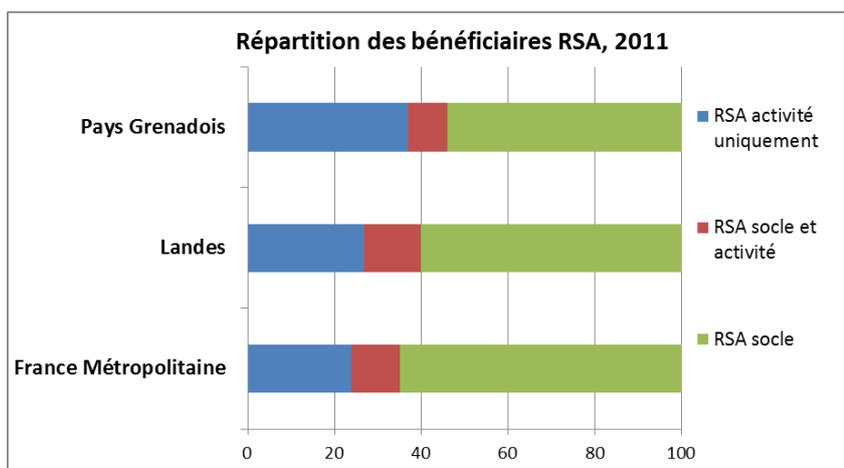
Un foyer allocataire du **RSA socle** n'a pas de revenu d'activité.

Les bénéficiaires du **RSA socle et activité** ont de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est inférieur au montant forfaitaire.

Les bénéficiaires du **RSA activité** ont de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est supérieur au montant forfaitaire.

De plus, selon la situation familiale, une allocataire en situation d'isolement, c'est-à-dire ayant la charge d'un ou des enfants, pourra bénéficier du **RSA majoré**.

Aussi depuis 2010, **RSA jeune** s'adresse aux personnes âgées de moins de 25 ans et justifiant d'au moins deux ans d'activité dans les trois dernières années.



Source : CAF des Landes, 31/12/2011

On dénombre en 2011, 112 allocataires bénéficiaires du RSA sur le territoire du Pays Grenadois représentant 232 personnes couvertes.

11% des allocataires de la CAF sont donc bénéficiaires du RSA sur le territoire contre 16% pour le département des Landes et 17% pour la France Métropolitaine.

Les bénéficiaires du RSA activité seulement sont surreprésentés sur le territoire. En effet, ils représentent environ 38% des allocataires soit 10 points de plus que sur le département des Landes.

Enfin 11% des allocataires perçoivent le RSA majoré.

Selon le programme départemental d'insertion et de lutte contre la précarité du Conseil général en 2011, trois principaux freins ont été identifiés sur la circonscription de Villeneuve dont le canton de Grenade fait partie. Tout d'abord la mobilité apparait comme un problème récurrent. En effet, les bénéficiaires du RSA n'ont pas tous le permis de conduire ni l'argent nécessaire pour l'achat ou l'entretien d'un véhicule.. Ensuite, un tiers du public évoque des problèmes de santé récurrents qui sont souvent un frein à l'emploi. Enfin, les usagers évoquent régulièrement l'éloignement des services. En effet leur manque de mobilité ne leur permet pas toujours de se rendre à la CAF, à la CPAM, à l'entretien mensuel obligatoire avec l'agent de pôle emploi ...

## ■ Les allocataires à bas revenus

### Allocataires à bas revenus, 2011

	Pays Grenadois		Landes	France Métropolitaine
	Effectifs	%	%	%
<b>Allocataires bas revenus</b>	<b>248</b>	<b>34%</b>	43%	46%
<b>Personnes couvertes par les allocataires à bas revenus</b>	<b>611</b>			
<b>Allocataires bas revenus pour lesquels les prestations représentent 100% des ressources brutes déclarées + prestation</b>	<b>92</b>	<b>37%</b>	36%	39%
<b>Allocataires bas revenus pour lesquels les prestations représentent 50% des ressources brutes déclarées + prestation</b>	<b>149</b>	<b>60%</b>	63%	65%

Source : CAF des Landes, 31/12/2011

Au 31 décembre 2011, plus d'un allocataire sur 3 du Pays Grenadois est sous le seuil de bas revenu, contre 42% et 46% dans le département des Landes et en France Métropolitaine.

Parmi ces allocataires, 60% sont dépendants à 50% des prestations CAF et 37% en sont dépendants à 100%, ces taux étant inférieur à ceux constatés dans les territoires de comparaison.

## Formation

### Les niveaux de formation

Evolution des niveaux de formation entre 1999 et 2008

	Population de 15 ans ou plus non scolarisée en 2008	Aucun diplôme, CEP, BEPC, Brevet des collèges				Bac + 2 et plus			
		Bas niveaux de formation		Poids des bas niveaux de formation en %		Hauts niveaux de formation		Poids des hauts niveaux de formation en %	
		1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Artassenx	187	94	66	52%	35%	20	32	11%	17%
Bascons	672	272	249	42%	37%	89	126	14%	19%
Bordères-et-Lamensans	267	112	105	43%	39%	24	35	9%	13%
Castandet	297	157	112	55%	38%	35	54	12%	18%
Cazères-sur-l'Adour	843	332	330	51%	39%	63	127	10%	15%
Grenade-sur-l'Adour	1853	734	644	44%	35%	206	351	12%	19%
Larrivière-Saint-Savin	438	202	138	48%	32%	42	86	10%	20%
Lussagnet	57	29	20	52%	35%	5	10	9%	17%
Maurrin	338	127	96	45%	28%	48	62	17%	18%
Saint-Maurice-sur-Adour	456	140	125	36%	27%	39	95	10%	21%
Le Vignau	358	155	138	55%	38%	32	53	11%	15%
<b>Pays grenadois</b>	<b>5765</b>	<b>2354</b>	<b>2023</b>	<b>46%</b>	<b>35%</b>	<b>603</b>	<b>1030</b>	<b>12%</b>	<b>18%</b>
Landes	-	-	-	47%	36%	-	-	12%	19%
France métropolitaine	-	-	-	46%	37%	-	-	18%	24%

Source: INSEE RP-1999, 2008

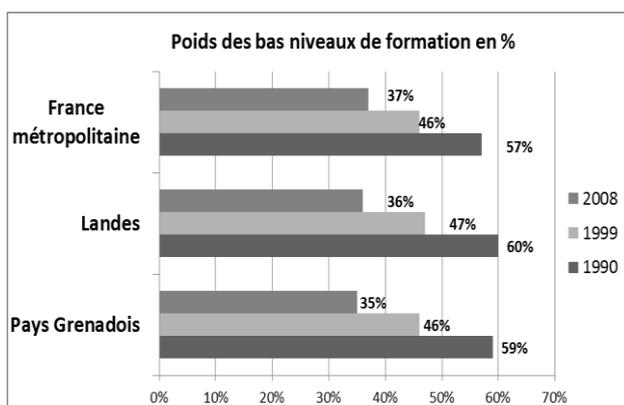
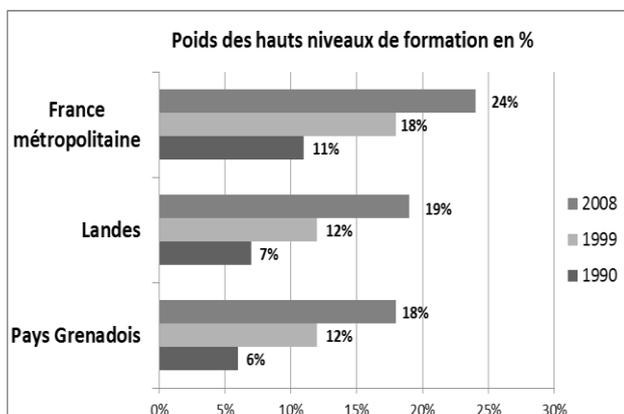
La population de **bas niveau de formation** est constituée des personnes de 15 ans et plus sorties du système scolaire sans diplôme, avec le certificat d'étude primaire ou le BEPC.

La population de **haut niveau de formation** est constituée des titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 ou plus

5765 personnes de plus de 15 ans soit environ 75% de la population du Pays Grenadois est non scolarisée en 2008. 35% de cette population présente un bas niveau de formation et 18% un haut niveau de formation.

L'évolution des hauts niveaux de formation entre 1999 et 2008 semble conforme à l'évolution du revenu médian vu précédemment

### Evolution des bas et hauts niveaux de formation



Source: INSEE RP-1990, 1999, 2008

Si nous comparons les trois territoires, le Pays Grenadois a suivi les tendances nationales et départementales dans l'évolution du poids des hauts niveaux de formation. Cependant le territoire présente une situation moins favorable que la France métropolitaine au niveau du poids des hauts niveaux de formation. Ainsi, 18% des adultes ont un niveau de formation supérieur ou égal à Bac + 2 sur le Pays Grenadois contre près de 24% en France métropolitaine.

Concernant les bas niveaux de formation, le Pays Grenadois suit de très près les tendances nationales et départementales. On peut constater 11 points de baisse sur le Pays Grenadois et dans les Landes entre 1999 et 2008 contre 9 points sur la France Métropolitaine.

**Tendance nationale : une baisse des sorties sans qualification du système scolaire**

En 1975, un quart des élèves sortaient sans qualification du système scolaire, contre 5 % aujourd’hui, selon une étude du ministère de l’Éducation Nationale. Au total, 40 000 jeunes quittent l’école chaque année sans qualification. Ils n’ont au mieux qu’un niveau de fin de collège ou de première année de CAP ou BEP. Très souvent, ce chiffre est confondu avec les 140 000 sorties "sans diplôme", qui intègrent des jeunes qui sont allés jusqu’au bac, l’ont raté et n’ont pas prolongé leur parcours.

Aussi, les difficultés d’insertion dans le monde du travail des jeunes sans qualification de 2010 sont beaucoup plus grandes que celles de ceux qui quittaient l’école dans la même situation en 1975. Les mécanismes de "rattrapage" comme les écoles de la deuxième chance, la formation continue ou la validation des acquis de l’expérience sont encore peu développés en France par rapport aux autres pays d’Europe.

▪ Les niveaux de formation par sexe

Niveaux de formation par sexe en 1990, 1999 et 2008

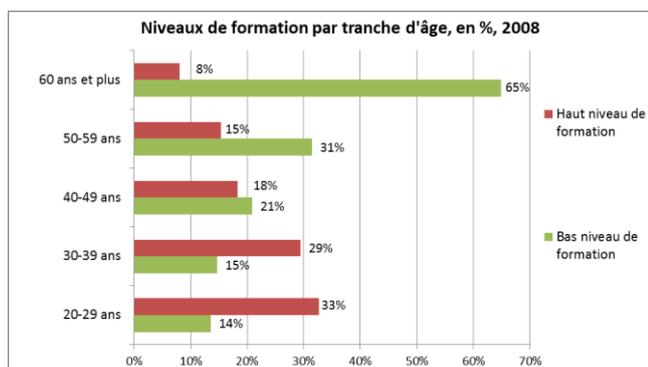
	FEMMES						HOMMES					
	Poids des bas niveaux de formation en %			Poids des hauts niveaux de formation en %			Poids des bas niveaux de formation en %			Poids des hauts niveaux de formation en %		
	1990	1999	2008	1990	1999	2008	1990	1999	2008	1990	1999	2008
Artassensx	67%	54%	35%	5%	11%	20%	71%	49%	36%	13%	10%	14%
Bascons	67%	46%	39%	5%	14%	19%	59%	38%	35%	7%	14%	18%
Bordères-et-Lamensans	79%	44%	42%	0%	10%	12%	52%	42%	37%	3%	8%	15%
Castandet	54%	51%	42%	9%	13%	18%	68%	50%	34%	6%	9%	18%
Cazères-sur-l'Adour	72%	56%	43%	4%	8%	15%	62%	46%	35%	7%	11%	15%
Grenade-sur-l'Adour	58%	46%	39%	6%	12%	21%	46%	42%	30%	7%	13%	17%
Larrivière-Saint-Savin	73%	50%	36%	0%	9%	21%	59%	41%	26%	4%	10%	19%
Lussagnet	56%	55%	38%	11%	14%	23%	43%	48%	31%	0%	4%	13%
Maurrin	54%	51%	38%	11%	17%	21%	38%	38%	18%	12%	17%	15%
Saint-Maurice-sur-Adour	56%	40%	28%	10%	9%	23%	43%	35%	27%	4%	12%	19%
Le Vignau	73%	55%	44%	3%	11%	17%	66%	50%	33%	3%	11%	13%
<b>Pays grenadois</b>	<b>64%</b>	<b>49%</b>	<b>39%</b>	<b>6%</b>	<b>12%</b>	<b>19%</b>	<b>54%</b>	<b>42%</b>	<b>31%</b>	<b>7%</b>	<b>12%</b>	<b>16%</b>
Landes	65%	52%	41%	7%	12%	19%	54%	42%	32%	8%	12%	18%
France métropolitaine	63%	50%	40%	10%	17%	24%	52%	41%	32%	12%	18%	23%

Source: INSEE RP-1990, 1999,2008

Chez les hommes comme chez les femmes, le poids des bas niveaux de formation a diminué entre 1990 et 2008. En effet, en 2008, les bas niveaux de formation représentent 39% chez les femmes et 31% chez les hommes sur le Pays Grenadois alors qu’ils étaient de 64% et de 54% en 1990. Chez les deux sexes une baisse de 25 et 23 points a donc eu lieu sur la période.

Concernant les hauts niveaux de formation, ils sont supérieurs chez les femmes en 2008 (19%) En effet, sur la période 1990-2008, on note une hausse de 13 points chez les femmes et de 9 points chez les hommes Sur la période l’évolution est supérieure sur le Pays Grenadois par rapport au département des Landes et à France Métropolitaine.

▪ Les niveaux de formation par tranche d’âge



Source: INSEE: RP-2008

Si les personnes de plus de 40 ans ont un poids de bas niveaux de formation, supérieur à celui des hauts niveaux de formation, il n’en est pas de même pour les générations suivantes. En effet, les hauts niveaux de formation sont supérieurs aux bas niveaux de formation chez les 20-39 ans.

## Situation économique

### L'emploi au lieu de travail

#### ▪ Résidentialisation de l'emploi

Résidentialisation de l'emploi en 2008

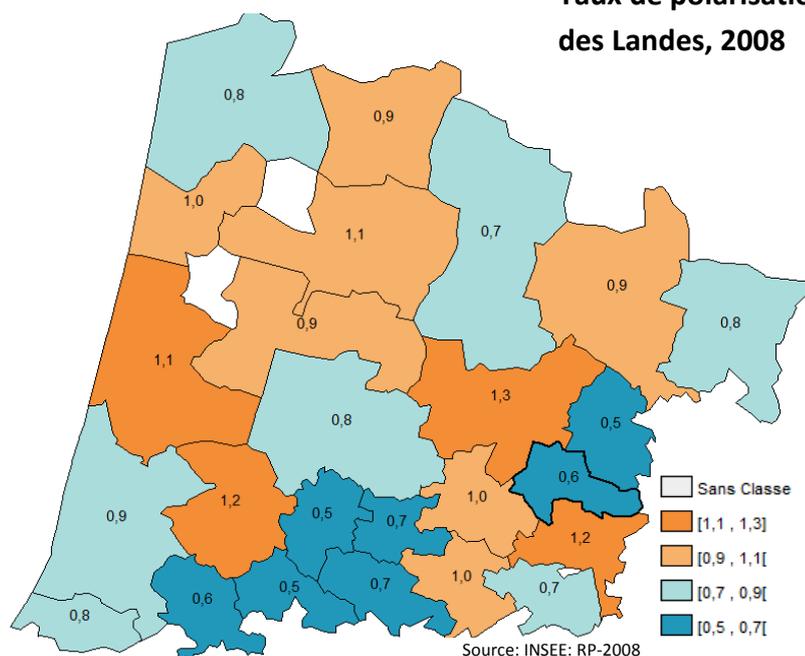
	Emplois (au lieu de travail)	Actifs occupés (au lieu de résidence)	Taux de polarisation
Artassenx	34	101	0,3
Bascons	154	428	0,4
Bordères-et-Lamensans	261	152	1,7
Castandet	54	151	0,4
Cazères-sur-l'Adour	220	480	0,5
Grenade-sur-l'Adour	858	1040	0,8
Larrivière-Saint-Savin	57	227	0,3
Lussagnet	76	27	2,8
Maurrin	51	184	0,3
Saint-Maurice-sur-Adour	40	260	0,2
Le Vignau	80	229	0,3
<b>Pays Grenadois</b>	<b>1885</b>	<b>3279</b>	<b>0,6</b>
Landes	-	-	0,9
Aquitaine	-	-	1,0
France métropolitaine	-	-	1,0

Source: INSEE RP-2008

Ce n'est qu'à Bordères-et-Lamensans et à Lussagnet que le taux de polarisation dépasse les 1 et attire un fort nombre d'actifs occupés chaque jour. Sur ces deux communes, les arrivées quotidiennes sur le lieu de travail sont supérieures aux départs quotidiens d'actifs (Soleal et Total).

Sur le Pays Grenadois le taux de polarisation est de 0,6 contre 1 en France métropolitaine et en Aquitaine et 0,9 sur le département des Landes. En effet, sur le territoire Grenadois, le nombre d'emplois (1885) est largement inférieur au nombre d'actifs occupés (3279). Avec un taux de polarisation de 0,6, le Pays Grenadois est donc un territoire en partie résidentiel.

#### Taux de polarisation de l'emploi, EPCI des Landes, 2008



Avec un taux de polarisation de l'emploi de 0,6, le Pays Grenadois se situe parmi les territoires qui ne disposent que de très peu d'emplois par rapport au nombre d'actifs occupés.

Le **taux de polarisation** rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune.

Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à 1, caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à 1. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou alors tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune.

La **population active occupée** comprend, au sens du recensement de la population, les personnes qui déclarent être dans l'une des situations suivantes :

- exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

Les professions et catégories socioprofessionnelles ont été déterminées par l'Insee et ont pour but de classer la population active française dans différentes classes.

Il y a sept critères principaux qui sont : le statut, le secteur d'activité économique, la taille de l'entreprise, le niveau de qualification, la classification ou hiérarchie au sein de l'entreprise, la nature de l'employeur, et, le type de métier.

Les 860 professions et catégories socio-professionnelles établies par l'Insee sont progressivement regroupées en fonction de ces 7 critères jusqu'à arriver à 8 catégories principales qui sont : les agriculteurs exploitants, les artisans, commerçants et chefs d'entreprises; les cadres, professions intellectuelles supérieures; les professions intermédiaires; les employés; les ouvriers; les retraités; les autres personnes sans activité professionnelle.

Les chômeurs ayant déjà travaillé sont classés en fonction de leur dernier métier. Ceux n'ayant jamais travaillé sont classés dans le métier recherché (ceux n'en cherchant pas étant classés inactifs).

## ■ Catégories des emplois au lieu de travail

Catégories des emplois au lieu de travail en 2008

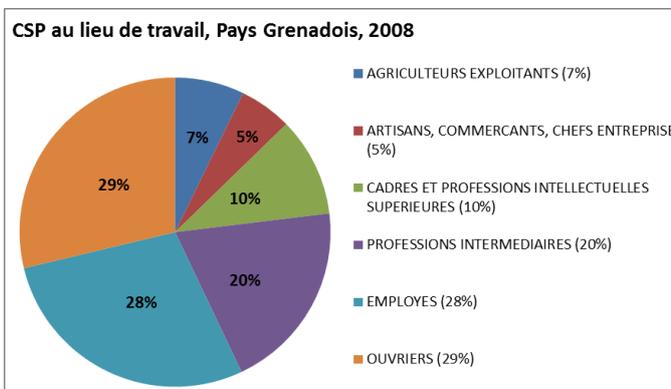
	Emplois (au lieu de travail)	Emplois salariés		Emplois détenus par des femmes		Emplois de cadres et professions intellectuelles sup	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Artassenx	34	22	65%	8	23%	0	0%
Bascons	154	125	81%	95	62%	4	3%
Bordères-et-Lamensans	261	237	91%	88	34%	28	11%
Castandet	54	27	50%	16	29%	0	0%
Cazères-sur-l'Adour	220	171	78%	100	46%	12	5%
Grenade-sur-l'Adour	858	716	83%	444	52%	129	15%
Larrivière-Saint-Savin	57	35	61%	27	48%	4	7%
Lussagnet	76	69	91%	4	5%	13	17%
Maurrin	51	33	65%	0	0%	0	0%
Saint-Maurice-sur-Adour	40	23	58%	21	53%	4	11%
Le Vignau	80	46	58%	37	46%	4	5%
<b>Pays Grenadois</b>	<b>1885</b>	<b>1504</b>	<b>80%</b>	<b>841</b>	<b>45%</b>	<b>197</b>	<b>10%</b>
<b>Landes</b>	-	-	<b>84%</b>	-	<b>47%</b>	-	<b>10%</b>
<b>France métropolitaine</b>	-	-	<b>88%</b>	-	<b>47%</b>	-	<b>16%</b>

Source: INSEE RP-2008

80% des emplois au lieu de travail sont des emplois salariés sur le Pays Grenadois contre 84% pour les Landes et 88% pour la France métropolitaine.

Aussi, 45% des emplois sont détenus par des femmes. Si ce taux peut paraître assez faible il suit de près les tendances nationales et départementales ou le taux d'emploi détenu par les femmes est de 47%.

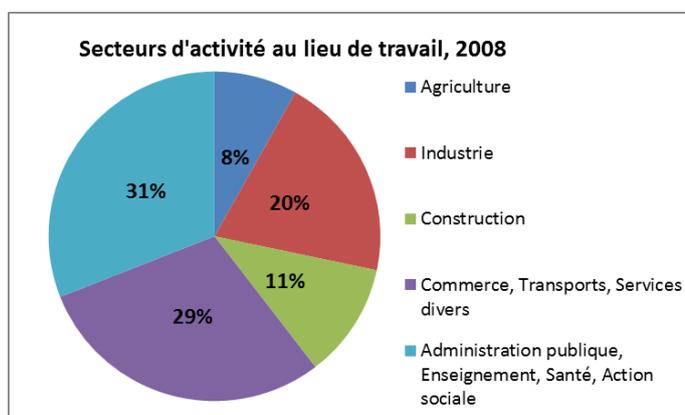
Enfin, concernant le taux d'emploi de cadres et de professions intellectuelles supérieures, il n'est que de 10% sur le Pays Grenadois et dans les Landes contre 16% en France Métropolitaine.



Source: INSEE RP-2008

Sur le Pays Grenadois, trois catégories socio-professionnelles sont majoritairement présentes parmi les emplois au lieu de travail.

En effet, les ouvriers, les employés et les professions intermédiaires représentent un peu plus de trois quarts des emplois sur le Pays Grenadois en 2008.



Source: INSEE RP-2008

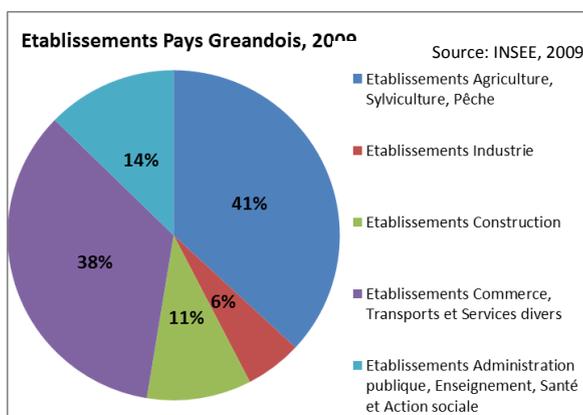
Sur le territoire du Pays Grenadois, 31% des emplois concernent l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Egalement, les emplois du domaine du commerce, des transports et des services divers sont représentés à hauteur de 25%. Le secteur tertiaire est donc primordial dans l'activité économique du territoire.

## L'activité économique

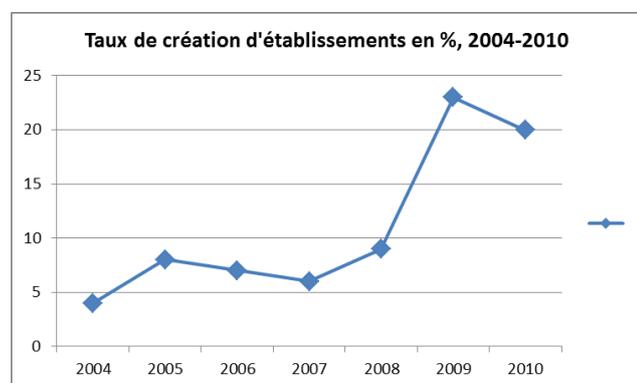
### Les établissements

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.



Source: INSEE, 2009



Source: INSEE, 2009

### Nombre de salariés des établissements, 2009

0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
408	165	15	8	3

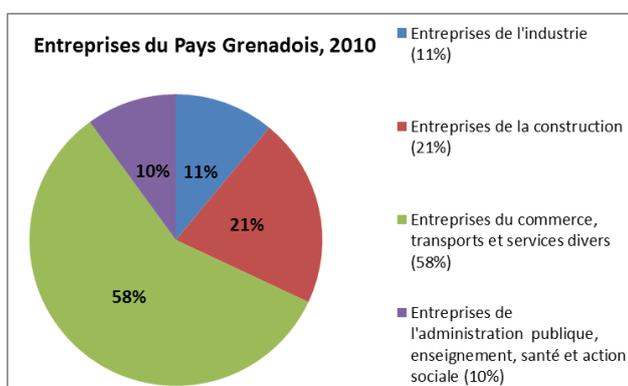
Source: INSEE, 2010

On recense en 2009, 599 établissements sur le territoire.

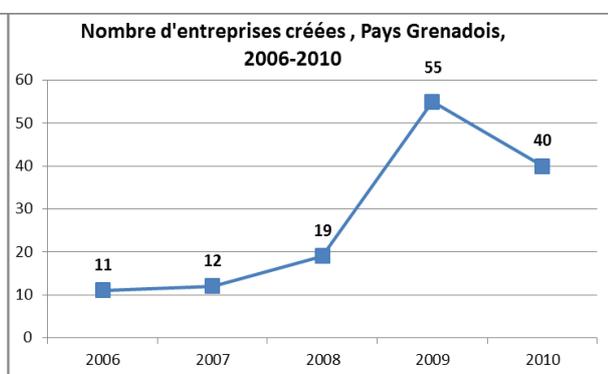
68% d'entre eux n'ont pas de salarié et seulement 3 établissements ont plus de 50 salariés.

### Les entreprises

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.



Source: INSEE, 2010



Source: INSEE: RP-2008

On recense en 2010, 263 entreprises sur le Pays Grenadois. Plus de la moitié sont des entreprises du commerce, des transports et des services divers.

Aussi, 43% des entreprises en 2008 ont plus de 10 ans et 37% ont moins de 3 ans.

Sur 40 entreprises créées en 2010 sur le Pays Grenadois, 21 sont des auto-entreprises.

La hausse de création d'entreprises à partir de 2008 peut s'expliquer par la création du statut d'auto-entrepreneur mis en place par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

## L'activité des résidents

### ■ Taux d'activité

Taux d'activité en 1999 et 2008

	Population 15-64 ans active en 2008	Les 15-64 ans actifs				Taux d'activité				
		Evolution des actifs 1999-2008		Taux d'activité		Jeunes 15-24 ans		Femmes 25-54 ans		
		Effectifs	%	1999	2008	1999	2008	1999	2008	
Artassenx	118	0	0%	66%	67%	17%	38%	76%	78%	
Bascons	448	37	9%	71%	73%	24%	38%	82%	89%	
Bordères-et-Lamensans	156	-6	-4%	70%	73%	33%	39%	74%	86%	
Castandet	184	-5	-3%	68%	71%	14%	38%	78%	88%	
Cazères-sur-l'Adour	514	173	51%	67%	74%	22%	54%	79%	88%	
Grenade-sur-l'Adour	1140	120	12%	70%	74%	28%	47%	78%	85%	
Larrivière-Saint-Savin	263	17	7%	69%	73%	25%	47%	83%	90%	
Lussagnet	29	-2	-6%	65%	59%	20%	23%	73%	73%	
Maurrin	217	42	24%	73%	73%	24%	36%	80%	86%	
Saint-Maurice-sur-Adour	292	52	22%	74%	73%	21%	35%	87%	91%	
Le Vignau	230	64	39%	72%	77%	23%	49%	86%	92%	
<b>Pays Grenadois</b>	<b>3592</b>	<b>493</b>	<b>16%</b>	<b>70%</b>	<b>73%</b>	<b>24%</b>	<b>44%</b>	<b>80%</b>	<b>87%</b>	
Landes	-	-	-	17%	70%	72%	30%	47%	81%	86%
France métropolitaine	-	-	-	10%	69%	72%	26%	43%	80%	85%

Source: INSEE RP-1999,2008

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi «population active ayant un emploi») et les chômeurs.

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Entre 1999 et 2008, la population active a augmenté de 16% sur le Pays Grenadois. Le taux d'activité des jeunes de 15-24 ans a ainsi gagné 20 points entre 1999 et 2008 et celui des femmes de 25-54 ans, a gagné 7 points sur la période.

### ■ Stabilité de l'emploi

Stabilité de l'emploi, Pays Grenadois, 2008

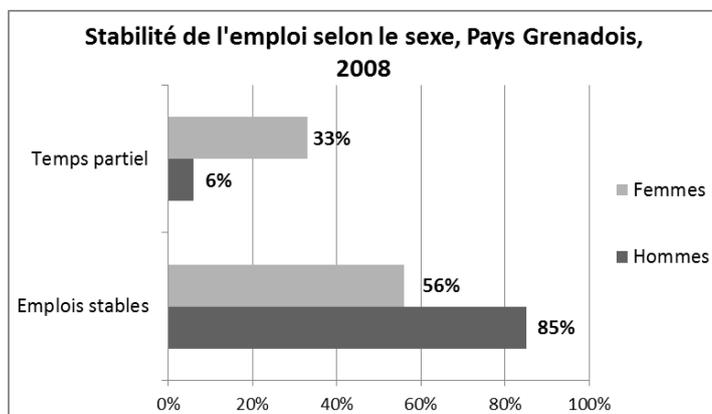
	Salariés 15 ans ou plus	Emplois stables		Salariés en contrats précaires		Salariés à temps partiel	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Artassenx	89	60	67%	7	8%	21	23%
Bascons	385	305	79%	53	14%	63	16%
Bordères-et-Lamensans	126	99	78%	12	10%	28	22%
Castandet	140	87	62%	22	16%	33	23%
Cazères-sur-l'Adour	389	264	68%	68	17%	71	18%
Grenade-sur-l'Adour	927	644	69%	178	19%	166	18%
Larrivière-Saint-Savin	207	137	66%	27	13%	35	17%
Lussagnet	20	16	82%	0	0%	6	30%
Maurrin	181	116	64%	19	10%	40	22%
Saint-Maurice-sur-Adour	242	193	80%	27	11%	35	14%
Le Vignau	176	131	74%	30	17%	48	27%
<b>Pays Grenadois</b>	<b>2882</b>	<b>2052</b>	<b>71%</b>	<b>443</b>	<b>15%</b>	<b>545</b>	<b>19%</b>
Landes	-	-	-	-	-	-	-
France métropolitaine	-	-	-	-	-	-	-

Source: INSEE RP-2008

**Emplois stables:** Nous avons regroupé sous cette dénomination l'ensemble des salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI, fonction publique).

**Contrats précaires:** Nous avons regroupé sous cette dénomination l'ensemble des salariés en contrat à durée déterminée, intérim, emploi aidé, apprentissage et stages.

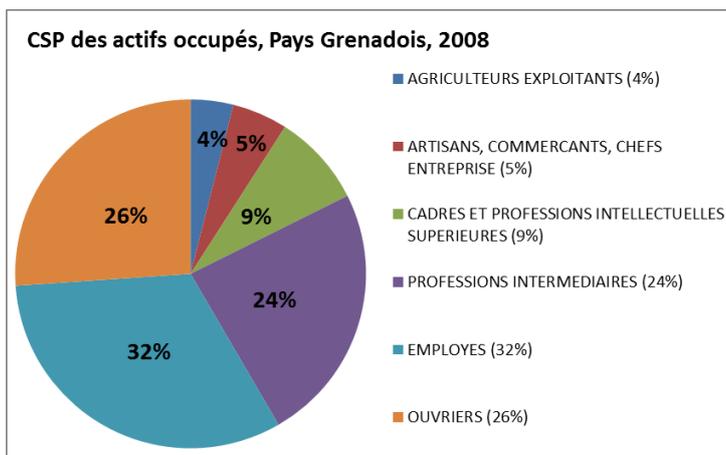
2882 personnes sont salariées sur le Pays Grenadois. Parmi elles, 71% ont un emploi stable, 15% ont un contrat précaire et 19% sont salariées à temps partiel.



Source : INSEE RP-2008

85 % des hommes ont un emploi stable sur le Pays Grenadois mais cette situation ne concerne que 56% des femmes. De plus, 33% des femmes ont un emploi à temps partiel contre 6% des hommes.

■ Catégories socio-professionnelles



Source : INSEE RP-2008

Les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers représentent 80% de la population résidant sur le Pays Grenadois. Entre 1999 et 2008 la population des employés et des ouvriers s'est maintenue sur le territoire. Par contre les artisans et les commerçants tout comme les agriculteurs ont diminué. Enfin, la part des professions intermédiaires ainsi que des cadres et professions intellectuelles supérieures a augmenté.

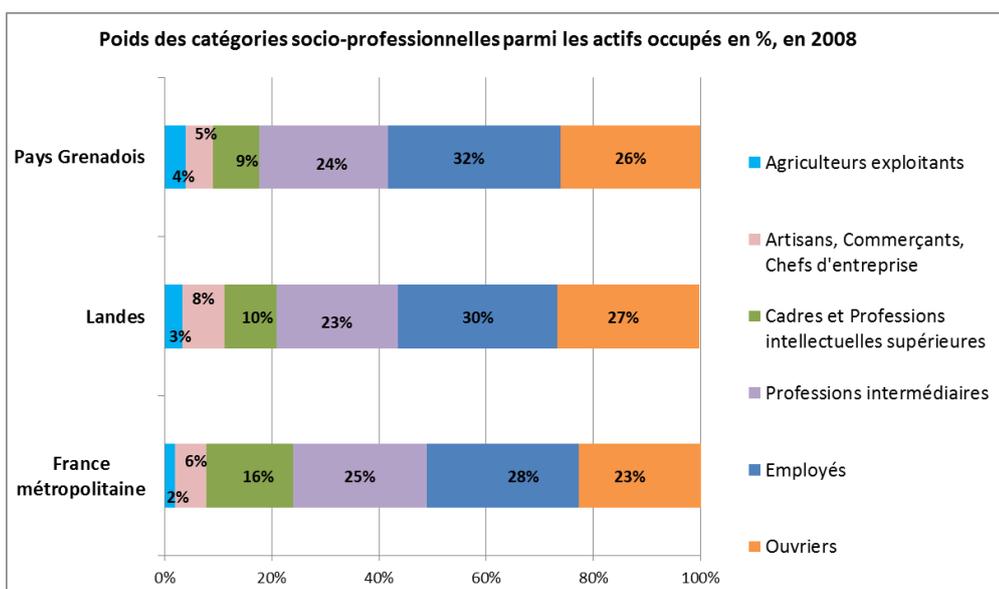
**Catégories socio-professionnelles des actifs occupés en 2008**

	Population active occupée 15-64 ans en 2008	Catégories socio-professionnelles			
		Cadres et professions intellectuelles sup		Employés et ouvriers	
		Effectifs	%	Effectifs	%
Artassenx	101	4	4%	64	63%
Bascons	428	32	7%	262	61%
Bordères-et-Lamensans	152	8	5%	86	57%
Castandet	151	12	8%	87	58%
Cazères-sur-l'Adour	480	36	8%	284	59%
Grenade-sur-l'Adour	1040	88	8%	616	59%
Larivière-Saint-Savin	227	31	14%	102	45%
Lussagnet	27	0	0%	16	58%
Maurrin	184	24	13%	92	50%
Saint-Maurice-sur-Adour	260	34	13%	151	58%
Le Vignau	229	12	5%	156	68%
<b>Pays Grenadois</b>	<b>3279</b>	<b>281</b>	<b>9%</b>	<b>1916</b>	<b>58%</b>
Landes			9%		54%
France métropolitaine	-	-	16%	-	51%

\* Parmi les actifs occupés 15-64 ans

Source : INSEE, RP-2009

3279 personnes sont actives occupées sur le Pays Grenadois. Parmi elles, 9% appartiennent aux emplois de cadres et de professions intermédiaires et 58% aux emplois d'employés et d'ouvriers. Entre 1999 et 2008, la catégorie des cadres a progressé de façon plus importante sur le Pays Grenadois que sur le territoire départemental et national en passant de 5% à 9%.



Source: INSEE RP-2008

## La mobilité professionnelle

Mobilité professionnelle (estimations 2008)  
ARRIVEES ET DEPARTS vers le lieu de travail

		ARRIVEES	DEPARTS
<b>Pays Grenadois</b>		<b>1091</b>	<b>1091</b>
<b>Cantons limitrophes</b>	Canton de Mont de Marsan	247	1368
	Canton d'Aire sur l'Adour	179	265
	Canton de Saint Sever	76	194
	Canton de Villeneuve	84	24
<b>Total</b>		<b>586</b>	<b>1851</b>
Autres cantons landais		109	108
Départements limitrophes		86	176
Autres départements		25	76
<b>Total</b>		<b>1897</b>	<b>3302</b>

\***Arrivées** : Personnes qui travaillent sur le Pays Grenadois et qui habitent...

\***Départs** : Personnes qui habitent le Pays Grenadois et qui partent travailler ...

Source: INSEE: RP-2008

### Les départs

Le Pays Grenadois compte environ 3302 actifs occupés sur son territoire. Parmi eux, 1091 travaillent au sein du Pays Grenadois. Concernant les déplacements vers les cantons limitrophes, environ 1368 personnes travaillent sur le canton de Mont de Marsan, 265 sur celui d'Aire sur l'Adour, 194 sur le canton de Saint Sever et enfin 24 sur celui de Villeneuve. Aussi 108 personnes travaillent sur un autre canton du département des Landes et 176 personnes travaillent sur un département limitrophe. Enfin, 76 personnes travaillent sur un autre département de France Métropolitaine.

Au final, 33% des personnes du Pays Grenadois travaillent donc sur le territoire, 55% travaillent sur un canton limitrophe au Pays Grenadois et 11% travaillent sur un autre canton des Landes, ou sur un autre département.

### Les arrivées

Environ 1897 personnes viennent travailler sur le Pays Grenadois dont 1091 qui habitent sur le territoire.

Au total 586 proviennent des cantons limitrophes au territoire, dont 247 de l'agglomération montoise, 179 du canton d'Aire sur l'Adour, 76 du territoire de Saint Sever, et enfin 84 du canton de Villeneuve. Aussi 109 personnes viennent d'un autre canton des Landes pour travailler sur le Pays Grenadois et 86 personnes qui viennent travailler sur le territoire arrivent d'un département limitrophe. Enfin, 25 personnes proviennent d'un autre département de France Métropolitaine.

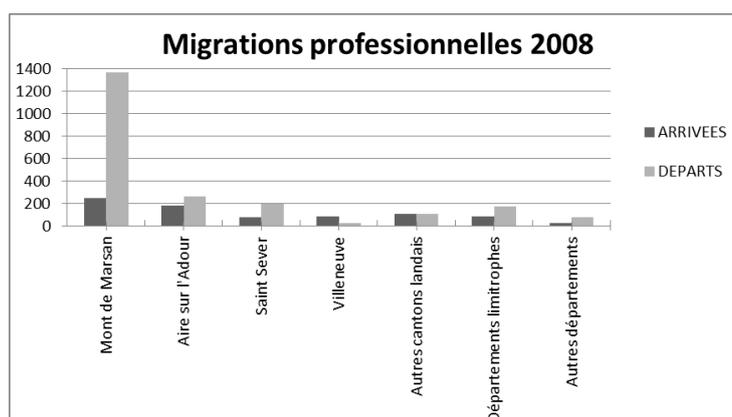
Au final, 57% des personnes qui travaillent sur le Pays Grenadois y habitent, 31% proviennent d'un canton limitrophe au territoire, et 11% viennent d'un autre canton des Landes, ou d'un autre département.

### Synthèse des arrivées et départs

On recense trois fois plus de personnes du Pays Grenadois allant travailler sur un canton limitrophe que de personnes habitant sur un canton limitrophe et venant travailler sur le Pays Grenadois.

De plus, les arrivées et les départs de population vers un autre canton Landais sont équivalents.

Aussi, deux fois plus de personnes habitant le Pays Grenadois partent travailler sur un département limitrophe comparé aux personnes qui



Source: INSEE: RP-2008

viennent d'un département limitrophe pour travailler sur le Pays Grenadois.

Enfin, trois fois plus de personnes partent travailler vers un autre département comparé à celles qui arrivent d'un autre département pour travailler sur le Pays Grenadois.

Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'INSEE, qui utilise les normes du Bureau International du Travail (BIT).

Selon cette définition, un **chômeur** est une personne en âge de travailler (qui répond simultanément à trois conditions :  
 - être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;  
 - avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent.

La seconde définition est celle du ministère de l'emploi, qui comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

**Catégorie A** : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (catégorie de base, la plus utilisée)

**Catégorie B** : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78h le mois précédent

**Catégorie C** : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78h le mois précédent.

## Le chômage

### ■ Indice de chômage/ Demandeurs d'emploi

\*Indice de chômage estimé: DEF catégorie A parmi la population active en 2008

**Sructure des demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2008 - Indice de chômage**

	Total des DEFM catégorie A	DEFM catégorie A				Indice de chômage estimé		
		Hommes		Femmes		Total	Hommes	Femmes
		Nombre DEFM	%	Nombre DEFM	%			
Artassens	11	3	27%	8	73%	8%	5%	15%
Bascons	23	12	52%	11	48%	5%	5%	5%
Bordères-et-Lamensans	8	3	38%	5	63%	5%	3%	7%
Castandet	13	7	54%	6	46%	7%	7%	7%
Cazères-sur-l'Adour	64	26	41%	38	59%	12%	10%	16%
Grenade-sur-l'Adour	97	33	34%	64	66%	9%	6%	12%
Larivière-Saint-Savin	22	8	36%	14	64%	8%	6%	11%
Lussagnet	1	1	100%	0	0%	3%	6%	0%
Maurrin	13	5	38%	8	62%	6%	4%	8%
Saint-Maurice-sur-Adour	20	12	60%	8	40%	7%	8%	6%
Le Vignau	13	5	38%	8	62%	6%	4%	7%
<b>Pays Grenadois</b>	<b>284</b>	<b>114</b>	<b>40%</b>	<b>170</b>	<b>60%</b>	<b>8%</b>	<b>6%</b>	<b>10%</b>
Landes	-	-	-	-	-	11%	-	13%
<b>France métropolitaine</b>	-	-	-	-	-	<b>11%</b>	-	<b>12%</b>

Source: INSEE RP-2008

Au 31 décembre 2008, on dénombre sur le territoire 284 personnes demandeuses d'emploi de catégorie A c'est-à-dire n'ayant exercé aucune activité durant le mois précédent.

Les femmes demandeuses d'emploi sont plus nombreuses que les hommes sur le Pays Grenadois. En effet, elles représentent 60% des demandeurs d'emploi en fin de mois.

Avec 8% de chômeurs sur le territoire, l'indice de chômage est plus faible sur le Pays Grenadois que dans les Landes et qu'en France Métropolitaine.

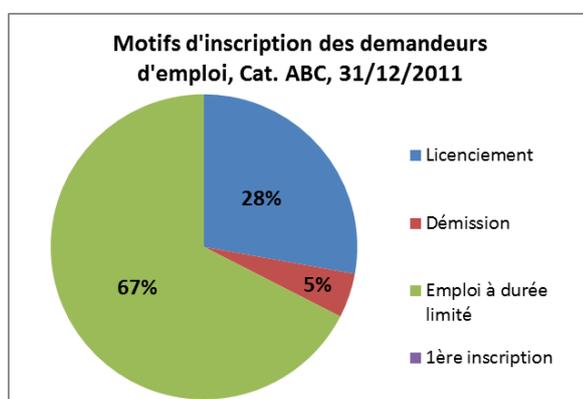
Au 31 décembre 2011, on dénombre 256 demandeurs d'emploi de catégorie A ainsi que 428 demandeurs d'emploi si l'on tient compte des catégories ABC.

**Indice de chômage estimé par tranches d'âge, 2008**

	Indice de chômage estimé		
	25-49 ans	50 ans et plus	Moins de 25 ans
<b>Pays Grenadois</b>	5%	3%	8%
<b>Landes</b>	8%	4%	11%
<b>France Métropolitaine</b>	8%	5%	12%

Source: INSEE RP-2008

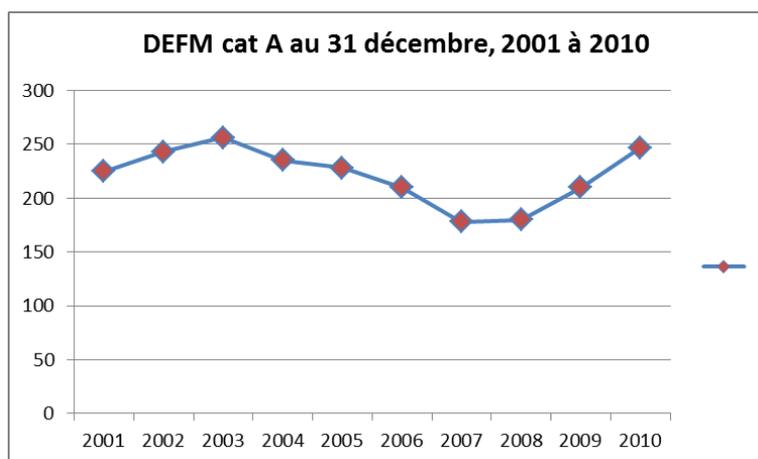
Sur le Pays Grenadois l'indice de chômage par tranche d'âge est inférieur à l'indice départemental et national



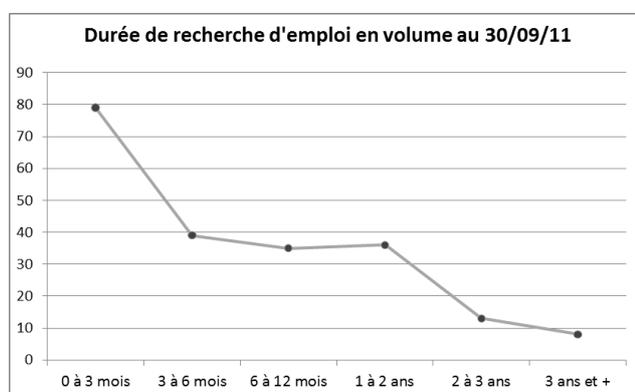
Source: INSEE 2011

Plus de deux tiers des personnes sont demandeurs d'emploi au 31/12/2011, suite à la perte d'un emploi à durée limitée.

### ■ Structure du chômage



Source: INSEE, RP-2008



Source : DIRECCTE, 2011

Au 30 septembre 2011, parmi les 210 personnes demandeuses d'emploi, environ 80 personnes recherchent un emploi depuis 3 mois ou moins et moins de 10 sont demandeuses d'emploi depuis 3 ans et plus.

En 2011 le Point Relais Emploi (PRE) a accueilli plus de 60 personnes pour un total d'environ 130 visites. Environ 60% des personnes ne se sont présentées au PRE qu'une seule fois. Les principales requêtes concernent la consultation d'annonces, l'aide à la rédaction de CV ou les réinscriptions à Pole Emploi.

#### **Tendances : l'évolution du chômage**

Le taux de chômage en France approche les 10 % selon l'Insee. La hausse du taux de chômage est ancienne. Elle a eu lieu en une dizaine d'années, entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980. Le taux passe alors de 4 à 9,3 %, presque son niveau actuel. Depuis, on oscille entre des phases de progression et de diminution, sans jamais arriver à revenir durablement à un niveau faible qui pourrait se rapprocher du plein emploi. Le taux de chômage était à nouveau retombé à 7,2 % début 2008, mais la récession mondiale l'a, à nouveau, tiré vers le haut.

Ce taux moyen masque des écarts importants suivant les populations et plusieurs critères sont discriminants. Le taux atteint 23 % pour les 15-24 ans, 8,4 % pour les 25-49 ans et 6 % pour les plus de 50 ans (données 2010). Il passe de 4,7 % pour ceux qui disposent d'un diplôme supérieur à bac+2 à 12,7 % pour les non-diplômés (données 2008), et de 7 % pour les Français à 22 % pour les étrangers hors Union européenne (données 2007). En matière d'emploi, les handicaps se cumulent : la situation des jeunes étrangers peu qualifiés est particulièrement dramatique.

Le repérage du **commerce de proximité** regroupe l'ensemble des commerces de quotidienneté et des commerces en pôle de vie.

Le commerce de quotidienneté regroupe les commerces pour lesquels les achats des consommateurs sont quotidiens, ou du moins très fréquents : Commerce alimentaire spécialisé (boulangeries, boucheries, commerces de fruits et légumes, de tabac...), Alimentation générale, supérettes, traiteurs, cafés-tabacs, papeteries et pharmacies...

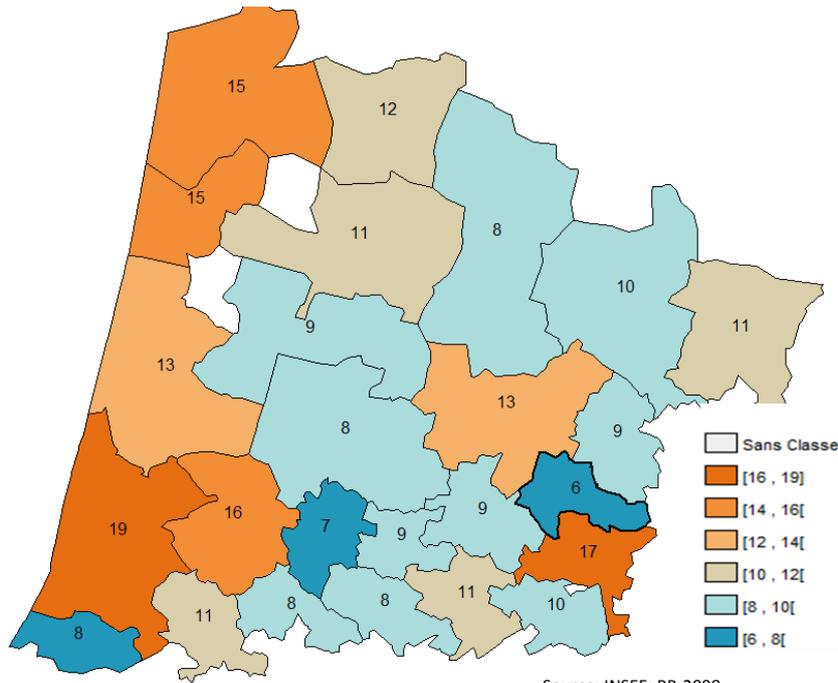
La présence des commerces contribue au dynamisme et à la vitalité de ces quartiers et constituent des pôles de vie.

## Services

### Les services de proximité

○ *Commerces de proximité*

#### Nombre de commerces pour 1000 habitants, EPCI des Landes, 2008



Parmi les EPCI des Landes le Pays Grenadois se situe en dernière position avec seulement 6 commerces pour 1000 habitants. La moyenne départementale est de 13 commerces pour 1000 habitants et Grenade sur l'Adour commune centre du Pays Grenadois en recence 9.

○ *Attractivité des services*

Onze équipements ont été retenus pour le calcul des rayons d'attractivité des communes chefs-lieux de cantons (services liés à l'alimentation, à l'éducation et les services généraux tels la gendarmerie, la poste..

#### Pouvoir d'attraction en matière de service dans le Pays Adour Chalosse Tursan, 2011



**Rayon d'attraction des communes chefs-lieux**  
 Le rayon du cercle qui vaut à l'attraction lie à 11 services sélectionnés. (alimentation, éducation, services généraux)

Grenade est un des chefs-lieux dont les équipements présentent le plus faible rayonnement. Les services proposés par les communes sont concurrencés par ceux des grandes villes proches, Mont de Marsan et Aire sur l'Adour

Source : Pays Adour Chalosse Tursan, 2011

## Santé

Les services de santé▪ Les professionnels de santé

Les professionnels de santé, Pays Grenadois, 2011

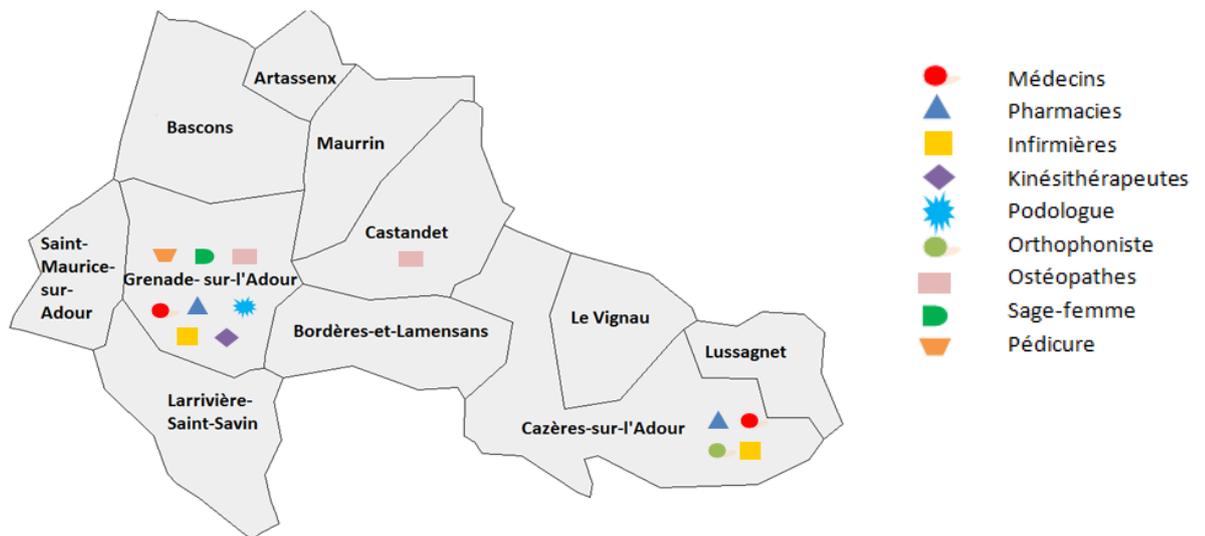
	Nombre de Cabinets	Nombre de professionnels	Dont plus de 55 ans	Communes
Médecin Généraliste	5	8	3	7 à Grenade et 1 à Cazères
Dentiste	2	4	1	Grenade
Kinésithérapeute	2	4	0	Grenade
Ostéopate	-	2	0	Grenade
Podologue	-	1	0	Grenade
Sage -femme	-	1	0	Grenade
Orthophoniste	1	1	0	1 à Cazères
Infirmière Libérale	5	10	1	8 à Grenade et 2 à Cazères
Pharmacie	3	-	-	2 à Grenade et 1 à Cazères
Pédicure	-	1	0	Grenade
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>32</b>	<b>5</b>	

-: Déjà comptabilisé dans un autre cabinet d'un autre professionnel de

Source: URCAM aquitaine, MSA et CIAS Pays Grenadois

8 médecins généralistes exercent sur le territoire du Pays Grenadois dont 3 qui ont plus de 55 ans. On dénombre également 10 infirmières libérales en activité ainsi que 4 dentistes et 4 kinésithérapeutes.

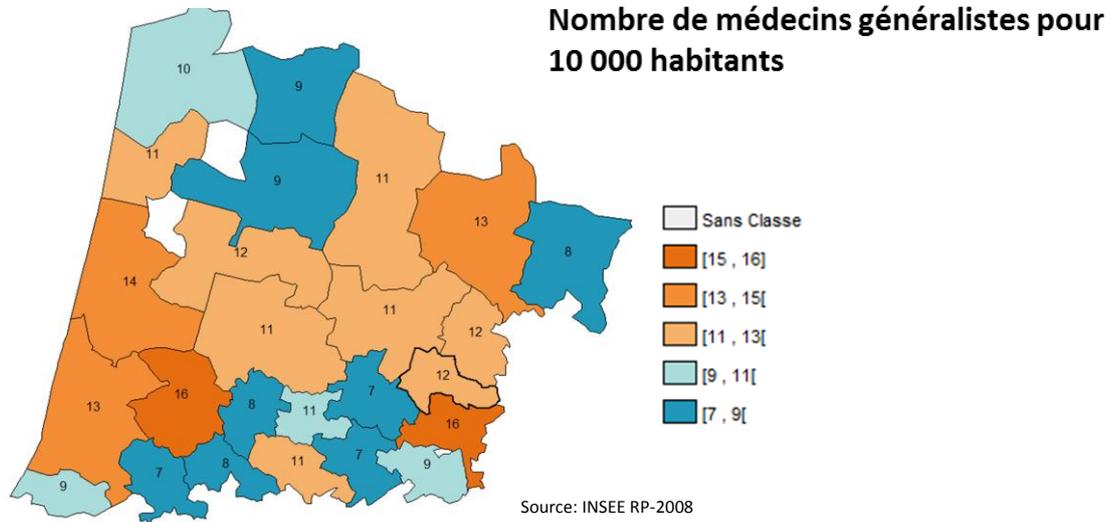
Les professionnels de santé sur le Pays Grenadois



Les services de santé sont recentrés sur les communes de Grenade et de Cazères. Pour les spécialistes les personnes doivent néanmoins se rendre sur Mont de Marsan ou sur Aire sur l'Adour qui se situent entre 15 et 20 km du territoire.

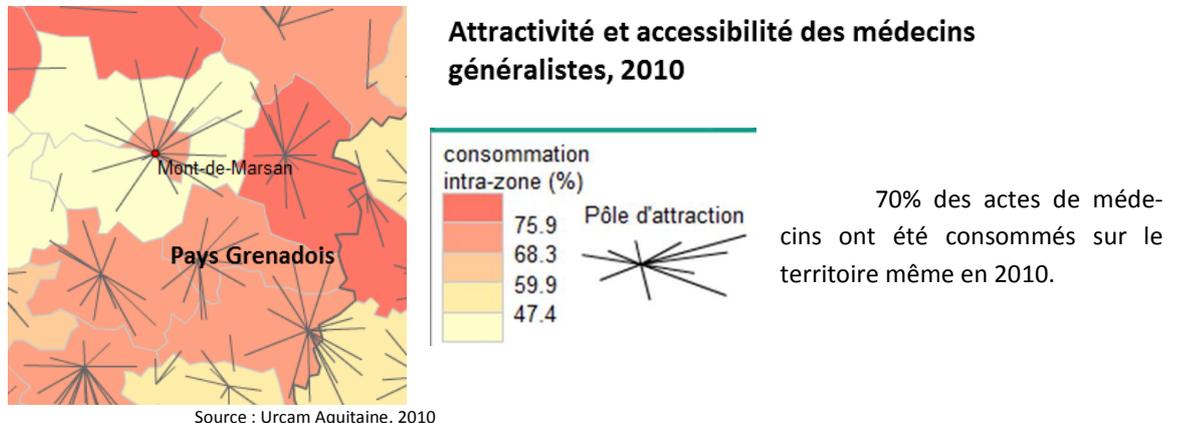
- Médecins généralistes

- *Densité de généralistes*

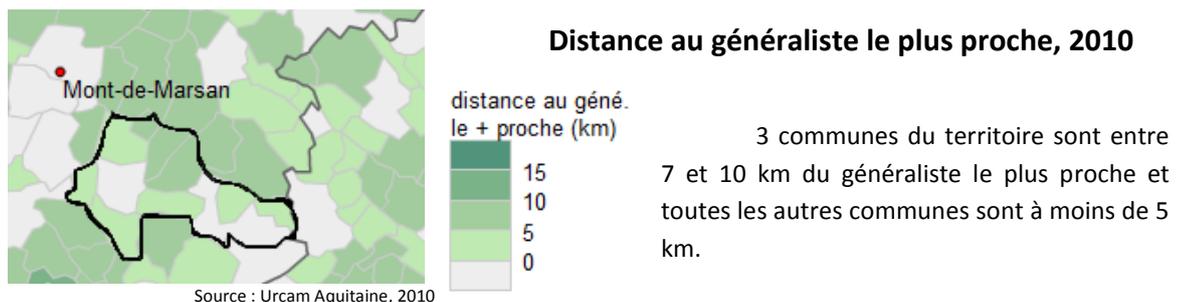


Le pays Grenadois possède aux alentours de 12 généralistes pour 10 000 habitants. Il se situe dans une situation plutôt favorable par rapport à la moyenne des EPCI des Landes qui est de 10,6 médecins pour 10 000 habitants.

- *Attractivité des généralistes*

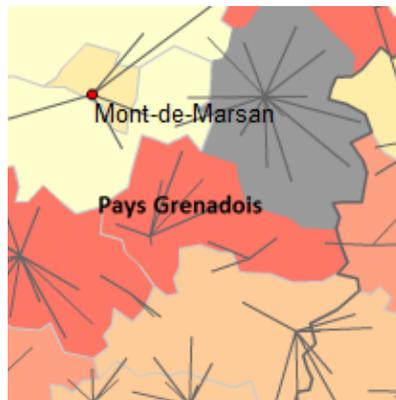


- *Distance au généraliste le plus proche*



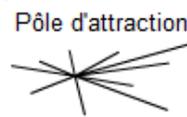
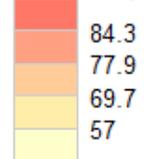
## ▪ Infirmiers

### ○ *Attractivité des infirmiers*



#### Attractivité et accessibilité des infirmiers, 2010

consommation  
intra-zone (%)

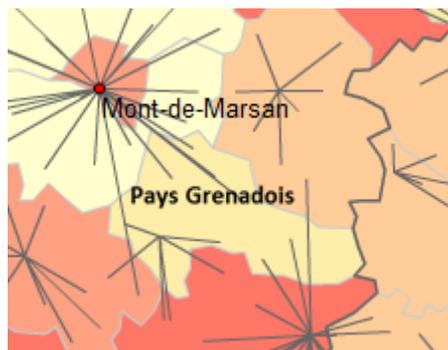


85% des actes ont été consommés sur le territoire même en 2010.

Source : Urcam Aquitaine, 2010

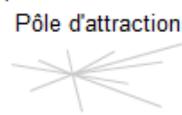
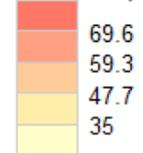
## ▪ Kinésithérapeute

### ○ *Attractivité des kinésithérapeutes*



#### Attractivité et accessibilité des kinésithérapeutes 2010

consommation  
intra-zone (%)



Seulement 42% des actes de kiné ont été consommés sur le territoire même en 2010.

Source : Urcam Aquitaine, 2010

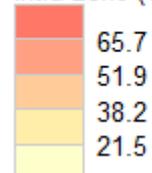
## ▪ Dentistes

### ○ *Attractivité des dentistes*



#### Attractivité et accessibilité des dentistes, 2010

consommation  
intra-zone (%)

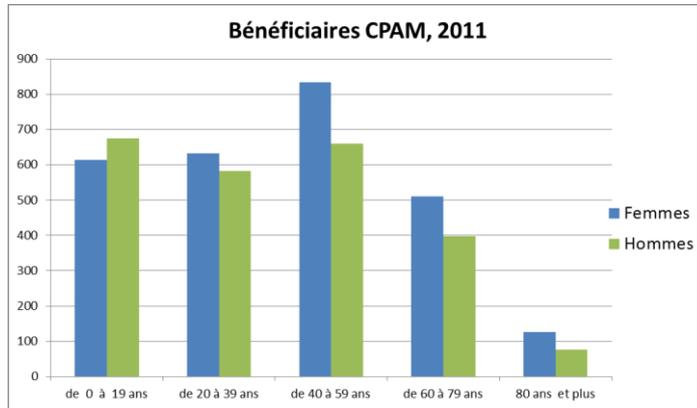


55% des actes de dentistes ont été consommés sur le territoire même en 2010.

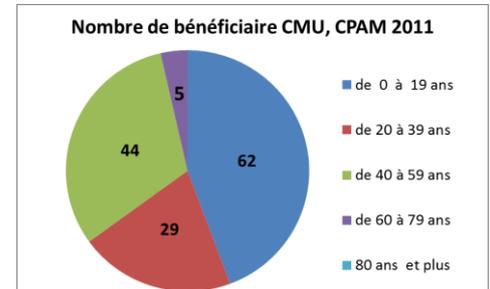
Source : Urcam Aquitaine, 2010

## Les ressortissants de la sécurité sociale

### ▪ La caisse primaire d'assurance maladie



Source : CPAM des Landes, 2011



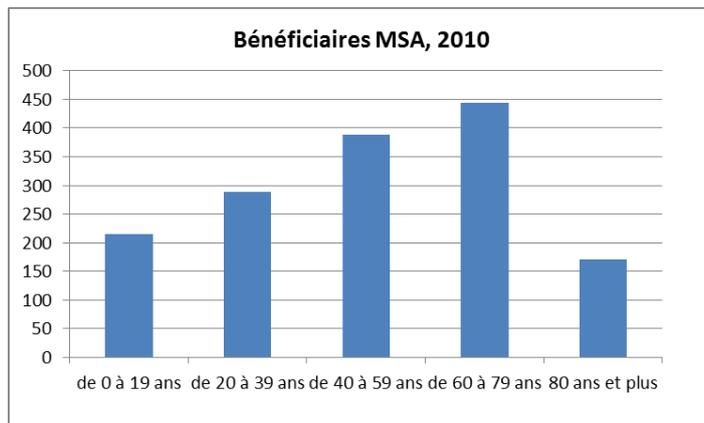
Source : CPAM des Landes, 2011

5112 personnes sont rattachées à la CPAM sur le territoire en 2010.

144 personnes, soit moins de 3% des allocataires CPAM sont bénéficiaires CMU en 2011.

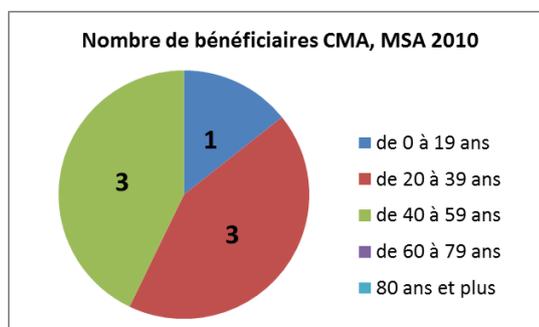
Les moins de 20 ans sont les plus nombreux avec 62 bénéficiaires tandis qu'il n'y a pas de bénéficiaires CMU chez les 80 ans et plus.

### ▪ La Mutualité Sociale Agricole



Source : CPAM des Landes, 2011

1507 personnes sont rattachées à la MSA en 2010, soit environ 20% de la population du territoire.



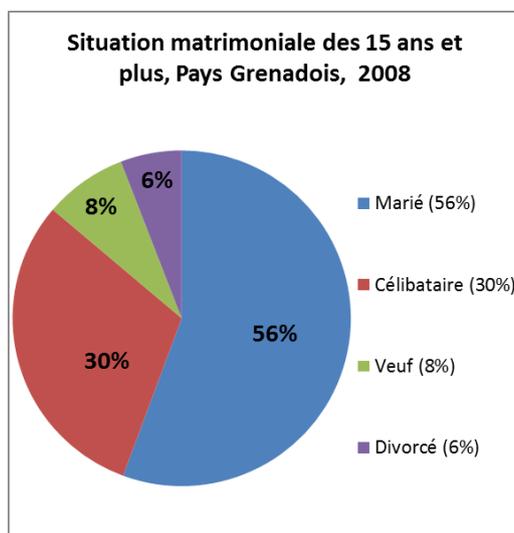
Source : CPAM des Landes, 2011

7 personnes, soit moins de 1% des allocataires MSA, sont bénéficiaires CMU en 2011.

## Familles

### Les structures familiales

#### ▪ Situation matrimoniale



Source: INSEE RP-2008

56% de la population du Pays Grenadois est mariée contre 51 % de la population départementale et 48% de la population nationale.

30% de la population du territoire est célibataire contre 32% de la population départementale et 37% de la population nationale.

Enfin le nombre de personnes veuves et divorcées sur le Pays Grenadois suit de très près les moyennes nationales et départementales.

#### ▪ Familles avec enfants de moins de 25 ans Sur le Pays Grenadois, on

##### Structures Familiales : familles avec enfants de moins de 25 ans

	Familles avec enfants (moins de 25 ans)		Familles monoparentales		Poids des familles monoparentales en %		Familles nombreuses (effectifs)		Poids des familles nombreuses %	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Artassenx	24	34	0	4	0%	12%	0	8	0%	24%
Bascons	128	147	12	20	9%	14%	12	28	9%	19%
Bordères-et-Lamensans	48	57	4	4	8%	7%	4	8	8%	14%
Castandet	48	52	0	0	0%	0%	8	12	17%	23%
Cazères-sur-l'Adour	112	152	8	20	7%	13%	36	36	32%	24%
Grenade-sur-l'Adour	364	368	44	68	12%	18%	72	68	20%	18%
Larivière-Saint-Savin	84	74	16	23	19%	31%	8	16	10%	22%
Lussagnet	8	12	4	0	50%	0%	4	4	50%	33%
Maurrin	48	60	8	0	17%	0%	12	4	25%	7%
Saint-Maurice-sur-Adour	80	84	8	17	10%	20%	16	17	20%	20%
Le Vignau	52	74	4	0	8%	0%	0	4	0%	5%
<b>Pays Grenadois</b>	<b>996</b>	<b>1113</b>	<b>108</b>	<b>156</b>	<b>11%</b>	<b>14%</b>	<b>172</b>	<b>205</b>	<b>17%</b>	<b>18%</b>
Landes	-	-	-	-	15%	19%	-	-	15%	14%
France métropolitaine	-	-	-	-	17%	21%	-	-	20%	18%

\*Parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans

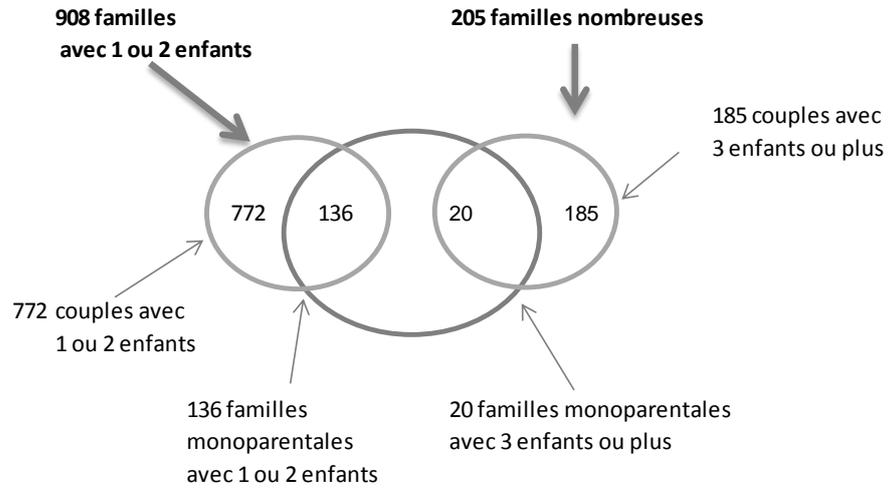
Source: Insee RP-1999, 2008

On recense parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans, 14% de familles monoparentales en 2008 (contre 11% en 1999) et 18% de familles nombreuses (contre 17% en 1999) ; Tout comme les tendances nationales et départementales le poids des familles monoparentales a augmenté entre 1999 et 2008 (+ 3 points pour le Pays Grenadois et + 4 points pour les deux autres territoires). En revanche le poids des familles nombreuses a légèrement augmenté sur la même période contrairement aux deux autres territoires.

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Une famille nombreuse est une famille comprenant 3 enfants ou plus.

**Situation des 1113 familles du Pays Grenadois en 2008**

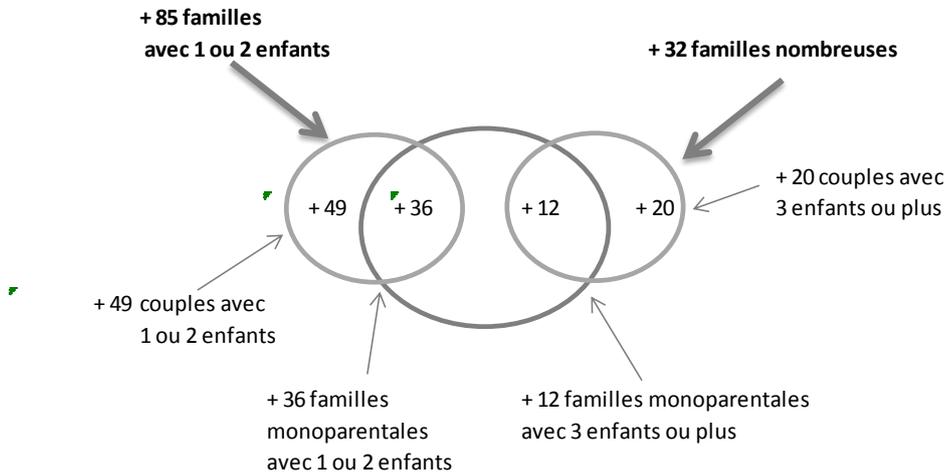


\*Parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans

Source: INSEE RP-2008

Parmi les 1113 familles du Pays Grenadois, on recense 908 familles avec un ou deux enfants dont 772 familles de type «couple» et 136 familles monoparentales, ainsi que 205 familles nombreuses dont 185 de type «couples» et 20 familles monoparentales.

**Variation des familles entre 1999 et 2008 (+ 117 familles)**



\*Parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans

Source: INSEE RP-1999, 2008

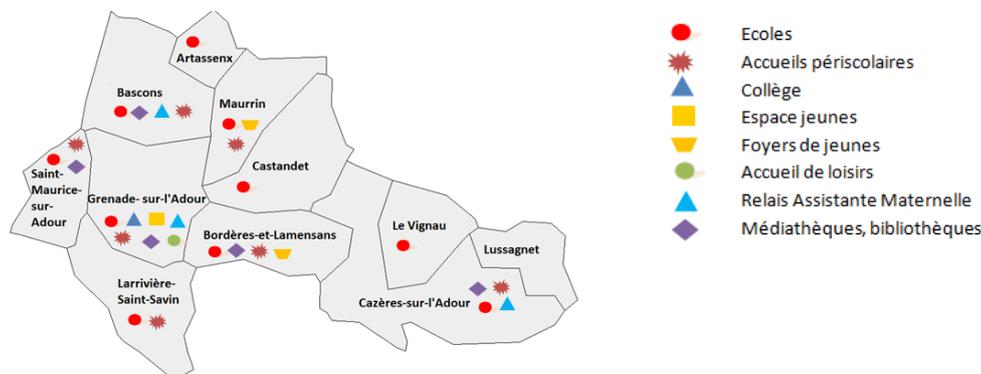
Le pays Grenadois a connu une croissance de sa population entre 1999 et 2008 (+ 791 habitants), et le nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans a ainsi augmenté de 117. On recense une augmentation de 49 couples avec un ou deux enfants et de 20 couples avec trois enfants et plus. De plus 36 familles monoparentales avec un ou deux enfants sont apparues ainsi que 12 avec trois enfants et plus.

Nous considérerons comme jeune, toute personne de moins de 25 ans

## Enfance-Jeunesse

### Les équipements et services

Equipements et services à destination des enfants et des jeunes



### La petite enfance

#### Les naissances

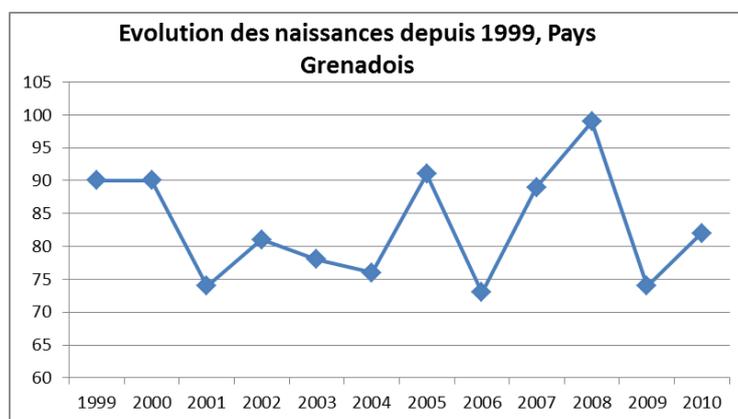
Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre les moyennes des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans.

Naissances			
	Naissances (moyenne 2007-2009)	Taux d'évolution des naissances 2007-2009 par rapport à la moyenne des naissances 2004-2006 (en %)	Taux estimé de fécondité en % (moyenne 2007-2009)
<b>Pays Grenadois</b>	<b>87</b>	<b>9,2</b>	<b>6,6</b>
<b>Landes</b>	-	<b>7,1</b>	<b>6,2</b>
<b>Aquitaine</b>	-	<b>3,3</b>	<b>5,8</b>
<b>France métropolitaine</b>	-	<b>1,6</b>	<b>6,5</b>

Source: INSEE Etat civil et RP-2008

Avec 87 naissances par an observées en moyenne entre 2007 et 2009 sur le Pays Grenadois, le taux estimé de fécondité du territoire est de 6,6 naissances pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants. Ce taux reste très proche de celui de la France métropolitaine qui recense 6,5 naissances pour 100 femmes, mais éloigné du taux estimé dans les Landes et en Aquitaine (6,2 et 5,8).

Avec 80 naissances en moyenne par an sur la période 2004-2006, contre 87 sur la période 2007-2009, le taux d'évolution des naissances sur le Pays Grenadois entre les deux périodes est de 9,2 %. Ce taux est largement supérieur à l'évolution du département des Landes mais surtout et aussi à l'Aquitaine et à la France métropolitaine.



Source: INSEE RP-1999, 2008

Le nombre de naissances recensées sur le territoire se situe entre 73 et 100 naissances par an depuis 1999.

La prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) est une aide financière allouée par la Caisse d'Allocations Familiales aux parents attendant un enfant, ayant un enfant en bas âge ou adoptant un enfant. Depuis le 1er janvier 2004, les parents bénéficiant de ressources limitées peuvent prétendre à la prestation d'accueil du jeune enfant pour les accompagner dans les premières années de l'enfant. Le dispositif PAJE comprend plusieurs aides différentes :

- Le **PAJE Complément libre choix du Mode de Garde (CMG)** est attribué en cas de garde d'un enfant par une assistante maternelle agréée, d'une garde d'enfant à domicile ou par micro-crèche.
- Le **PAJE CMG de libre Choix d'Activité (CA)** est attribué en cas d'interruption d'activité ou de travail à temps réduit pour élever un enfant de moins de 3 ans.
- Le **PAJE Complément Optionnel de libre Choix d'Activité (COLCA)**, est destiné aux familles susceptibles de bénéficier d'un Complément de Libre Choix d'Activité à taux plein, à la suite d'une cessation d'activité pour s'occuper d'au moins 3 enfants.

## ■ Les modes de garde

### ○ Les aides versées par la CAF

#### Répartition des bénéficiaires d'au moins une ou plusieurs composantes de la PAJE, 2011

	Pays Grenadois		Landes	France Métropolitaine
	Effectifs	%	%	%
<b>Nombre d'enfants de moins de 3 ans</b>	220	100%	100%	100%
<b>-dont bénéficiaires PAJE CMG assistants maternels</b>	101	46%	37%	27%
<b>-dont bénéficiaires PAJE CMG garde à domicile</b>	NC	NC	0,9%	1,8%
<b>-dont bénéficiaires PAJE CMG CA à taux plein</b>	45	21%	15%	15%
<b>-dont bénéficiaires PAJE CMG CA à taux réduit</b>	19	9%	10%	11%
<b>-dont bénéficiaires PAJE CMG COLCA</b>	NC	NC	0,2%	0,1%

NC : données non communicables car < 5

Source: CAF des Landes, 31/12/2011

Près d'un enfant sur deux de moins de 3 ans couvert par la CAF est accueilli par une assistante maternelle sur le territoire.

Aussi, un enfant sur cinq de moins de 3 ans est gardé par un de ses parents qui a cessé son activité professionnelle. Enfin, 10% des enfants sont gardés par leur parent à temps réduit (lors d'un contrat à 80% ou à temps partiel par exemple).

Enfin, la garde à domicile ainsi que le Complément Optionnel de Libre Choix d'Activité touchent moins de 5 enfants sur le territoire.

Par rapport aux territoires de comparaisons, le Pays Grenadois utilise majoritairement les assistantes maternelles comme mode de garde. De plus les parents en congés parental à taux plein sont également plus nombreux que dans les Landes et en France Métropolitaine (+ 6 points).

### ○ Les assistantes maternelles sur le territoire

#### Les places d'accueil en 2011

	Nombre d'Assistants maternelles	Nombre de places d'accueil	Nombre de places disponibles
Artassenx	1	2	2
Bascons	6	22	4
Bordères-et-Lamensans	2	7	5
Castandet	2	6	3
Cazères-sur-l'Adour	14	45	16
Grenade-sur-l'Adour	28	81	19
Larivière-Saint-Savin	7	21	4
Lussagnet	0	0	0
Maurrin	1	7	3
Saint-Maurice-sur-Adour	4	2	0
Le Vignau	2	13	2
<b>Pays Grenadois</b>	<b>67</b>	<b>206</b>	<b>58</b>

Source: CIAS du Pays Grenadois

67 assistantes maternelles sont agréées en 2011 sur le Pays Grenadois.

Sur 206 places d'accueil sur le territoire, 148 sont occupées et 58 sont disponibles. 148 enfants sont gardés par les Assistantes Maternelles sur le territoire et environ 44 enfants viennent de l'extérieur de la Communauté de Communes (soit 20%).

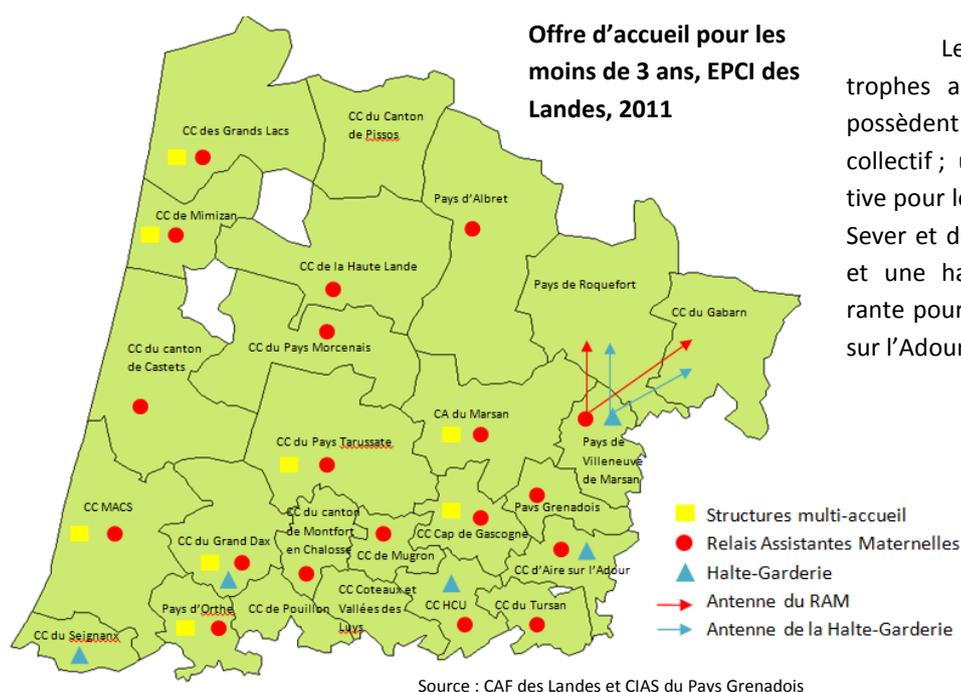
Le relais Assistante Maternelle (RAM) accueille et informe sur les droits et devoirs des parents employeurs et des assistantes maternelles agréées. La structure propose également des temps d'animation et d'échanges pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent. Sur le territoire le RAM se déplace sur trois communes, Grenade, Cazères et Bascons.

Les rencontres parents-enfants permettent de soutenir les parents dans la prise en charge de leurs jeunes enfants. Quatre professionnels interviennent à tour de rôle sur l'atelier. 33 rencontres ont été organisées en 2011 et 196 entretiens ont eu lieu concernant 20 familles.



Depuis la création du Relais Assistantes Maternelles (RAM) en 2000, le nombre d'assistantes maternelles a évolué d'environ 30 %. En effet, le territoire est passé de 52 à 67 assistantes maternelles et la mise en place de la Convention collective en 2005 a participé concrètement à l'impulsion de cette évolution.

○ *Les modes de garde sur le département*



Les cantons limitrophes au Pays Grenadois possèdent un mode d'accueil collectif ; une crèche collective pour les cantons de Saint Sever et de Mont de Marsan et une halte-garderie itinérante pour les cantons d'Aire sur l'Adour et de Villeneuve.

**Tendance nationale : un manque de places d'accueil**

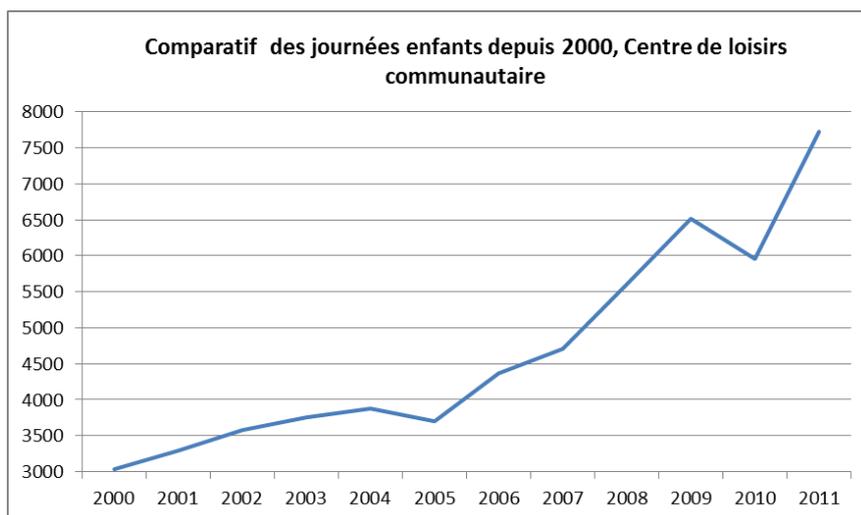
On comptait en France 1,1 million de places d'accueil pour enfants de moins de trois ans à la fin 2008, selon une étude de la CNAF<sup>(1)</sup>. Cela signifie que seul un jeune sur deux peut être accueilli, dont la moitié (770 000) auprès d'une assistante maternelle et 14 % (350 000) dans des structures collectives.

Les écarts sont énormes entre les territoires, mais les taux de scolarisation à deux ans ne sont pas identiques selon les régions, ce qui joue sur les besoins en places.

Il n'en demeure pas moins que dans toutes les régions de très nombreux couples doivent avoir recours à une aide informelle (grands-parents ou amis notamment) et une partie des femmes sont contraintes d'interrompre son activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants.

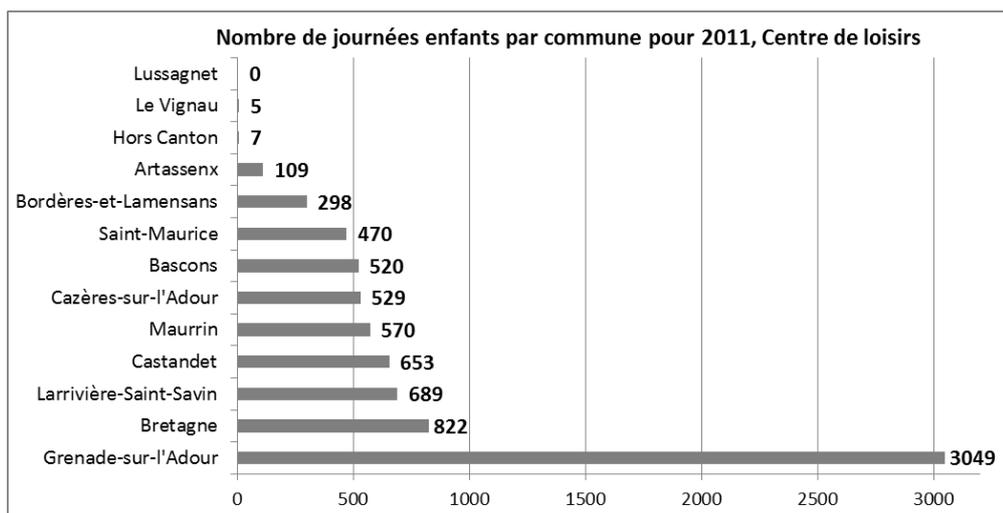
<sup>(1)</sup> "En 2008, près d'un enfant sur deux âgé de moins de 3 ans bénéficie d'un mode d'accueil collectif ou individuel", L'essentiel n°101, CNAF, août 2010

○ *Le centre de loisirs communautaire*



Source: CIAS du Pays Grenadois

Entre 2000 et 2011 le Centre de loisirs est passé de 3029 à 7721 journées enfants. En 2010, le Centre de Loisirs a connu une forte évolution d'activité (30% en un an) et c'est aussi à cette date qu'il est devenu communautaire.



Source: CIAS du Pays Grenadois

On peut constater que les enfants viennent principalement de la commune de Grenade mais qu'en deuxième position on retrouve la commune de Bretagne de Marsan qui n'est pas membre de la Communauté de Communes.

Les communes de Cazères, Le Vignau et Lussagnet sont les plus éloignées de Grenade. Au total on dénombre pour ces trois communes 500 journées enfants vers l'accueil de loisirs d'Aire sur l'Adour ce qui représente 12 familles et 24 enfants.

Prévu pour 2013, La Maison de l'Enfance accueillera deux structures intercommunales; l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et le Relais Accueil Petite Enfance (RAPE). Ce nouvel équipement remplacera l'actuel accueil de loisirs et permettra de répondre à la forte progression de la fréquentation de ces services.

## ▪ Scolarisation

### ○ *Les regroupements pédagogiques intercommunaux*

#### Regroupements pédagogiques intercommunaux du Pays Grenadois, 2011

		Cantines	Accueils périscolaires
RPI Artassenx-Bascons-Bretagne	Artassenx	✓	X
	Bascons	✓	✓
	Bretagne	✓	✓
RPI Borderes-Castandet-Maurrin	Bordères	✓	✓
	Castandet	✓	X
	Maurrin	✓	✓
RPI Cazères -Le Vignau-Lussagnet	Cazères	✓	✓
	Le Vignau	✓	X
	Lussagnet	X	X
RPI Larrivière-Renung	Larrivière	✓	✓
	Renung	✓	✓
Grenade		✓	✓
Saint Maurice		✓	✓

✓ : Oui X : Non

Source: CIAS du Pays Grenadois

On retrouve sur le Pays Grenadois 5 RPI dont 2 sont associés à une commune qui ne fait pas partie du Pays Grenadois. C'est le cas du RPI « Artassenx, Bascons et Bretagne » avec Bretagne de Marsan qui appartient à la Communauté d'Agglomération du Marsan et du RPI « Larrivière, Renung » avec Renung qui appartient à la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour.

Aussi, deux écoles fonctionnent sans RPI. C'est le cas de Grenade et de Saint Maurice. A noter que les élèves de maternelle de Saint Maurice vont cependant à l'école à Grenade.

Lussagnet est la seule commune à ne pas avoir de classe et 4 communes ne possèdent pas d'accueils périscolaires mais fonctionnent avec un regroupement. Cependant toutes les communes avec école disposent d'une cantine.

A noter que les tarifs et les modes de calcul concernant les accueils périscolaires sont à ce jour très différents selon les RPI.

### ○ *La mobilité scolaire des 3-10 ans*

Mobilité scolaire des 3-10 ans (estimations 2008)		
	Enfants Scolarisés au sein de leur commune ou RPI en %	Enfants scolarisés hors commune ou RPI en %
<b>Pays Grenadois</b>	<b>84%</b>	<b>16%</b>

Source: INSEE: RP-2008

Concernant la mobilité scolaire, 84% des enfants sont scolarisés au sein de leur commune ou RPI selon les estimations de 2008.

Les communes de Bascons, Grenade, Larrivière et Le Vignau ont plus de 90% des enfants de 3 à 6 ans qui sont scolarisés au sein de leur commune ou de leur RPI.

Deux communes auraient cependant plus de la moitié des enfants scolarisés dans une autre commune ou dans un RPI extérieur (Saint-Maurice et Artassenx).

▪ Activité des parents

Répartition des enfants de moins de 11 ans selon l'activité des parents en 2008

Enfants vivant dans des familles...	Nombre d'enfants de...						Total des enfants de 0 à 10 ans	
	Moins de 3 ans		3 à 5 ans		6 à 10 ans		Effectifs	%
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%		
Monoparentales avec un actif occupé	12	75%	24	60%	32	50%	68	57%
Monoparentales sans actif occupé	4	25%	16	40%	32	50%	52	43%
<b>Monoparentales</b>	<b>16</b>	<b>5%</b>	<b>40</b>	<b>14%</b>	<b>64</b>	<b>11%</b>	<b>120</b>	<b>10%</b>
Couples avec 2 actifs occupés	176	61%	144	60%	380	75%	700	68%
Couples avec 1 seul actif occupé	100	35%	76	32%	103	20%	279	27%
Couples sans actif occupé	12	4%	20	8%	24	5%	56	5%
<b>Couples</b>	<b>288</b>	<b>95%</b>	<b>240</b>	<b>86%</b>	<b>507</b>	<b>89%</b>	<b>1035</b>	<b>90%</b>
<b>Total</b>	<b>304</b>	<b>100%</b>	<b>280</b>	<b>100%</b>	<b>571</b>	<b>100%</b>	<b>1155</b>	<b>100%</b>

Source: INSEE RP-2008

On recense en 2008, environ 304 enfants de moins de 3 ans. 5% d'entre eux vivent dans une famille monoparentale et 95% vivent dans une famille de type « couple ».

62% des familles avec enfants de moins de 3 ans, auraient besoin d'un mode de garde sur le Pays Grenadois. En effet environ 188 enfants ont leur(s) parent(s) actifs (12 familles monoparentales avec 1 actif occupé + 176 couples avec 2 actifs occupés). Or 206 places sont disponibles sur le territoire chez les Assistantes Maternelles.

On peut donc penser qu'au sein de la communauté, l'ensemble des besoins de garde des moins de 3 ans peut trouver une réponse.

On recense également en 2008, 851 enfants entre 3 et 11 ans. 12% d'entre eux vivent dans une famille monoparentale et 88% vivent dans une famille de type « couple ».

Entre 3 et 11 ans, 580 enfants auraient besoin d'un mode de garde ce qui concerne 68% d'entre eux.

Aussi, la part des familles monoparentales avec un actif occupé diminue avec l'âge des enfants, à l'inverse de l'image des tendances habituelles. En effet, plus les enfants grandissent, plus les familles monoparentales sans actif occupé sont nombreuses.

▪ Taux de couverture de la CAF

Taux de couverture CAF des enfants de moins de 3 ans, 2008

Nombre d'enfants de moins de 3 ans	304
Nombre d'enfants de moins de 3 ans CAF	244
Taux de couverture des enfants de moins de 3 ans	80%

Source: CAF des Landes, 31/12/2011

En 2008, la CAF couvre 80% des enfants de moins de 3 ans

Répartition des enfants allocataires, 2011

Enfants de moins de 3 ans	220	24%
Enfants de 3 à 6 ans	212	23%
Enfants de 6 à 11 ans	487	53%
<b>Total</b>	<b>919</b>	<b>100%</b>

Source: CAF des Landes, 31/12/2011

Plus de la moitié des enfants entre de moins de 12 ans couverts par la CAF ont entre 6 et 11 ans.

## Les jeunes

### ▪ *Population*

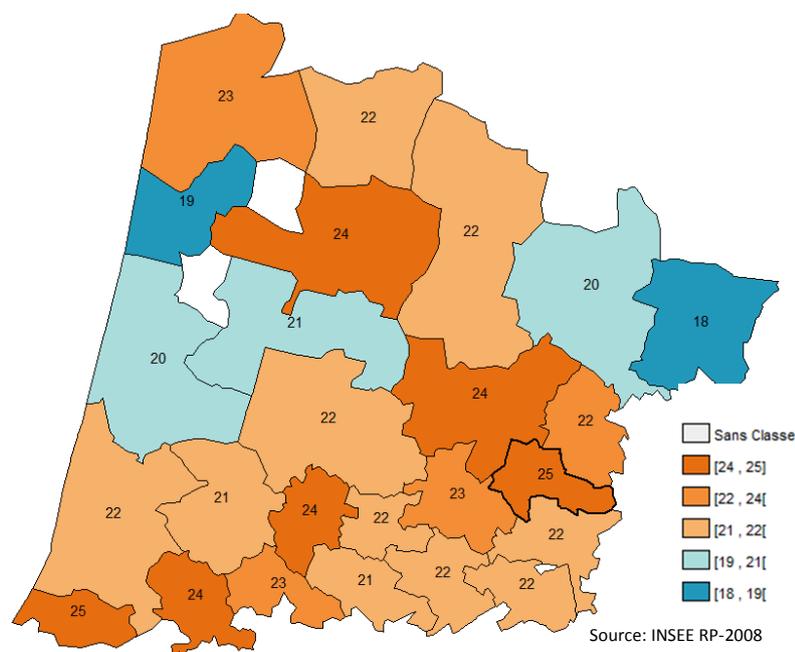
La population jeune de 1990 à 2008

Tranche d'âge	1990		1999		2008	
	Effectifs	%pop totale	Effectifs	%pop totale	Effectifs	%pop totale
11-14 ans	363	5%	403	6%	390	5%
15-19 ans	468	7%	448	6%	438	6%
20-24 ans	405	6%	285	4%	300	4%
Total 11- 24 ans	1236	18%	1136	16%	1128	15%

Source: INSEE RP-1990, 1999, 2008

Entre 1990 et 2008 le poids des jeunes entre 11 et 24 ans a diminué, il est passé de 18% à 15%. En effectif, c'est surtout la tranche d'âge des 20-24 ans qui a perdu de sa population sur la période (moins 105 personnes).

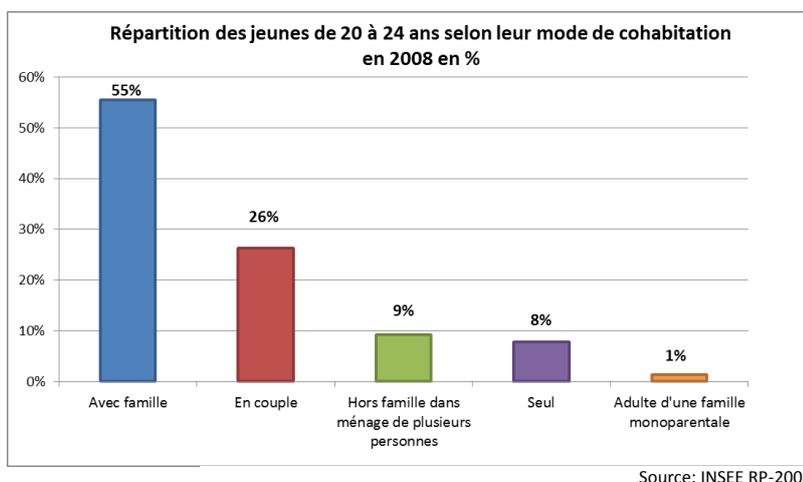
Poids des moins de 20 ans dans la population totale, EPCI des Landes, 2008



Avec 25% de moins de 20 ans dans la population totale, le Pays Grenadois est le territoire Landais où la proportion des jeunes est la plus importante avec le Seignanx.

A noter qu'en France métropolitaine le poids des moins de 20 ans dans la population totale est aussi de 25%, contre 22% sur le département des Landes.

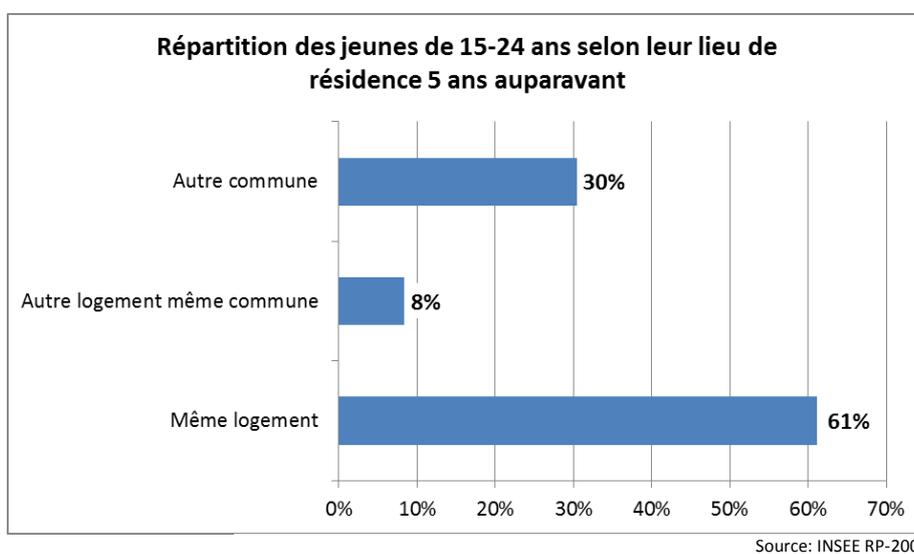
■ Le lieu de vie des jeunes



En 2008, 55 % des jeunes de 20 à 24 ans vivent encore au sein de leur famille, 26% vivent en couple et 8% vivent seuls. Enfin, 9,2% vivent dans un ménage de plusieurs personnes hors famille.

Concernant les 18-24 ans, 62% vivent chez leurs parents en 2008 contre 51% pour le département des Landes.

Concernant les 20-29ans, 35% vivent encore chez leurs parents contre 28% pour les Landes.



Sur 738 jeunes de 15-24 ans en 2008, 61% habitaient le même logement 5 ans auparavant. Aussi, 8% d'entre eux habitaient un autre logement de la commune. Enfin, 30% des jeunes âgés de 15-24 ans habitaient une autre commune 5 ans auparavant.

## ■ Scolarisation des jeunes

### ○ Taux de scolarisation

#### Taux de scolarisation des 15-24 ans, 2008

	Taux de scolarisation des 15-17 ans	Taux de scolarisation des 18-24 ans
Pays Grenadois	97%	34%
Landes	97%	39%
France métropolitaine	96%	52%

Source: INSEE RP-1999, 2008

En 2008, 97% des jeunes de 15-17 ans sont scolarisés sur le Pays Grenadois. Cependant pour les 18-24 ans, seulement 34% le sont contre 39% dans les Landes et 52% en France métropolitaine. Aussi, le taux de scolarisation des 21-24 ans est de 16% pour les femmes et de 12% pour les hommes contre 20 et 18% pour le département et de 38% et 32% pour la France métropolitaine.

### ○ Mobilité scolaire des 11-17 ans

#### Mobilité scolaire des 11-17 ans en %, (estimations 2008)

Enfants scolarisés à ...	Grenade sur l'Adour	Aire sur l'Adour	Mont de Marsan	Saint Sever	Autre commune des Landes	Autre département
11-14 ans	68%	18%	8%	5%	1%	0%
15-17 ans	5%	23%	47%	0%	13%	12%
Pays Grenadois	42%	20%	24%	3%	6%	5%

Source: INSEE: RP-2008

Concernant les 11-14 ans, environ 68% d'entre eux sont scolarisés au collège de Grenade sur l'Adour, contre environ 18% à Aire sur l'Adour, 8% à Mont de Marsan et 5% à Saint Sever. Les 15-17 ans sont pour la plupart scolarisés à Mont de Marsan (environ 47%) ou à Aire sur l'Adour (environ 24%) où sont localisés les lycées.

## ■ Les jeunes non scolarisés

#### Niveaux de formation des 20-24 ans non scolarisés en 2008

	Pop 20-24 ans non scolarisée en 2008	Aucun diplôme, CEP, BEPC, Brevet des collèges		Bac + 2 et plus	
		Effectifs bas niveaux de formation	Poids bas niveaux de formation en %	Effectifs hauts niveaux de formation	Poids des hauts niveaux de formation en %
Pays Grenadois	235	41	17%	62	26%
Landes	-	-	18%	-	20%
France métropolitaine	-	-	22%	-	24%

Source: INSEE RP-2008

235 jeunes de 20-24 ans (soit 78%) ne sont pas scolarisés sur le Pays Grenadois en 2008.

Parmi eux, 17% ont un bas niveau de formation, et 26% ont un haut niveau de formation.

Les jeunes non scolarisés du territoire se trouvent donc dans une situation plus favorable que les jeunes du département et de France métropolitaine ou les bas niveaux de niveau de formation sont plus élevés et les hauts niveaux de formation sont plus faibles que sur le Pays Grenadois.

▪ L'emploi des jeunes

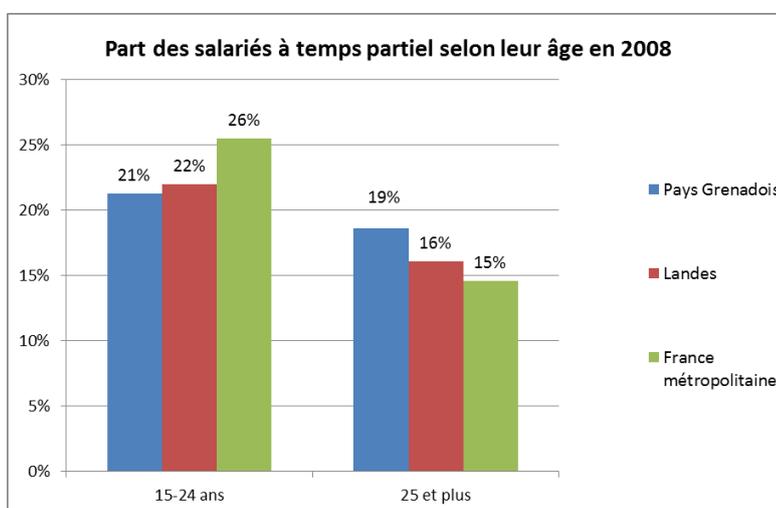
**Les jeunes à temps partiel**

	Nombre de 15-24 ans salariés	Dont un emploi à temps partiel		Part parmi l'ensemble de la population de 15 ans et plus ayant un emploi à temps partiel
		Effectifs	%	
<b>Pays Grenadois</b>	235	50	<b>21%</b>	<b>9%</b>
<b>Landes</b>	-	-	<b>22%</b>	<b>10%</b>
<b>France métropolitaine</b>	-	-	<b>26%</b>	<b>17%</b>

Source: INSEE RP-2008

Sur le Pays Grenadois 32% des jeunes de 15-25 ans sont salariés en 2008.

Parmi eux, 21% ont un emploi à temps partiel ce qui représente au total 9% des emplois partiels du territoire.



Source: Insee RP-2008

La part des salariés à temps partiel baisse avec l'âge. En effet, sur le Pays Grenadois 21% des 15-24 ans sont à temps partiel tandis qu'ils ne sont plus que 19% chez les 25 ans et plus. L'écart entre les deux tranches d'âge est tout de même plus significatif sur les deux autres territoires.

Le Pays Grenadois compte un poids inférieur de jeunes de 15-24 ans à temps partiel et un poids supérieur de personnes de 25 ans et plus par rapport aux tendances départementales et nationales.

▪ La mission locale des Landes

En 2009, 89 jeunes ont été accueillis au sein de la Mission Locale des Landes.

Le public majoritairement féminin a pour 51% entre 22 et 25 ans et 52 % ont un bas niveau de formation. 64% des jeunes accueillis sont hébergés chez leurs parents et seulement 23% d'entre eux ont un logement autonome.

Concernant la mobilité, plus de la moitié des jeunes possèdent un véhicule mais moins d'un tiers d'entre eux se dit mobile en dehors du canton et seuls 1% se disent mobiles sur le département.

Ces données semblent démontrer les difficultés des jeunes à accéder à une autonomie complète.

Les demandes des jeunes du Pays Grenadois ont principalement portés sur l'accès à l'emploi (44%), sur le projet professionnel (33%) et enfin sur l'accès à la formation (10%).

**Tendance nationale : la jeunesse face à la crise de l'emploi**

La population jeune ne constitue pas un groupe homogène. Entre 15 et 24 ans, on passe du lycée à la vie active et à la formation d'un couple. Les écarts sont énormes entre les jeunes qui quittent l'école à 16 ans pour entrer dans l'univers professionnel et ceux qui poursuivent des études longues. La jeunesse reste profondément structurée suivant les milieux sociaux.

Pourtant, même si les plus favorisés en sont très largement protégés, cette jeunesse subit de façon accentuée les effets de la crise : l'intégration dans l'emploi durable est lente et difficile pour tous, le plus souvent marquée par les stages, le chômage et les bas salaires, sauf pour quelques privilégiés. En même temps, l'élévation du coût du logement est beaucoup plus forte pour les nouveaux locataires, notamment pour les jeunes couples. La jeunesse est finalement prise dans un effet de ciseau entre mal emploi et mal logement qui la place en grande difficulté.

- *Le Point Information Jeunesse et l'Espace Jeunes*

- *Le Point Information Jeunesse (PIJ)*

Depuis Novembre 2011, le Point Information Jeunesse a mis en place une fois par semaine des « débats d'ados » au sein du collège, sur du temps libre entre midi et deux. Une quinzaine de jeunes y participent autour de thèmes abordant les relations filles/garçons, le respect des différences, la relation avec les parents ...

Aussi deux séances avec les classes de 5<sup>ème</sup> ont été organisées au Centre de Documentation et d'Information (CDI), avec des présentations de fiches thématiques autour des métiers et formations.

Fin mars 2012, le forum des jobs d'été a accueilli un peu plus de 80 jeunes afin de les mettre en relation avec les professionnels du territoire.

En avril 2012, deux journées d'information baby-sitting ont permis aux jeunes d'améliorer leurs connaissances sur le fonctionnement du baby-sitting *et sont actuellement en attente de contact*. De plus ces deux journées leur ont également permis de travailler sur des supports de communication tels que des cartes de visite ou des flyers.

Enfin une présentation d'un projet de vacances en autonomie a permis à la structure d'être labélisée pour participer au label SacAdos.

- *L'Espace Jeunes*

Durant les vacances de février 2012 un camp théâtre de cinq jours a été organisé. Seize jeunes et deux animateurs se sont rendus à Cassen dans les Landes en association avec l'Espace Jeunes de Montfort et l'association « Sac de Billes ».

Le 14 avril 2012, un autre projet a vu le jour. En effet, à l'initiative du Conseil Général des Landes, dans le cadre de « Land Imagination », les jeunes ont pu présenter leur projet afin d'obtenir un financement pour la mise en place de leur journée de « chiens de traîneaux ». Douze jeunes et deux accompagnateurs se sont ainsi rendus à Loudervielle dans les Hautes Pyrénées.

L'Espace Jeunes est également ouvert tous les mercredis pour des activités libres ou des sorties ainsi que quelques samedis après-midi. Plusieurs sorties ont été organisées depuis novembre 2011 comme des sorties plages ou piscines, exposition, match de foot ...).

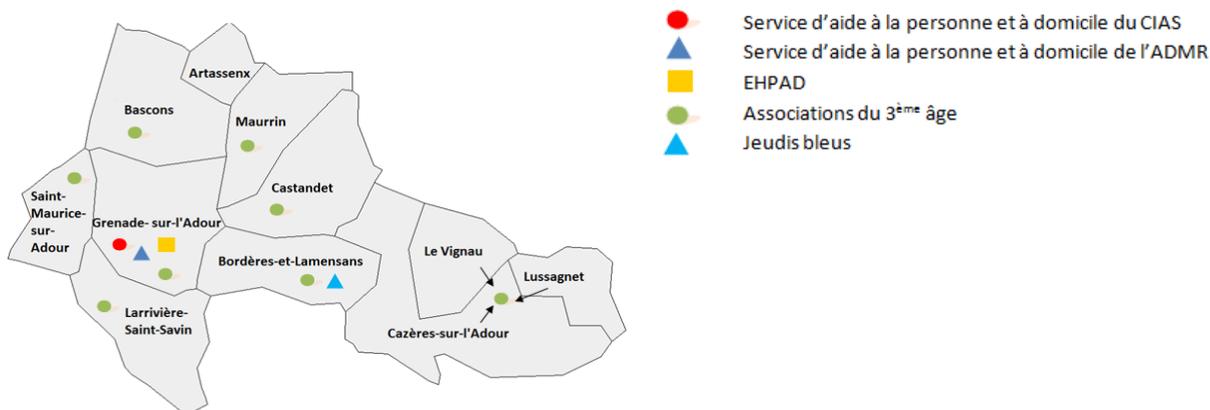
Durant les vacances d'été 2012 deux séjours de 3 jours sont à l'ordre du jour ainsi que deux semaines thématiques sur les activités sportives et une semaine de chantier citoyen.

Nous considérons comme personne âgée, toute personne de plus de 60 ans.

## Personnes âgées

### Services et associations pour les personnes âgées

Services et associations à destination des personnes âgées



L'indice d'évolution des générations rapporte pour un territoire donné la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Plus cet indice est élevé, plus le vieillissement attendu sur le territoire est important. Si les 60-74 ans sont nombreux par rapport à leurs aînés et vieillissent sur place alors la part des 75 ans et plus va augmenter.

#### ■ Structure par âge

La population âgée de 1990 à 2008

Tranche d'âge	1990		1999		2008	
	Effectifs	%pop	Effectifs	%pop	Effectifs	%pop
60-74	911	13%	1 026	15%	1 089	14%
75-84	381	6%	368	5%	532	7%
85 et plus	111	2%	139	2%	171	2%
60 et plus	1403	21%	1533	22%	1791	23%

Indice d'évolution des générations âgées	1990	1999	2008
	1,85	2,02	1,55

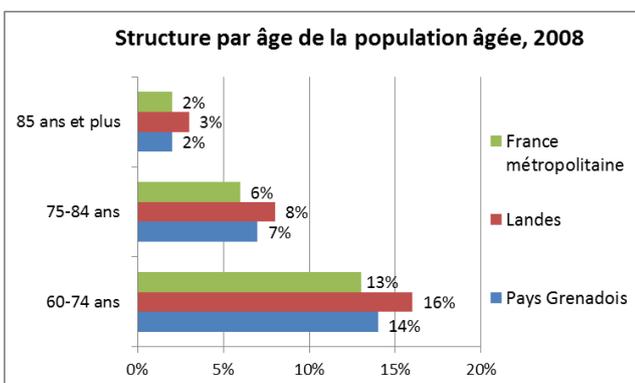
\*(60-74 ans / 75 ans et plus)

Source: INSEE RP-1990, 1999, 2008

Les 60 ans et plus représentaient environ 21% de la population en 1990, 22% en 1999 et 23% en 2008.

En 2008, parmi la population de 60 ans et plus, les 60-74 ans représentent 14 % de la population tandis que les 74-85 ans représentent 7% et les 85 ans et plus, seulement 2%.

L'indice d'évolution des générations âgées est plus bas en 2008 qu'en 1999 et 1990. Le vieillissement attendu sur le territoire été plus important en 1999 qu'en 2008.



Source: INSEE RP-2008

Comparé au département des Landes, la population âgée du Pays Grenadois est moins représentative dans la population totale quelle que soit la tranche d'âge. En effet, si les 60 ans et plus représentent 27 % de la population totale sur le département, ils ne représentent sur le Pays Grenadois que 23% (et 22% pour la France Métropolitaine).

## Les personnes âgées par tranche d'âge, par commune en 2008

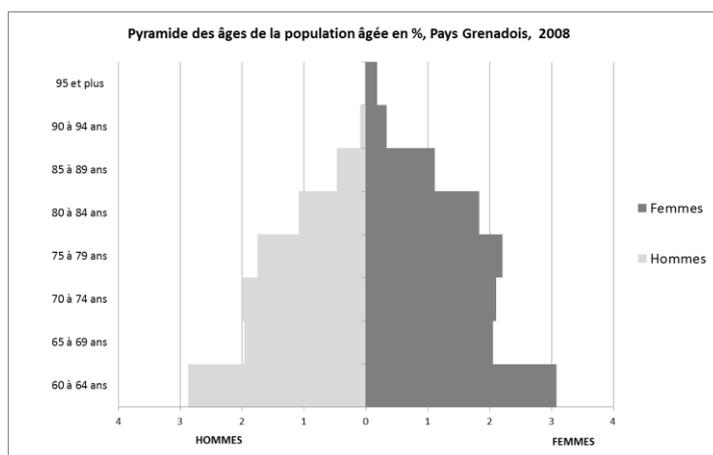
L'indice d'évolution des générations rapporte pour un territoire donné la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Plus cet indice est élevé, plus le vieillissement attendu sur le territoire est important.

	60-74 ans		75-79 ans		80 et plus		Indice d'évolution des générations âgées
	Effectifs	% pop totale	Effectifs	% pop totale	Effectifs	% pop totale	
Artassenx	32	13%	9	4%	4	2%	2,43
Bascons	119	13%	32	3%	31	3%	1,91
Bordères-et-Lamensans	51	15%	15	4%	21	6%	1,43
Castandet	54	13%	19	5%	18	4%	1,46
Cazères-sur-l'Adour	161	14%	41	4%	73	6%	1,41
Grenade-sur-l'Adour	357	14%	94	4%	149	6%	1,47
Larrivière-Saint-Savin	77	13%	33	6%	36	6%	1,11
Lussagnet	16	20%	4	5%	1	1%	3,20
Maurrin	62	14%	22	5%	17	4%	1,59
Saint-Maurice-sur-Adour	93	15%	24	4%	22	4%	2,02
Le Vignau	67	14%	12	3%	26	6%	1,76
<b>Pays Grenadois</b>	<b>1089</b>	<b>14%</b>	<b>305</b>	<b>4%</b>	<b>398</b>	<b>5%</b>	<b>1,55</b>
Landes	-	16%	-	4%	-	6%	1,51
France métropolitaine	-	13%	-	4%	-	5%	1,55

Source: INSEE RP-2008

La répartition des personnes âgées sur les communes est assez homogène sur le Pays Grenadois et la représentativité des personnes âgées suit de près les tendances nationales.

En 2008, l'indice d'évolution des générations âgées du Pays Grenadois comme celui de la France métropolitaine est de 1,55. Légèrement supérieur à celui du département des Landes, cet indice diffère selon les communes. Le vieillissement attendu sur certaines communes est donc plus important que sur d'autres.



Source: INSEE RP-2008

La pyramide des âges des 60 ans et plus nous montre un équilibre hommes-femmes chez les 60-75 ans. Cependant au-delà de cette tranche d'âge, les femmes sont surreprésentées par rapport aux hommes.

## Tendance nationale : l'évolution de l'espérance de vie

L'espérance de vie atteint 77,8 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes en 2009. L'espérance de vie est un calcul fictif : c'est l'âge moyen auquel peut espérer vivre un nourrisson, compte tenu des conditions de mortalité du moment. Mais ce bébé ne connaîtra pas tout au long de sa vie les conditions de mortalité de l'année de sa naissance. Il vivra très probablement plus longtemps que l'espérance de vie ne l'indique, si la mortalité continue à diminuer.

Les gains obtenus par les femmes sont moins rapides que ceux des hommes et l'écart entre les sexes se resserre : de 8,3 ans en 1992, il est passé à 6,7 ans en 2009. Les modes de vie féminins sont de moins en moins différents de ceux des hommes, qu'il s'agisse de durées d'activité professionnelle, de consommation de tabac ou d'alcool, etc..

Les progrès qui ont le plus accru l'espérance de vie proviennent pour l'essentiel aux âges élevés, autour de 80 ans pour les femmes et 70 ans pour les hommes, principalement avec la réduction des tumeurs et des maladies de l'appareil respiratoire. Cette évolution va-t-elle se poursuivre ? Dans son scénario dit "central" de projection démographique, l'INSEE applique aux années futures les évolutions actuelles. Dans cette hypothèse, l'espérance de vie atteindrait 91,1 ans pour les femmes et 86 ans pour les hommes en 2050.

■ Projection de la population âgée

L'indice d'évolution des générations rapporte pour un territoire donné la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Plus cet indice est élevé, plus le vieillissement attendu sur le territoire est important. Si les 60-74 ans sont nombreux par rapport à leurs aînés et vieillissent sur place alors la part des 75 ans et plus va augmenter.

**Méthode de calcul de la projection de la population :** réalisée par COMPAS TIS, les projections de populations sont réalisées à partir du recensement de 1999 et 2008. Elles utilisent des données de mortalité par classe d'âge de niveau national et les ratios de migrations observés entre 1999 et 2007. Ces données sont donc les ordres de grandeur qui doivent être considérés avec précaution.

La population âgée de 1990 à 2020, Pays Grenadois

	1 990		1 999		2 008		2013 (estimé)		2020 (estimé)	
	Effectifs	% pop	Effectifs	% pop	Effectifs	% pop	Effectifs	% pop	Effectifs	% pop
<b>60-74 ans</b>	911	13%	1 026	15%	1 088	14%	1 360	17%	1 750	21%
<b>75-84 ans</b>	381	6%	368	5%	532	7%	550	7%	580	7%
<b>85 ans et plus</b>	111	2%	139	2%	171	2%	260	3%	370	5%
<b>60 ans et plus</b>	1 403	21%	1 533	22%	1 791	23%	2 170	27%	2 700	33%

	1 990	1 999	2 008	2013 (estimé)	2020 (estimé)
<b>Indice d'évolution des générations âgées*</b>	1,85	2,02	1,55	1,68	1,84

\*(60-74 ans / 75 ans et plus)

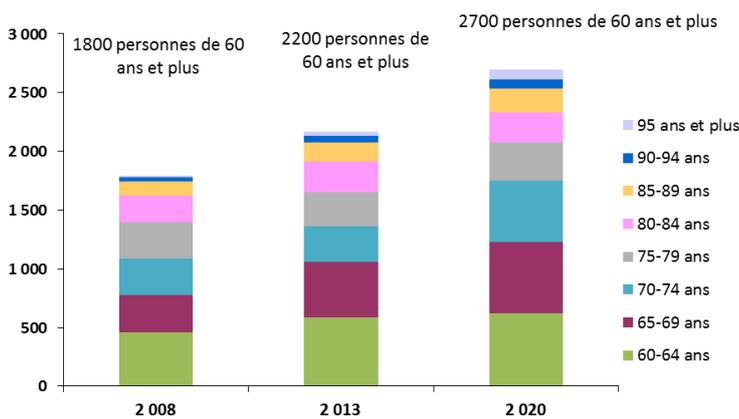
Source: INSEE: RP-1990, 1999, 2008 et Estimations COMPAS

Selon les estimations de projection de la population les 60 ans et plus représenteront 27% de la population totale en 2013 sur le Pays Grenadois alors qu'ils ne représentent en 2008 que 23%.

En 2020 la part des plus de 60 ans est estimée à 33% et une hausse de 50% de cette population est donc prévue pour les 12 prochaines années.

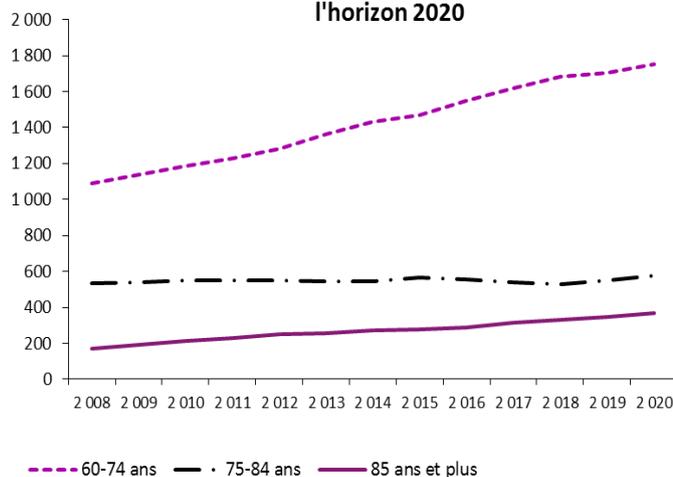
L'indice d'évolution des générations en baisse depuis 1990, devrait augmenter dans les années futures ce qui indique un vieillissement de la population attendu sur le territoire plus important qu'aujourd'hui

Projection de la population âgée par âge quinquennal à l'horizon 2020, Pays Grenadois



Source : Estimations COMPAS

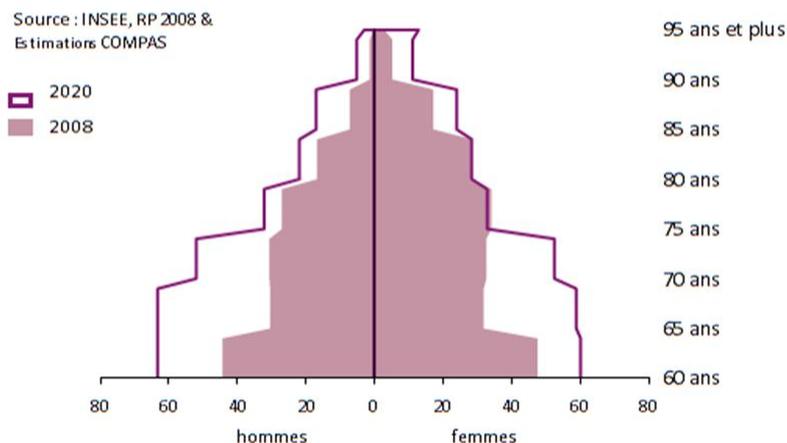
Projection de la population âgée par groupes d'âge à l'horizon 2020



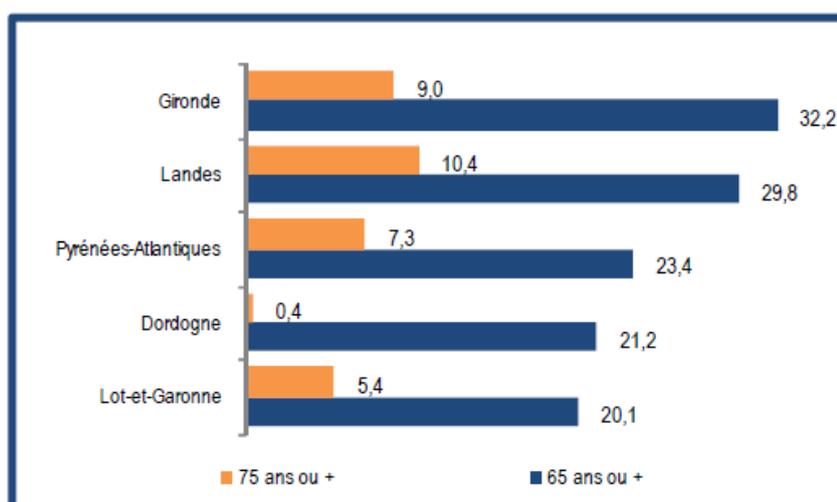
Source : Estimations COMPAS

L'évolution de la population âgée concerne certaines tranches d'âge plus que d'autres. En effet, entre 2008 et 2020 les 60-74 ans devraient voir leur population augmenter de 60% (+ 661 personnes). Concernant les 75-84 ans, la population va peu évoluer (+ 48 personnes). Enfin les 85 ans et plus devraient accroître leur population de 200 personnes d'ici 2020.

A l'horizon 2020, le Pays Grenadois comptera 1750 personnes entre 60 et 74 ans, 580 personnes entre 75 et 84 ans et environ 370 personnes de plus de 85 ans. Au total 2700 personnes auront plus de 60 ans en 2020 et représenteront 33% de la population totale sur le territoire (contre 23% en 2008).



### Evolution prévisible de la population âgée entre 2010 et 2020 en %, Aquitaine



Source : Observatoire Régional de la Santé d'Aquitaine, Mars 2010

Dans les années à venir, le vieillissement devrait s'accroître. D'ici 2020, si les tendances de fécondité, mortalité et migrations devaient se prolonger, la population âgée devrait augmenter quatre fois plus vite que l'ensemble de la population. La progression sera toutefois très différente selon les groupes d'âges. C'est pour les personnes de 65-74 ans qu'elle devrait être la plus importante, en raison de l'arrivée des générations nombreuses issues du « baby boom ». Le nombre de personnes de 85 ans ou plus devrait également connaître une forte progression car les conséquences démographiques de la guerre de 1914-1918 se seront estompées. À l'inverse, les effets de la guerre de 1940-1944 devraient modérer l'évolution du nombre de personnes de 75-84 ans.

Globalement, entre 2010 et 2020, le nombre de personnes de 65 ans ou plus devrait augmenter d'environ 27 %, progression deux fois plus importante que celle observée entre 1997 et 2007. À l'inverse, l'augmentation de la population de 75 ans ou plus devrait être plus faible qu'au cours des années passées (+ 7,0 %).

Comme au cours des années passées, c'est dans les Landes, en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques que la progression du nombre de personnes âgées devrait être la plus forte. Dans un futur plus éloigné, le vieillissement devrait continuer. Entre 2020 et 2030, c'est le nombre de personnes de 75-84 ans qui devrait augmenter le plus fortement.

À l'horizon 2030, plus d'un Aquitain sur quatre devrait avoir au moins 65 ans.

## L'isolement des personnes âgées à domicile

### ▪ Les personnes vivant seules

#### Isolement des personnes âgées

	Poids des personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules en %	Poids des personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules en %
Artassenx	29%	25%
Bascons	32%	35%
Bordères-et-Lamensans	34%	30%
Castandet	0%	33%
Cazères-sur-l'Adour	35%	45%
Grenade-sur-l'Adour	43%	60%
Larrivière-Saint-Savin	34%	46%
Lussagnet	0%	0%
Maurrin	31%	24%
Saint-Maurice-sur-Adour	27%	38%
Le Vignau	22%	32%
<b>Pays Grenadois</b>	<b>34%</b>	<b>46%</b>

Source: INSEE RP-2008

34% des personnes âgées de 75 ans et plus et 46% des personnes âgées de 80 ans et plus, vivent seules sur le Pays Grenadois.

Plus concrètement sur 397 personnes de plus de 80 ans, environ 180 vivent seules.

L'isolement s'accompagne souvent d'une baisse du niveau de vie, surtout pour les femmes et le repérage des personnes âgées isolées, devient un réel enjeu.

#### Personnes de 75 ans et plus vivant seules, 1990-2008

	Hommes	Femmes
1990	24	136
1999	52	180
2008	56	180

Source: INSEE RP-2008

Si après l'âge de 75 ans, les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes à vivre seules, au fil des décennies nous pouvons toutefois relever la progression des hommes seuls sur le grand âge.

#### Tendance régionale : les personnes âgées vivant seules à leur domicile

Environ un tiers des Aquitains âgés vivent seuls à leur domicile. Cette proportion augmente avec l'âge et le risque de veuvage. Quel que soit l'âge, les femmes âgées vivent deux fois plus souvent seules que les hommes. À l'inverse, les hommes vivent plus fréquemment en couple. En Aquitaine, la proportion de personnes vivant seules est un peu plus faible que la moyenne nationale (36 contre 39%). Dans l'ensemble du pays, après 75 ans, une femme sur deux et un homme sur cinq vivent seuls.

### ▪ Mobilité des personnes âgées

#### Mobilité des personnes âgées

Ménage dont la personne de référence a ...	Aucune voiture	Une seule voiture	Deux voitures	Trois voitures ou plus	Total nombre de ménages
Entre 70 et 74 ans	28	117	72	12	229
Entre 75 et 79 ans	48	96	40	8	192
80 ans et plus	115	92	8	0	215

Source: INSEE RP-2008

Concernant la mobilité, 12% des ménages dont la personne de référence a entre 70 et 74 ans n'ont pas de voiture. C'est également le cas de 25% des 75-79 ans et de 53% des 80 ans et plus.

Aussi sur les 48 personnes entre 75 et 79 ans n'ayant pas de véhicule, 40 ne vivent pas en couple et cela concerne également 104 personnes de 80 ans et plus.

## Le lieu de vie des personnes âgées

### Le statut d'occupation du logement des personnes âgées (estimation 2008)

		Propriétaire	Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide non HLM	Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide HLM	Locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel	Logé gratuitement
75-79 ans	En couple	116	16	0	8	0
	Seul	80	24	4	8	0
Total 75-79 ans		196	40	4	8	0
80 ans et plus	En couple	108	0	0	0	12
	Seul	140	28	16	16	8
Total 80 ans et plus		248	28	16	16	20

Source: INSEE RP-2008

79% des 75-79 ans et 76% des 80 ans et plus sont propriétaires sur le Pays Grenadois. Les autres sont principalement locataires d'un logement non HLM et enfin environ 6% des personnes de 80 ans et plus sont logées gratuitement.

### La superficie du logement des personnes âgées propriétaires

		De 25 à 40 m <sup>2</sup>	De 40 à 70 m <sup>2</sup>	De 70 à 100 m <sup>2</sup>	De 100 à 150 m <sup>2</sup>	150 m <sup>2</sup> ou plus
75-79 ans	En couple	0	12	48	44	12
	Seul	4	16	40	8	12
Total		4	28	89	52	24
80 ans et plus	En couple	0	16	60	16	16
	Seul	0	4	68	52	16
Total		0	20	128	68	32

Source: INSEE RP-2008

Concernant la superficie du logement, la majorité des ménages de personnes âgées propriétaires vivent au sein d'un logement de 70 à 150 m<sup>2</sup> quel que soit la tranche d'âge. Aussi environ 50% des personnes de 80 ans et plus, vivent seules dans un logement de plus de 70m<sup>2</sup> ce qui peut poser le problème de l'adaptabilité des logements.

### Période regroupée d'achèvement de la construction de la maison ou de l'immeuble

Personne de ...	Avant 1949	De 1949 à 1974	De 1975 à 1981	De 1982 à 1989	De 1990 à 1998	De 1999 à 2005	Depuis 2006
75-79 ans	128	65	16	24	8	4	4
80 ans et plus	136	92	36	40	12	8	4

Source: INSEE RP-2008

51% des 75-79 ans et 42% des 80 ans et plus vivent dans un logement dont la période d'achèvement de la construction date d'au moins 60 ans.

### Année d'emménagement dans le logement

Personne de ..	Emménagement entre 1920 et 1939	Emménagement entre 1940 et 1959	Emménagement entre 1960 et 1969	Emménagement entre 1970 et 1979	Emménagement entre 1980 et 1989	Emménagement entre 1990 et 1999	Emménagement après 1999
75-79 ans	32	32	36	53	24	32	40
80 ans et plus	28	56	44	40	76	12	72

Source: INSEE RP-2008

40% des 75-79 ans et 39% des 80 ans et plus habitent dans le même logement depuis plus de 40 ans et seulement 16% des 75-79 ans et 21% des 80 ans et plus, ont aménagé dans leur logement après 1999.

## Les nouveaux arrivants par âge - lieu de résidence 5 ans auparavant

Les personnes de ...		Dans le même logement	Dans un autre logement de la même commune	Dans une autre commune du département	Dans une autre commune du département
75-79 ans	Seules	105	4	8	8
	En couple	120	4	0	0
<b>Total personnes 75-79 ans</b>		<b>225</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
80 ans et plus	Seules	156	16	16	16
	En couple	112	0	8	8
<b>Total personnes 80 ans et plus</b>		<b>268</b>	<b>16</b>	<b>24</b>	<b>24</b>

Source: INSEE RP-2008

## Tendances régionales

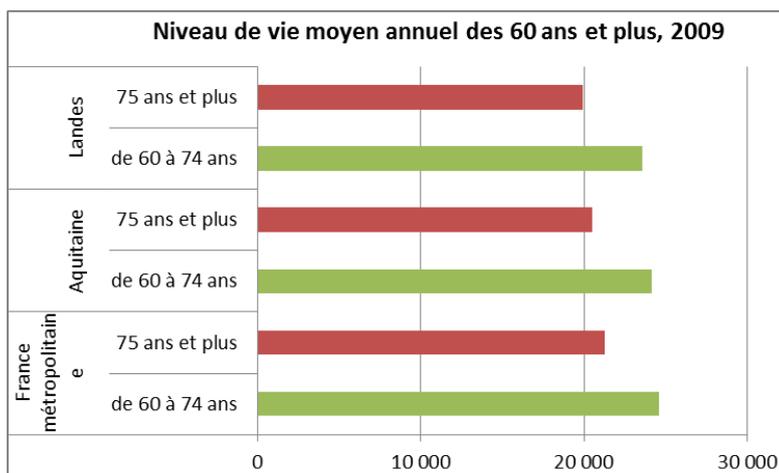
En cinq ans, la grande majorité des personnes âgées est restée dans le même logement. C'est le cas pour plus de 80 % des Aquitains de 65 ans ou plus. Les personnes ayant changé de logement sont le plus souvent restées dans la région. Par ailleurs, les contraintes de l'âge sur la vie quotidienne (inadaptation du logement, entrée en établissement d'accueil...) font que les personnes de 80 ans ou plus ont plus fréquemment changé de logement que celles de 65-79 ans.

En Aquitaine, près des trois quarts des ménages dont la personne de référence est âgée de 80 ans ou plus vivent dans des maisons individuelles (74 %).

La part des ménages propriétaires est plus élevée chez les personnes âgées (72 %) que dans l'ensemble de la population (60 %). Le plus souvent, les ménages locataires vivent dans des logements non HLM et environ 4 % des ménages âgés sont logés gratuitement.

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

## Le niveau de vie des personnes âgées



Sur les trois territoires, le niveau de vie des 60-74 ans est plus élevé que celui des 75 ans et plus. Pour le département des Landes la différence entre les deux tranches d'âge représente environ une différence de 300 € par mois.

Source : INSEE, 2009

## Tendance régionale : La moitié des Aquitains de 75 ans ou plus gagne moins que le Smic

En Aquitaine, la moitié des personnes de 75 ans ou plus dispose, en 2006, d'un revenu fiscal inférieur à 15 365 euros par an, ce qui correspond à des revenus de moins de 1 280 euros par mois. Ce revenu médian est plus faible que le Smic, d'environ 40 euros. De même, il est plus faible que le revenu médian de l'ensemble des Français âgés de 75 ans ou plus (- 36 euros par mois).

Par ailleurs, le revenu médian des Aquitains âgés de 60 à 74 ans est sensiblement supérieur à celui de leurs aînés. Il s'établit, en 2006, à un peu plus de 1 500 euros mensuels, valeur équivalente à la moyenne de la France métropolitaine.

Quel que soit le type de commune où elles sont domiciliées, les personnes âgées de 75 ans ou plus ont un revenu médian inférieur à celui de l'ensemble de la population. À l'inverse, les personnes de 65-74 ans ont des revenus systématiquement plus élevés que leurs aînés et que l'ensemble de la population.

## La population âgée dépendante

Est considérée **dépendante** toute personne d'au moins 60 ans qui a besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière.

L'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** s'adresse aux personnes de 60 ans ou plus résidant à domicile ou en établissement et confrontées à des situations de perte d'autonomie. C'est une allocation personnalisée répondant aux besoins particuliers de chaque bénéficiaire. Gérée par les départements, elle n'est pas soumise à condition de ressources, mais son calcul tient compte des revenus des bénéficiaires. Elle peut être versée soit directement à son bénéficiaire vivant à domicile ou hébergé en établissement soit directement à l'établissement.

La grille **AGGIR (Autonomie gérontologie groupes iso-ressources)** évalue les personnes âgées en 6 niveaux de perte d'autonomie : du GIR 1 pour les personnes les plus dépendantes au GIR 6 pour les personnes peu ou pas dépendantes. Les personnes dont le GIR est compris entre 1 et 4 peuvent prétendre à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

### Les bénéficiaires de l'APA à domicile

#### Personnes bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR en 2011

	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Total
Artassenx	-	-	-	1	1
Bascons	1	-	-	2	3
Bordères-et-Lamensans	1	1	-	6	8
Castandet	1	-	1	5	7
Cazères-sur-l'Adour	-	1	2	19	22
Grenade-sur-l'Adour	-	3	6	13	22
Larrivière-Saint-Savin	-	1	3	9	13
Lussagnet	-	-	-	-	0
Maurrin	-	1	-	5	6
Saint-Maurice-sur-Adour	-	-	1	6	7
Le Vignau	1	-	1	8	10
<b>Pays Grenadois</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>74</b>	<b>99</b>
%	4%	7%	14%	75%	100%

99 personnes soit 5,5 % des 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA à domicile sur le Pays Grenadois. 75% d'entre elles ont un niveau de dépendance de niveau GIR 4 qui comprend les personnes qui n'assument pas seules leurs transferts mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement.

Source: Conseil Général des Landes, 2011

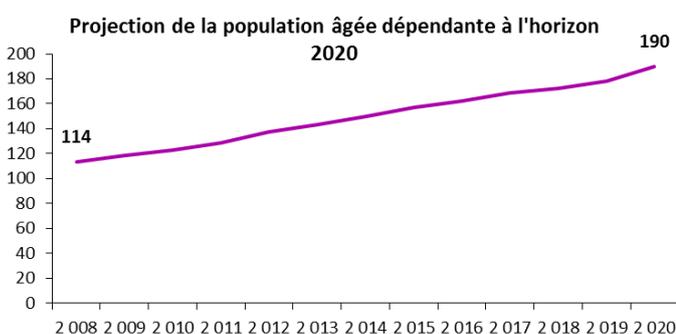
La majorité des personnes dépendantes vivent à leur domicile sur le territoire. Le fait de rester à domicile ou de vivre en institution est largement lié au degré de perte d'autonomie. Les capacités d'accueil des institutions, l'accès aux services de soin et d'aide à domicile ou encore la présence de proches pouvant assister les personnes dépendantes, sont donc des facteurs déterminants dans ce choix.

Pour l'année 2011, dans le département des Landes, 3386 demandes d'APA à domicile ont été étudiées. Si le GIR 4 représente la plus grande part des bénéficiaires, il n'est pas aussi représentatif que sur le Pays Grenadois. En moyenne le taux d'accord sur 2009 et 2010 est de 89% et le montant moyen des plans d'aide représentent aux alentours de 569 €. Aussi, sur 3040 accords prononcés en 2011, 2455 soit 81%, comprennent une participation de l'intéressé et la dépense APA représente pour l'année 2010, 39 545 532 millions d'euros sur le département.

#### Tendance régionale : les personnes âgées dépendantes

Fin 2008, environ 40 000 personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile bénéficient de l'APA. Ces bénéficiaires représentent 5 % de l'ensemble des Aquitains de 60 ans ou plus. Près de la moitié sont âgés d'au moins 85 ans (46 %) alors que les personnes les moins âgées (60-74 ans) ne représentent que 13 % des bénéficiaires. Les personnes présentant une forte dépendance (GIR 1) sont peu représentées (2 %). Toutefois, l'ensemble des personnes nécessitant une aide quotidienne et répétée (GIR 1 à 3) représente un peu plus de 40 % des bénéficiaires de l'APA. Par ailleurs, le niveau de dépendance augmente avec l'âge. Les personnes relevant de GIR 1 à 3 ne représentent que le tiers des bénéficiaires de 60-74 ans contre près de la moitié des 85 ans ou plus.

### Projection de la population âgée dépendante



Source : Estimations COMPAS

Selon la projection de la population âgée dépendante, le nombre de personnes dépendantes passerait de 114 en 2008 à 190 en 2020 soit une augmentation de plus de 60% du nombre de personnes dépendantes.

### ■ Les personnes âgées en établissement

#### Personnes bénéficiaires de l'APA en établissement, EHPAD Grenade sur Adour, 2011

GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Total
0	12	5	24	41
0%	29%	12%	59%	100%

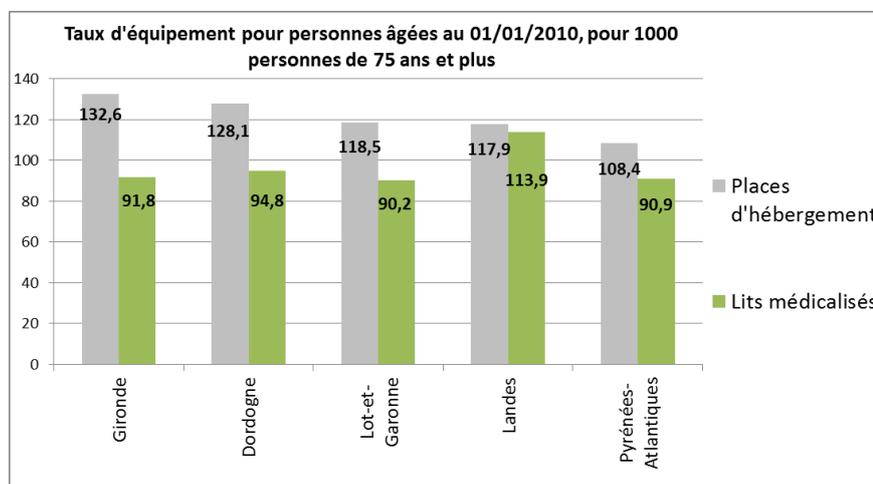
Source: EHPAD de Grenade sur Adour, 2011

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Grenade sur l'Adour accueille 57 résidents.

Parmi eux 41 sont bénéficiaires de l'APA en établissement dont 59 % qui appartiennent au GIR 4. Aussi 16 résidents ne sont pas bénéficiaires de l'APA puisqu'ils appartiennent au GIR 5 et 6 et qu'ils sont relativement autonomes.

Sur les 56 résidents en hébergement permanent en 2011 on retrouve 43 femmes et 13 hommes avec une moyenne d'âge comprise entre 80 et 87 ans. Environ une dizaine de personnes sont sur la liste d'attente de l'établissement.

L'EHPAD est composé de 55 studios (dont deux doubles), d'une place en accueil temporaire et de deux places en accueil de jour pour un total de 60 places.



Source : Urcam Aquitaine, 2010

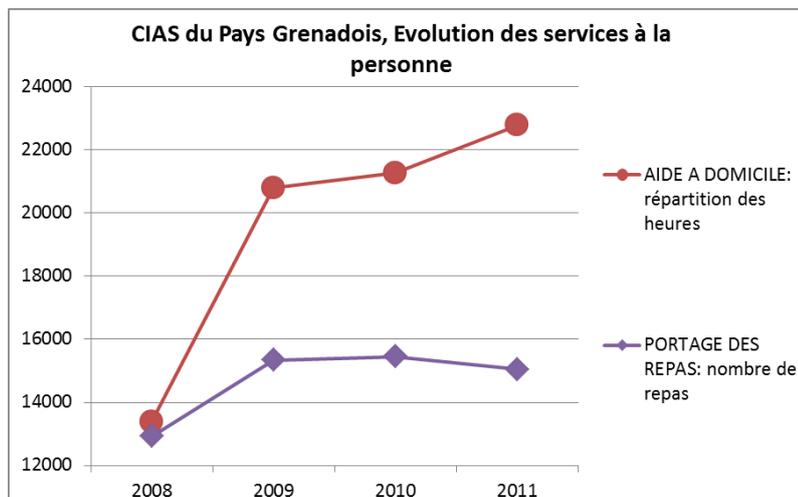
Avec 63 établissements d'hébergement permanent pour personnes âgées, le département des Landes totalise plus de 4300 lits. Il s'agit de maisons de retraite, de logements foyers et d'unités de soins de longue durée, dont certains ayant signé la convention tripartite sont devenue des établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes (Ehpad). Cette capacité correspond à un taux de 117,9 lits pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus. Ce taux, un des plus faibles de la région, est également inférieur à la moyenne nationale 127,5.

Concernant les lits médicalisés, le département dispose de 113,9 pour 1000 personnes de 75 ans ou plus, soit presque autant que de place d'hébergement, ce qui le place en tête des taux de la région Aquitaine et bien au-dessus de la moyenne nationale (99,4).

Le département des Landes comporte également 51 places en hébergement temporaire et 32 places d'accueil de jour.

Une partie de la capacité d'accueil en établissement pour personnes âgées est plus spécifiquement adaptée à la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de démences apparentées. Ce mode d'accompagnement s'est développé dans certains Ehpad et unités de soins de longue durée. Dans les Landes on dénombre 99 places en accueil permanent, 5 en hébergement temporaire et 9 en accueil de jour.

▪ Les services à la personne



Source: CIAS du Pays Grenadois

Avec environ 23 000 heures en 2011 le service d'aide à domicile du CIAS du Pays Grenadois est en constante progression depuis 2008.

Le service de portage de repas qui intervient de façon plus ponctuelle maintient son activité.

**Ratio aidants/aidés :** (55-64 ans / 85 ans et plus). En effet, de manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles de les aider, peuvent être assimilés aux 55-64 ans (populations des aidants). Les 85 ans et plus (population à aider) donnent eux une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leurs familles.

**Ratio Aidants/aidés**

	55-64 en 2008	85 et plus en 2008	Ratio aidants/aidés
Artassenx	49	1	<b>49,0</b>
Bascons	119	13	<b>9,2</b>
Bordères-et-Lamensans	45	5	<b>9,0</b>
Castandet	62	2	<b>31,0</b>
Cazères-sur-l'Adour	152	35	<b>4,3</b>
Grenade-sur-l'Adour	307	84	<b>3,7</b>
Larivière-Saint-Savin	93	14	<b>6,6</b>
Lussagnet	10	0	-
Maurrin	59	5	<b>11,8</b>
Saint-Maurice-sur-Adour	85	5	<b>17,0</b>
Le Vignau	51	7	<b>7,3</b>
<b>Pays Grenadois</b>	<b>1032</b>	<b>171</b>	<b>6,0</b>
<b>France métropolitaine</b>	-	-	<b>5,3</b>

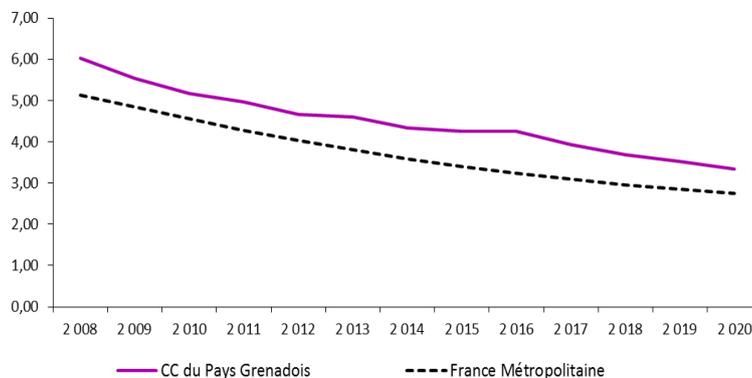
Source : INSEE, RP-2008

Le ratio « aidants/aidés » permet de comparer les solidarités intergénérationnelles.

En effet, pour 171 personnes de 85 ans et plus sur le territoire en 2008, plus de 1000 personnes peuvent être assimilées dans la population des aidants.

Sur le Pays Grenadois, le ratio « aidants/aidés » est donc de 6 en 2008 contre 5,3 en France Métropolitaine.

**Evolution du ratio aidants / aidés à l'horizon 2020**



Source : Estimations COMPAS

Les générations du baby-boom vont progressivement quitter la tranche d'âge des aidants potentiels et arriver aux âges de la dépendance. Le rapport entre le nombre de personnes à aider et le nombre d'aidants potentiels va mécaniquement connaître une forte baisse à l'horizon 2020.

## **Les animations pour personnes âgées**

### ▪ Les clubs du 3<sup>ème</sup> âge

Le territoire du Pays Grenadois compte au total 8 clubs de 3<sup>ème</sup> âge. Pour chacun le principal objectif est de rassembler les personnes âgées et de leur proposer des activités afin de rompre la monotonie.

La moyenne d'âge des adhérents est de 75ans. En effet les jeunes retraités se sentent moins concernés et sont peu nombreux à participer aux activités des clubs. On parle donc plutôt ici de 4<sup>ème</sup> âge. Il y a également plus de couples que de personnes seules au sein des clubs. Tout de même, les adhérents restent stables dans la plupart des associations dont la cotisation est entre 10 et 20 € selon les clubs.

Concernant le transport, seule la commune de Borderes propose aux personnes le désirant, un minibus afin de les conduire aux locaux de l'association. Pour les autres, il ne semble cependant pas y avoir un problème de transport. En effet les personnes qui ont des problèmes de mobilité se font porter.

Concernant les activités proposées, les lotos, les jeux de cartes, et plusieurs repas ont majoritairement lieu au sein des associations. Egalement certains clubs organisent des sorties d'une journée ou des voyages.

La principale limite rencontrée aujourd'hui pour certains concerne le manque d'engagement des nouveaux adhérents.

### ▪ Les jeudis bleus

Les jeudis bleus sont organisés une fois par mois à Borderes et Lamensans de septembre à juin. Sur les thèmes les plus variés, de nombreuses initiations, découvertes, formations et animations diverses sont proposées aux personnes âgées.

### ▪ Le Service Animation du Conseil Général des Landes

Créé le 1<sup>er</sup> avril 1986 sur l'initiative du Conseil général des Landes, le SAPA (Service d'Animation pour les Personnes Agées) vise à favoriser le maintien de l'individu dans la dynamique sociale. Plus concrètement, l'action du service est particulièrement orientée vers la problématique du passage à la retraite et sur les effets liés à l'avancée en âge.

Ainsi, au travers des différents projets, le but est de préserver ou reconstruire un réseau relationnel, de permettre la restructuration de ses journées, d'entretenir sa forme sur le plan intellectuel et physique, d'envisager un avenir plus serein... Ce Service Animation, qui se situe en amont des politiques de maintien à domicile menées par le Conseil général dénombre environ une centaine de personnes du territoire qui ont participé aux animations en 2011

### ▪ Les ateliers du Bien Vieillir

L'Association Santé, Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT) Sud Aquitaine, regroupe les trois caisses de retraites (Carsat, Msa et Rsi) pour la mise en place d'action de prévention à destination des personnes âgées. L'objectif est de toucher tout le monde et de se déplacer sur tout le territoire afin d'organiser des ateliers conférences débats sur des thèmes comme la mémoire, la prévention des chutes, la nutrition... Des réunions relais de prévention peuvent aussi être organisées, avec un thème autour du vieillissement (sommeil, alimentation, aménagement du logement...) comme cela avait été le cas à Grenade en 2010.

## **Information des personnes âgées**

- **Le numéro vert Im 'âge**

IM'age est un numéro vert, simple et gratuit, conçu spécialement pour les personnes âgées ou handicapées ainsi que leur famille.

A l'origine en 1998 la mise en place du service est une démarche départementale qui a pour but d'assurer une permanence téléphonique afin de donner des informations. Assez vite, ils se sont déplacés au domicile des personnes âgées. Les principales demandes proviennent des CLIC (Centres Locaux d'Orientation et de Coordination), des assistantes sociales de secteur, des professionnels (médecin, aide à domicile) mais aussi et principalement des personnes âgées elles-mêmes et des familles

Le service permet d'informer (service de maintien à domicile, aides financières, permanence des organismes sociaux...), d'orienter (structures d'accueil, organismes de prestations sociales, administrations...), de conseiller, d'accompagner les personnes atteintes de démence de type Alzheimer, ou tout simplement d'écouter les personnes âgées.

Les personnes ont également la possibilité d'obtenir un rendez-vous au domicile ou un accueil au Conseil général pour des entretiens individuels de soutien psychologique pour les familles et les personnes âgées.

Ce numéro paraît assez mal connu des usagers et parfois même des professionnels sur le territoire.

## Personnes en situation de handicap

### Les droits accordés par la MLPH

#### ▪ Les demandes en cours de validité

##### Nombre de demandes en cours de validité, 2011

Type de demandes	Nombre de demandes
Allocation adulte	150
Allocation enfant	40
Carte	332
Fonds de compensation	2
Orientation adulte	43
Orientation enfant	49
PCH-ACTP	66
Travail, emploi et formation professionnelle	323
<b>Nombre total de demandes</b>	<b>1005</b>
<b>Nombre de dossiers concernés</b>	<b>468</b>

Source: MLPH, décembre 2011

Mis en place en 2006, la **Maison Landaise des Personnes Handicapées (MLPH)** est un groupement d'Intérêt Public (G.I.P.), qui exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.

Les demandes en cours de validité sont un droit accordé sur une période déterminée qui peut varier selon les prestations. 468 personnes ont un droit ouvert sur le Pays Grenadois, c'est-à-dire que leur handicap est reconnu mais pour autant, une prestation ne leur sera pas obligatoirement versée si les conditions de ressources ne correspondent pas.

L'allocation adulte la plus fréquemment demandée est l'AAH (125 demandes) et pour les enfants l'Allocation d'Éducation aux Enfants Handicapés (AEEH) (29 demandes). Concernant les cartes, 332 demandes sont en cours de validité dont majoritairement pour la carte d'invalidité et la carte de stationnement.

Les orientations concernent principalement une orientation en établissement médico-social ou une orientation vers un service médico-social. Enfin, en matière d'emploi, il s'agit le plus souvent de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (205 demandes).

#### ▪ Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap

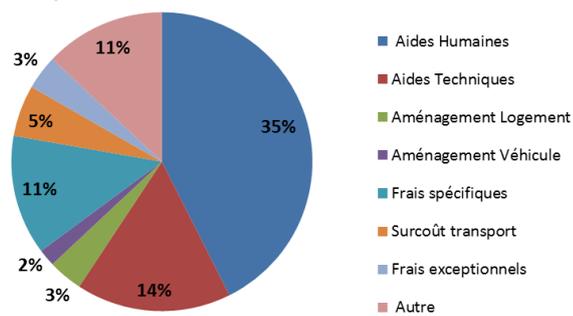
##### Nombre de PCH en cour de validité, 2011

Type de prestations	Nombre de demandes
Allocation Compensatrice pour Tierce Personne	12
Prestation Compensation Handicap - Aides Humaines	23
Prestation Compensation Handicap - Aides Techniques	9
Prestation Compensation Handicap - Aménagement Logement	2
Prestation Compensation Handicap - Aménagement Véhicule	1
Prestation Compensation Handicap - Frais spécifiques	7
Prestation Compensation Handicap - Surcoût transport	3
Prestation Compensation Handicap - Frais exceptionnels	2
Prestation Compensation Handicap - Autre	7
<b>Total des prestations</b>	<b>66</b>
<b>Nombre de dossiers concernés</b>	<b>41</b>

Source: MLPH, décembre 2011

Le dispositif de l'**Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP)** est remplacé par celui de la **Prestation de Compensation du Handicap**, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Cependant, les personnes admises au bénéfice de l'ACTP avant cette date continuent à la percevoir, tant qu'elles remplissent les conditions d'attribution et qu'elles le choisissent, à chaque renouvellement des droits

##### Répartition des éléments de la PCH, en %, 2011



Source: MLPH, décembre 2011

Les aides humaines (35%) comprennent la majorité des demandes dans la PCH, tandis que 14% des aides concernent les aides techniques.

**L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)** est un minimum social créé par la loi du 30 juin 1975 et versé par le CAF. C'est une prestation versée à toutes les personnes handicapées souffrant d'une incapacité évaluée à au moins 80% par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Elle ne peut être attribuée avant l'âge de 20 ans et est soumise à un plafond de ressources.

**L'allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)** s'adresse aux familles ayant à leur charge des enfants handicapés. L'enfant doit remplir plusieurs conditions : il doit être âgé de moins de 20 ans et il doit avoir une incapacité permanente d'au moins 80% ou une incapacité entre 50 et 80% s'il fréquente un établissement spécial ou si son état exige le recours à un service spécialisé.

**L'Allocation Journalière de Présence Parentale** est accordée aux parents qui arrêtent totalement ou partiellement de manière ponctuelle, leur activité professionnelle pour assurer une présence soutenue auprès d'un enfant gravement malade, accidenté ou handicapé

## Les prestations de la CAF

### ▪ L'allocation aux adultes en situation de handicap

#### Bénéficiaires de l'AAH, 2011

	Pays Grenadois		Landes	France Métropolitaine
	Effectifs	%	%	%
<b>Allocataires AHH</b>	82	9%	9%	8%

Source: CAF des Landes, 31/12/11

9% des bénéficiaires CAF sont des allocataires de l'AAH sur le territoire, soit 82 personnes.

### ▪ L'allocation aux enfants en situation de handicap

#### Bénéficiaires de l'AEEH et de l'AJPP, 2011

	Pays Grenadois		Landes	France Métropolitaine
	Effectifs	%	%	%
<b>Bénéficiaires AEEH</b>	23	2,4%	1,5%	1,7%
<b>Bénéficiaires AJPP</b>	NC	NC	0,1%	0,1%

NC : données non communicables car < à 5

Source: CAF des Landes, 31/12/11

Le taux de bénéficiaires de l'AEEH est plus élevé sur le Pays Grenadois que sur les deux autres territoires de comparaison.

## La prestation d'invalidité

À la suite d'une maladie ou d'un accident d'origine non professionnelle ayant entraîné une réduction de sa capacité de travailler, une personne peut, sous certaines conditions, bénéficier d'une pension d'invalidité accordée et versée par sa caisse d'Assurance Maladie.

Sur le territoire du Pays Grenadois, on dénombre 147 bénéficiaires invalides dont la moitié a entre 60 et 79 ans.

## Le Foyer d'Accueil Médicalisé et Foyer de Vie de Bascons

Géré par l'Association Départementale d'Amis et Parent d'Enfants Inadaptés (ADAPEI) des Landes, l'établissement de Bascons accueille 27 résidents déficients mentaux avec troubles associés dont 11 au sein du Foyer d'Accueil Médicalisé et 16 au sein du Foyer de vie.

En effet, les foyers d'accueil médicalisé (FAM) sont destinés à recevoir des personnes handicapées physiques, mentales ou atteintes de handicaps associés dont la dépendance :

- les rend inaptés à toute activité à caractère professionnel
- rend nécessaire l'assistance d'une tierce personne pour la plupart des actes essentiels de l'existence ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.

Les foyers de vie (FV) sont destinés aux adultes handicapés qui disposent d'une certaine autonomie ne justifiant pas leur admission en Maison d'Accueil Spécialisée, sans être apte à exercer un travail même en milieu protégé mais qui ont une autonomie suffisante pour se livrer à des activités de détente et de développement personnel.

Les personnes accueillies ont entre 20 et 66 ans et sont des résidents permanents.

L'établissement comporte des chambres individuelles ainsi que des lieux communs, un espace extérieur et un patio.

30 personnes travaillent au sein de l'établissement et proposent aux résidents des soins, un accompagnement à la vie quotidienne mais aussi de nombreuses activités éducatives et sportives.

# Conclusion

---

Le recueil des différents indicateurs a permis de mieux appréhender les contextes sociaux sur le Pays Grenadois. Ces données ne visent pas seulement le domaine social mais constituent également des bases de réflexion dans différents domaines que sont l'urbanisme, l'activité économique, l'aménagement et le développement du territoire...

Après le temps de l'observation quantitative et qualitative, vient le temps de **l'analyse partagée** des besoins. L'analyse partagée est le point central de la démarche d'Analyse des Besoins Sociaux. Elle a pour objet de permettre la confrontation entre l'analyse statistique et l'analyse qualitative qui relève de l'expérience et du ressenti des acteurs du territoire.

Suite à la présentation du diagnostic, deux thématiques ont été choisies par le Comité de pilotage pour être soumises à l'analyse partagée : « les personnes âgées » et « l'enfance et la jeunesse ».

Le temps d'analyse partagée répond à trois ambitions :

- C'est un temps d'échanges autour des données collectées et des indicateurs proposés.
- C'est aussi un espace de confrontation des points de vue entre les différents participants.
- Enfin l'analyse partagée est un espace de préconisations.

Sur le territoire du Pays Grenadois, l'analyse partagée s'est organisée autour de la formation d'un groupe de travail par thématique, nommé « Groupes d'Analyse Partagée » (GAP). Au côté des élus et des techniciens du CIAS, ont été inclus, dans ces groupes de travail, des acteurs institutionnels et associatifs en rapport avec les thématiques.

Deux réunions de travail par thématique ont permis au groupe de définir les problématiques des publics concernés, et de définir des préconisations qui ont ensuite été validées par le Conseil d'Administration du CIAS.

- Pour les Personnes Agées
  - L'information et la communication
  - L'animation
  - Le transport
- Pour l'Enfance/Jeunesse
  - L'information et la communication
  - L'évolution des modes de garde
  - Le transport

Les résultats de l'analyse partagée sont développés dans le rapport final de l'Analyse des Besoins Sociaux.